

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 LA PROBLÉMATIQUE À L'ÉTUDE.....	5
1.1 La naissance et l'évolution des TIC	6
1.1.1 L'émergence de la téléphonie	7
1.1.2 L'émergence d'Internet.....	9
1.2. Les outils technologiques	10
1.2.2 Les tablettes électroniques	12
1.2.3 Les lecteurs audio numériques	13
1.3 Les applications	14
1.3.1 Les réseaux sociaux numériques (RSN).....	14
1.3.2 La messagerie texte.....	16
1.4 La fréquence et les caractéristiques d'utilisation des TIC	17
1.4.1 Chez les adultes.....	18
1.4.2 Chez les adolescents et les jeunes adultes.....	19
1.5 Les conséquences des TIC sur la vie quotidienne des jeunes adultes	21
1.5.1 Les TIC et la conduite automobile	21
1.5.2 Les TIC et les risques associés à la divulgation de données personnelles	23
1.5.3 L'usage problématique d'Internet	25
1.5.4 La cyberintimidation	27
1.6 La pertinence du présent mémoire.....	29
CHAPITRE 2 LA RECENSION DES ÉCRITS.....	31
2.1 Le fonctionnement social	32
2.1.2 Les facteurs individuels ayant des conséquences sur le fonctionnement social.....	34
2.1.3. Les facteurs environnementaux ayant des conséquences sur le fonctionnement social.....	38
2.2. Les conséquences des TIC sur le fonctionnement social.....	40
2.2.1 Conséquences des TIC au niveau conjugal	41
2.2.1.1 <i>Les conséquences positives des TIC au niveau conjugal</i>	41
2.2.1.2 <i>Les conséquences négatives des TIC au niveau conjugal</i>	44
2.2.1.2.1 Les comportements de surveillance sur les réseaux sociaux numériques au sein du couple.....	44
2.2.1.2.2 L'infidélité sur Internet	48
2.2.1.2.3 Les conséquences de la pornographie sur Internet au sein du couple	51
2.2.2 Les conséquences des TIC au niveau familial	52
2.2.2.1 <i>Les conséquences positives des TIC au niveau familial</i>	53
2.2.2.2 <i>Les conséquences négatives des TIC au niveau familial</i>	55
2.2.3 Les conséquences des TIC au niveau des liens sociaux.....	59
2.2.3.1 <i>Les conséquences positives des TIC au niveau des liens sociaux</i>	59

2.2.3.2 <i>Les conséquences négatives des TIC au niveau des liens sociaux</i>	61
2.2.4 Les conséquences des TIC au niveau scolaire	62
2.2.4.1 <i>Les conséquences positives des TIC au niveau scolaire</i>	62
2.2.4.2 <i>Les conséquences négatives des TIC au niveau scolaire</i>	63
2.2.5 Les conséquences des TIC au niveau professionnel	65
2.2.5.1 <i>Les conséquences positives des TIC au niveau du travail</i>	66
2.2.5.2 <i>Les conséquences négatives des TIC au niveau du travail</i>	67
2.3 limites des études	70
CHAPITRE 3 LE CADRE DE RÉFÉRENCE	74
3.1 La pertinence de l’approche bioécologique dans cette étude	75
3.2 Les origines de l’approche bioécologique	76
3.3 Les principes fondamentaux de l’approche bioécologique	77
3.4 Les six niveaux systémiques de l’approche bioécologique	79
3.5 Les liens entre la recension des écrits et les niveaux systémiques du modèle Bioécologique	85
CHAPITRE 4 LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	87
4.1 La stratégie de la recherche	88
4.2 La question et les objectifs de la recherche	89
4.3 La population à l’étude	90
4.4 L’échantillon et la méthode d’échantillonnage	91
4.5 La stratégie de collecte de données	94
4.6 Le déroulement de la collecte des données	97
4.7 L’analyse des données	98
4.7.1 Les analyses quantitatives	98
4.7.2 Les analyses qualitatives	99
4.8 Les considérations éthiques de la recherche	101
CHAPITRE 5 LES RÉSULTATS	103
5.1 Les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des participants	107
5.2 Le profil d’utilisation des TIC	111
5.2.1 Les habitudes de consommation et les motifs d’utilisation d’Internet.....	111
5.2.2 Les habitudes de consommation et les motifs d’utilisation de la téléphonie cellulaire.....	115
5.2.3 Les avantages et les inconvénients de l’utilisation des TIC	117
5.2.4 Les conséquences des TIC sur la qualité du français écrit.....	122
5.2.5 L’utilisation de la téléphonie cellulaire et la conduite automobile	122
5.3 Les conséquences des TIC au niveau conjugal	125
5.3.1 Les conséquences positives des TIC au niveau conjugal.....	125
5.3.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau conjugal	126
5.4 Les conséquences des TIC au niveau familial	129

5.4.1 Les conséquences positives des TIC au niveau familial	130
5.4.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau familial	131
5.4.3 Les règles d'utilisation des TIC au niveau familial.....	134
5.5 Les conséquences des TIC au niveau social	137
5.5.1 Les conséquences positives des TIC au niveau social	137
5.5.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau social	139
5.6 Les conséquences des TIC au niveau socioprofessionnel.....	142
5.6.1 Les conséquences positives des TIC au niveau scolaire	143
5.6.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau scolaire	144
5.6.3 Les conséquences positives des TIC au niveau du travail	146
5.6.4 Les conséquences négatives des TIC au niveau du travail.....	147
CHAPITRE 6 L'ANALYSE ET LA DISCUSSION DES RÉSULTATS	149
6.1 Les liens entre le cadre conceptuel et les résultats de l'étude.....	151
6.2 Les liens entre les résultats et la littérature	155
6.2.1 Analyse et discussion des résultats quantitatifs de l'étude.....	155
6.2.2 Analyse et discussion des résultats qualitatifs de l'étude.....	158
6.2.2.1 <i>Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau conjugal</i>	159
6.2.2.2 <i>Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau familial</i>	162
6.2.2.3 <i>Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau social</i>	166
6.2.2.4 <i>Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau scolaire</i>	169
6.2.2.5 <i>Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau du travail</i>	173
6.2.2.6 <i>Conclusion sommaire des résultats qualitatifs</i>	175
6.3 Les forces, les limites et les biais de l'étude.....	179
6.4 Les perspectives de recherches futures	182
CONCLUSION.....	184
LISTE DES RÉFÉRENCES	187
ANNEXES.....	207
ANNEXE A: Lettres d'appui de Laure Conan et du Cégep de Chicoutimi	208
ANNEXE B: Affiche	211
ANNEXE C: Fiche signalétique.....	213
ANNEXE D : Questionnaire	216
ANNEXE E: Guide d'entrevue.....	221
ANNEXE F: Formulaire de consentement	225
ANNEXE G : Certification Éthique du 11 octobre 2011.....	228

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Tableau synthèse des conséquences des TIC sur le fonctionnement social selon les auteurs	69
Tableau 2	Thèmes et stratégies de collecte de données utilisées.....	97
Tableau 3	Caractéristiques sociodémographiques des participants.....	110
Tableau 4	Description de l'utilisation d'Internet.....	114
Tableau 5	Description de l'utilisation de la téléphonie cellulaire.....	116
Tableau 6	Profil d'utilisation des TIC.....	124
Tableau 7	Conséquences des TIC au niveau conjugal.....	129
Tableau 8	Conséquences des TIC au niveau familial.....	134
Tableau 9	Règles d'utilisation des TIC au niveau familial.....	137
Tableau 10	Conséquences des TIC au niveau social.....	142
Tableau 11	Conséquences des TIC au niveau socioprofessionnel.....	148
Tableau 12	Conséquences des TIC se retrouvant dans les sphères ontosystémique et microsystémique.....	154
Tableau 13	Conséquences des TIC au niveau conjugal, familial, social et socioprofessionnel	177

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Schéma de l'environnement écologique..... 84

INTRODUCTION

Nous sommes dans une société où se multiplient les technologies de l'information et de la communication (TIC). L'essor de ces technologies est l'un des phénomènes marquants du 20^e siècle. Les outils sont de plus en plus diversifiés et les progrès techniques impliquent de nouvelles socialités. L'avènement des TIC représente certes une innovation et une révolution dans plusieurs domaines de la vie quotidienne, professionnelle et sociale (Gnisci, Perugini, Pedone, & Di Conza, 2011). Pour certains, l'émergence des technologies numériques est comparable à la révolution industrielle (Proulx, 2002).

Si l'on observe l'histoire des technologies du XIX^e siècle, force est de constater que la diffusion d'innovations techniques importantes est souvent accompagnée de fortes controverses (Denouël, 2012; Statistique Canada, 2010). Certains auteurs sont favorables à l'usage exponentiel et mondialisé des technologies numériques alors que d'autres sont plus inquiets de l'usage de ces dispositifs.

Toujours est-il que les TIC font désormais partie des différentes sphères de nos vies, que ce soit à la maison, à l'école, au travail, dans notre couple et dans nos rapports sociaux. Plusieurs ne s'en passeraient plus. Or, les pratiques sociales médiatisées par les TIC sont encore très peu documentées dans le domaine du travail social et en ce qui a trait au fonctionnement social. Pourtant, les conséquences sont considérables sur la vie quotidienne et sociale des individus (Jochems & Rivard, 2008).

Différents facteurs peuvent affecter le fonctionnement social: la santé, l'estime de soi, les conditions socioéconomiques, etc. En quoi les TIC ont-elles transformées les modes de communication et les liens sociaux? Quelles sont les conséquences des TIC dans la vie conjugale et familiale des individus? Quelles conséquences entraînent-elles dans la sphère socioprofessionnelle? Cette étude s'intéresse à ces questions. Les conséquences des TIC sur le fonctionnement social des étudiants âgés entre 18 et 30 ans est l'objet principal de ce mémoire.

Cette étude comprend six chapitres. Le premier présente la problématique à l'étude, faisant état de la naissance et de l'évolution des TIC dans la société actuelle, de la description des utilisateurs et des formes de technologies numériques ainsi que des conséquences de ces dispositifs dans la vie des étudiants âgés entre 18 et 30 ans. La recension des écrits, au chapitre deux, porte sur le concept du fonctionnement social et sur les conséquences des technologies numériques sur la vie conjugale, familiale, sur les liens sociaux, à l'école et au travail.

Le cadre conceptuel retenu, soit le modèle bioécologique, sera décrit en troisième lieu. Nous explorerons entre autres la pertinence du choix de ce cadre théorique, ses origines ainsi que ses principaux fondements. Le quatrième chapitre traitera pour sa part de la

méthodologie de cette recherche qualitative. Les différentes étapes de la réalisation de ce mémoire y seront exposées.

Le chapitre cinq présentera les résultats de l'étude. Les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des participants, leur profil d'utilisation et les conséquences des technologies numériques aux niveaux conjugal, familial, social et socioprofessionnel seront décrits. Finalement, le dernier chapitre analyse et discute des résultats de l'étude sous l'angle de l'approche bioécologique et en tenant compte de la recension des écrits exposée au chapitre deux.

CHAPITRE 1 LA PROBLÉMATIQUE À L'ÉTUDE

Ce premier chapitre fait état de la naissance et de l'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la société actuelle. Par la suite, une description des utilisateurs et des formes de technologies numériques sera effectuée. Finalement, il sera question des conséquences de ces dispositifs dans la vie des individus.

1.1 LA NAISSANCE ET L'ÉVOLUTION DES TIC

Les TIC regroupent les outils d'information de masse (ex. imprimerie, radio, télévision) et les instruments de communication plus traditionnels, tel que le téléphone fixe (Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec - FTQ, 2005). Elles englobent aussi les technologies plus récentes comme le téléphone cellulaire et Internet (Statistique Canada, 2010).

Les TIC se définissent également comme étant « des moyens technologiques, tels que les ordinateurs portatifs, les logiciels, les périphériques et les liaisons Internet ayant des fonctions de traitement et de transmission de l'information » (Statistique Canada, 2010). On distingue, d'une part, les technologies elles-mêmes, qui sont des instruments pour traiter les informations ou les données, et d'autre part, les informations, les données, les textes, les images, les sons et les documents multimédias qui sont traités et transmis au moyen de ces technologies (United nations educational, scientific and cultural organization - UNESCO, 2005).

Dans le présent mémoire, deux technologies seront principalement abordées, soient la téléphonie cellulaire et le réseau Internet, et cela, en raison de la grande popularité que revêtent ces outils dans la société actuelle. Ces deux formes de TIC seront décrites au cours des prochaines lignes.

1.1.1 L'émergence de la téléphonie

C'est en 1876 que les brevets de l'appareil téléphonique ont été déposés, ce qui survient quelques années après l'émergence du télégraphe (Bardin, 2002). Le réseau téléphonique, qui permet la transmission à distance de la voix humaine, peut ainsi démarrer aux États-Unis, mais est réservé au départ à des hommes d'affaires et à la bourgeoisie mondaine (Bardin, 2002).

Entre les deux guerres mondiales, le téléphone existe certes, mais son usage s'élargit peu. Le nombre d'utilisateurs du réseau téléphonique s'élève à 400 000 en 1924 et à 1 million en 1938 (Bardin, 2002). C'est seulement dans les années 1970 qu'on assiste à la diffusion du téléphone résidentiel de base, passant de 25 % de foyers raccordés au réseau par une ligne résidentielle à plus de 90 % (Bardin, 2002).

Au téléphone filaire typique de base viennent ensuite se greffer des adjuvants périphériques tels que cabines publiques, répondeur, télécopieur. Il devient même possible d'avoir plusieurs combinés et plusieurs lignes. Enfin, au tournant des années 1990, le fameux cordon disparaît, au profit des combinés sans fil au domicile, puis dans les années 2000, au profit du téléphone mobile (Bardin, 2002). Plus que jamais, les individus peuvent mener simultanément plusieurs activités dans différents endroits tout en dialoguant par le biais du réseau cellulaire (Bardin, 2002).

Depuis 2005, le téléphone fixe est en perte de vitesse alors que le nombre d'abonnés au téléphone mobile est en constante augmentation. Le téléphone cellulaire est désormais utilisé davantage que le téléphone fixe et est maintenant le moyen de communication le plus utilisé (Hampton, Sessions, Ja Her, & Rainie, 2009; Srivastava, 2005). À la fin de 2011, le nombre d'abonnés à la téléphonie cellulaire se situait à près de 6 milliards (Union internationale des télécommunications - UIT, 2012). L'augmentation du nombre d'utilisateurs du cellulaire s'explique entre autres par : a) l'apparition de nouveaux fournisseurs de services qui ont attisé la concurrence, entraînant une baisse des prix (UIT, 2012), b) le fait que de nombreux consommateurs perçoivent les téléphones cellulaires comme un bien « essentiel », c'est-à-dire une dépense qu'ils se disent prêts à assumer même en période de récession (Robertson, 2008) en raison des fonctionnalités avancées qu'offrent désormais les téléphones cellulaires (Ling, 2004).

1.1.2 L'émergence d'Internet

Parmi les nouvelles technologies développées, Internet est certainement l'une des innovations importantes. Il est issu de l'Advanced Research Project Agency Network (ARPAnet) créé en 1968 par le département militaire américain afin de relier ses centres de recherche (Akoun, 2002; FTQ, 2005; Niel & Roux, 2008). Dans les années 1970, on assiste à la création d'un protocole américain intitulé TCP (Transmission Control Protocol) afin de faire communiquer les différents réseaux d'ordinateurs ensemble (FTQ, 2005; Niel & Roux, 2008). Ce protocole sera amélioré dans les années 1980 et adopté par presque tous les réseaux d'ordinateurs existants (FTQ, 2005). Internet est ensuite intégré dans les grandes entreprises privées et les PME (Akoun, 2002). L'utilisation de ce dispositif pour les particuliers est possible au début des années 1990 avec l'apparition du World Wide Web (Niel & Roux, 2008; Proulx, 2005).

Internet est un monde virtuel qui permet, à une personne qui dispose d'un ordinateur, de se brancher et d'entrer en communication avec le reste de la planète (Moncelon, 1998). Pour plusieurs (étudiants, chercheurs, agences gouvernementales, etc.), Internet est une grande source d'information (FTQ, 2005). C'est aussi un puissant outil de communication, entre autres par le biais de courriers électroniques et de réseaux sociaux numériques (FTQ, 2005).

Badillo et Roux (2009) soutiennent que le réseau Internet a connu trois vagues. La première vague d'Internet a permis l'essor des messageries, des navigateurs et la production de vidéos courtes. La seconde a été celle des réseaux sociaux et la troisième vague est celle d'une connectivité permanente entre les objets et les personnes, ce qui signifie que chaque individu aura, d'ici environ une décennie, une identité virtuelle grâce aux capacités exponentielles des réseaux (Badillo & Roux, 2009).

Aujourd'hui, le nombre total d'internautes dans le monde se situe à environ 2,7 milliards d'utilisateurs (UIT, 2013) ce qui est révélateur de l'importance que revêt Internet au sein des sociétés actuelles. Des données sur la fréquence et le type d'utilisation des TIC seront d'ailleurs fournies dans la section suivante.

1.2. LES OUTILS TECHNOLOGIQUES

L'univers des TIC est l'un des marchés les plus dynamiques du monde (UIT, 2013). À mesure que le nombre de personnes connectées augmente, de nouveaux services et de nouvelles applications sont élaborés et les utilisateurs en veulent toujours davantage (UIT, 2013). L'éventail des TIC est très vaste et les appareils technologiques ne cessent d'évoluer. La section suivante présente donc les outils les plus populaires chez notre population à l'étude, soient : les téléphones intelligents, les tablettes électroniques, les

lecteurs audio numériques (mp3), les réseaux sociaux numériques ainsi que la messagerie texte.

1.2.1 Les téléphones intelligents

Le téléphone intelligent est un nouveau type de téléphone qui permet, en plus de la communication téléphonique, de naviguer sur Internet et qui contient plusieurs des fonctions d'un ordinateur personnel (Blanc, 2010).

En 2007, le téléphone intelligent prend un tournant exceptionnel: performance, fonctionnalités, options, design et finition (Joiner et al., 2012). Il offre désormais les fameuses applications mobiles¹ (Cotarmanac'h Echevarria & Wallstein, 2013). L'essor du téléphone intelligent et des applications mobiles a favorisé la commercialisation d'une variété d'applications. En 2011, on recensait déjà plus de 6000 applications sur cet outil, offrant des services très variés, notamment la possibilité d'utiliser les réseaux sociaux tels que Facebook, le GPS, en passant par les applications de jeux et les publicités ciblées en fonction de l'emplacement de l'utilisateur (UIT, 2011).

¹Une application mobile est conçue pour fonctionner sur un appareil mobile. Parmi les appareils mobiles, on trouve notamment les téléphones intelligents et les tablettes numériques. L'application mobile peut être préinstallée sur l'appareil mobile, téléchargée dans une boutique en ligne ou accessible à partir d'un serveur web (Office québécois de la langue française - OQLF, 2012a).

Selon une société internationale de recherche et de conseils en matière de technologies d'information (Garner Inc.), les ventes de téléphones intelligents en 2010 dans le monde s'établissaient à 296,6 millions d'unités (UIT, 2011), ce qui laisse croire que ce type d'appareil est appelé à prendre une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne des individus. L'étude de Thivierge (2011) menée auprès des étudiants du Cégep de Jonquière révèle pour sa part que 20,8 % des étudiants de l'étude possède un téléphone intelligent. Cet appareil devient progressivement le premier moyen de se connecter à Internet (UIT, 2011).

1.2.2 Les tablettes électroniques

La tablette électronique, communément appelée la tablette numérique ou tablette tactile, peut être définie comme étant « un petit appareil portatif en forme de tablette, dépourvu de clavier, ayant pour seule interface un écran tactile, qui offre de nombreuses possibilités de personnalisation, intègre plusieurs applications et permet l'accès à Internet, et dont les fonctionnalités se rapprochent souvent de l'ordinateur de bureau » (OQLF, 2012b).

Cet appareil offre la possibilité aux utilisateurs d'accéder à plusieurs fonctions comme la lecture de livres numériques, l'accès à un agenda et à des calendriers très complets et la possibilité de retoucher ses photos (UIT, 2010).

La tablette tactile était encore peu utilisée de la population en 2011, lors de la réalisation des entrevues de recherche. En effet, l'étude de Thivierge (2011), réalisée auprès d'étudiants du Cégep de Jonquière révélait que seulement 4 % des étudiants possèdent une tablette numérique. Depuis quelques années, cet appareil fait son entrée dans les établissements d'enseignement (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2013). Les enseignants et les étudiants découvrent de nouvelles manières d'apprendre avec cet outil. Par contre, il n'existe pas de statistiques précises quant au pourcentage d'utilisation des tablettes tactiles en milieu scolaire.

1.2.3 Les lecteurs audio numériques

Un lecteur audio numérique est un appareil portable contenant une capacité de stockage importante de fichiers numériques (Thaureaux de Levare, 2007). Le baladeur audio permet de transmettre un son de qualité variable, de la musique, des vidéos ou des images, stockés sous forme de fichiers informatiques (Thaureaux de Levare, 2007). Le format le plus reconnu universellement pour le stockage du son est le format MP3 (Thaureaux de Levare, 2007). C'est pour cette raison que nous nous attarderons principalement au lecteur audio numérique MP3 dans cette section.

Plusieurs générations de lecteurs audio numériques ont fait leur apparition, permettant entre autres d'acheter de la musique en ligne et de se connecter à Internet par l'entremise du

réseau Wi-Fi. À l'heure actuelle, le MP3 permet certes d'écouter de la musique, mais offre également une gamme d'applications, passant de l'appareil photo à l'écoute de radio (Wordpress, 2009). À l'inverse, plusieurs téléphones intelligents permettent d'écouter de la musique, donc servent de lecteur audio numérique. L'étude de Thivierge (2011) révèle que 83,2 % des participants du Cégep de Jonquière possèdent un lecteur MP3, ce qui est révélateur de la popularité de cet appareil chez les étudiants.

1.3 LES APPLICATIONS

La section suivante présente deux applications très populaires auprès des jeunes adultes, soit les réseaux sociaux numériques et la messagerie texte. Il est indispensable de traiter de ces plates-formes dans le présent chapitre considérant leur popularité incontestable.

1.3.1 Les réseaux sociaux numériques (RSN)

L'univers des réseaux sociaux numériques (RSN) rejoint depuis quelques années une grande partie de la population mondiale (Blanc, 2010; Denouël, 2012; Kluemper & Rosen, 2009). Cet usage exponentiel des réseaux sociaux en ligne suscite de nombreuses réactions : alors que certains sont favorables aux échanges interpersonnels sans intermédiaire, d'autres considèrent que ces dispositifs détruisent le lien social (Denouël, 2012).

Ces outils de communication n'ont pas fini de changer les usages, les pratiques professionnelles et la vie des internautes puisqu'ils sont en constante évolution. On les utilise surtout pour socialiser et pour s'exprimer (Blanc, 2010), mais aussi pour partager des intérêts et des activités communes (Kluemper & Rosen, 2009). On peut parler de RSN dès que deux internautes interagissent par le biais d'une plate-forme, telle que Facebook, LinkedIn et Twitter (Blanc, 2010). Les fonctions principales de ces réseaux sont de relier des personnes du monde entier pour qu'ils puissent discuter, produire et partager de l'information (Fanelli-Isla, 2012).

Selon les informations disponibles, il semble que la majorité des internautes québécois utilisent les RSN (82,2 %), ce qui correspond à 62,7 % des adultes québécois (Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations - CEFRIO, 2013). Ce sont les jeunes âgés entre 18 et 34 ans qui demeurent les plus actifs sur ces plates-formes; en 2013, 91 % de cette catégorie utilisent les réseaux sociaux en ligne (CEFRIO, 2013). Les femmes utiliseraient davantage les RSN pour se comparer avec les autres et pour rechercher de l'information alors que les hommes les utiliseraient pour se faire des amis (Haferkamp, Eimler, Papadakis, & Kruck, 2012).

Sans grande surprise, Facebook est le réseau social le plus populaire chez les québécois (65,8 % des internautes) suivi de LinkedIn (15 %) et de Twitter (12 %) (CEFRIO, 2013).

Pour ce qui est de la fréquence de l'utilisation, on dénote que 43,6 % des internautes visitent Facebook quotidiennement (CEFRIIO, 2013). Pour leur part, 79 % des jeunes adultes âgés entre 18 et 34 ans utilisent Facebook (CEFRIIO, 2013).

1.3.2 La messagerie texte

L'une des applications mobiles les plus populaires est certes la messagerie texte. Les messages textes ont gagné beaucoup de popularité et permettraient de rester en contact avec les autres (Hampton, Sessions, & Ja Her, 2011). Ce phénomène serait particulièrement populaire chez les adolescents et les jeunes adultes (Horst & Miller, 2006; Ling, 2004). C'est dans les années 1990 que ce type de communication émerge. Ces messages courts, communément appelés « SMS (abréviation de Short Message Service) » ou « Texto », permettent de communiquer rapidement de mobile à mobile. En 2011, en moyenne 200 000 SMS auraient été envoyés chaque seconde dans le monde (UIT, 2010). Les Canadiens ont échangé 24 milliards de messages texte au premier trimestre de 2013, ce qui suppose une moyenne de 270 millions d'envois par jour (Association canadienne des télécommunications sans fil - ACTS, 2013). Le total annuel s'élevait en 2012 à 96,5 milliards d'envois, contre les 78 milliards de messages envoyés en 2011, ce qui suppose que l'envoi de SMS est en constante augmentation (ACTS, 2013).

Un peu plus loin d'ici, une étude réalisée auprès de collégiens Tunisien (Halayem et al., 2010) illustre que les deux moyens privilégiés de communication chez les participants sont les appels téléphoniques et l'utilisation des SMS. Les jeunes présenteraient des signes de dépendance aux SMS dans 33,4 % des cas et maintiendraient leurs relations sociales exclusivement grâce au SMS dans 18 % des cas (Halayem et al., 2010). Ces données illustrent bien l'importance de plus en plus préoccupante qu'a la messagerie texte chez les jeunes adultes.

1.4 LA FRÉQUENCE ET LES CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION DES TIC

Les TIC poursuivent leur essor dans toutes les régions habitées du monde, permettant à un nombre croissant d'individus de communiquer d'une manière ou d'une autre. Les technologies ne sont cependant pas accessibles à tous : on observe des écarts d'utilisation qui sont attribuables à certaines caractéristiques telles que l'âge, le genre, le niveau de scolarité et les revenus (Lelong, Thomas, & Ziemlicki, 2004). Ces écarts font référence au fait que l'adoption des TIC se fait à un rythme différent selon les caractéristiques socio-économiques d'une population (Institut de la statistique du Québec, 2011).

La section qui suit dresse un portrait statistique de la fréquence et des caractéristiques d'utilisation des TIC chez les adultes et les jeunes adultes. Il a toutefois été ardu de décrire clairement le portrait des utilisateurs considérant qu'il existe beaucoup de petites études,

mais peu de grandes études longitudinales. Il est difficile d'effectuer une comparaison des données, puisque les études consultées sont basées sur de petits échantillons non représentatifs.

1.4.1 Chez les adultes

Au Canada, en 2009, 80,3 % des individus âgés de plus de 16 ans avaient utilisé Internet à des fins personnelles au cours des douze derniers mois (Statistique Canada, 2010). Chez les moins de 34 ans, ce sont 96,5 % des personnes qui ont rapporté avoir utilisé Internet, par opposition à 87,8 % chez les 35 à 54 ans, à 71,1 % pour les 55 à 64 ans et à 40,7 % pour celles ayant plus de 65 ans (Statistique Canada, 2010).

Les individus les plus scolarisés utiliseraient davantage Internet (Crapeau & Metzger, 2009). En effet, toujours en 2009, 94,7 % des personnes détenant un diplôme universitaire avaient utilisé Internet à des fins personnelles au cours des douze derniers mois, comparativement à 83,4 % pour les personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou collégiales et à 50,7 % pour les individus n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires (Statistique Canada, 2010). Finalement, 81 % des hommes et 79,7 % des femmes ont mentionné avoir utilisé Internet au cours de l'année 2009 (Statistique Canada, 2010). Les hommes utiliseraient davantage Internet pour le divertissement et les jeux en ligne que les femmes (Joiner et al., 2012).

Pour ce qui est de la téléphonie cellulaire, 59 % des ménages canadiens ont rapporté avoir utilisé cet appareil à des fins personnelles en 2004 (Industrie Canada, 2012). En 2006, on dénombrait 52 abonnés par 100 habitants (Industrie Canada, 2012). De façon plus spécifique, 74 % des individus âgés entre 18 et 34 ans possédaient un téléphone cellulaire, comparativement à 72 % pour les personnes âgées entre 35 et 54 ans et à 48 % pour les individus de 55 ans et plus (Industrie Canada, 2012). En ce qui concerne le revenu, on observe que les personnes mieux nanties sont plus nombreuses à posséder un téléphone cellulaire; 90,9 % des individus ayant un revenu supérieur possédaient un cellulaire en 2007 en comparaison à 76,2 % pour les personnes ayant un revenu moyen et à 42,5 % pour les individus ayant un revenu inférieur (Industrie Canada, 2012).

1.4.2 Chez les adolescents et les jeunes adultes

L'utilisation des TIC est une habitude bien ancrée chez les jeunes. L'enquête du CEFRIO de 2009 révèle que 91 % des jeunes de 12 à 24 ans avaient accès à Internet haute vitesse à la maison (CEFRIO, 2011). Par ailleurs, 57 % d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire, 64 % un ordinateur de bureau, 39 % un ordinateur portable et 84 % un lecteur de type MP3. L'étude de Lenhart, Rainie et Lewis (2001) soutient que 33 % des adolescents âgés de 12 à 17 ans ont utilisé leur cellulaire pour envoyer un message texte et qu'un adolescent sur quatre a utilisé son cellulaire pour se connecter à Internet (Lenhart et al., 2001).

Thivierge (2011) a elle aussi investigué l'utilisation des TIC, plus particulièrement chez les jeunes étudiants du Cégep. Les résultats démontrent que 75,6 % des répondants possèdent un téléphone cellulaire, 20,8 % un téléphone intelligent et 75,1 % un ordinateur portable. La proportion de filles possédant un téléphone cellulaire est plus élevée que celle des garçons (82,4 % comparativement à 64,2 %) (Thivierge, 2011). Par ailleurs, seulement 1,4 % des étudiants n'ont pas accès à Internet à la maison (Thivierge, 2011).

Dans le même ordre d'idées, 43 % des adolescents âgés de 12 à 17 ans se branchent dix heures et moins par semaine, 32 % de 11 à 20 heures et 25 % se branchent 20 heures ou plus (CEFRIIO, 2011). Pour ce qui est du groupe d'âge de 18 à 24 ans: a) 27 % utilisent les TIC dix heures et moins par semaine, b) 32 % de 11 à 20 heures et c) 40 % se branchent 20 heures ou plus (CEFRIIO, 2011). Les étudiants utilisent les TIC quelquefois par semaine ou une fois ou plus par jour pour rechercher de l'information (90,2 %), pour communiquer par courrier électronique (80,5 %), pour clavarder (57,6 %) ou pour écouter ou télécharger des films ou vidéos (33,1 %) (Thivierge, 2011). Ceux-ci se branchent à Internet principalement de la maison, mais ils y accèdent aussi de divers lieux par le biais de leur portable, de leur lecteur audionumérique ou encore de leur téléphone intelligent (Thivierge, 2011).

1.5 LES CONSÉQUENCES DES TIC SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES JEUNES ADULTES

La vie dans une société en réseau ouvre, certes, de nombreuses perspectives passionnantes, mais amène aussi à poser des questions sur l'utilisation la plus rationnelle possible des nouvelles technologies et des nouveaux services, dans l'intérêt de la société (UIT, 2013). De plus en plus, des questionnements éthiques sont soulevés par les TIC, notamment en regard de la protection de la vie privée (Thivierge, 2011). La partie qui suit fait ressortir l'ampleur de la problématique des technologies dans la société actuelle en ce qui a trait à la conduite automobile, à la vie privée, à la cyberintimidation et à la cyberdépendance.

1.5.1 Les TIC et la conduite automobile

L'usage du téléphone cellulaire peut accroître la sécurité routière parce qu'il permet de signaler les accidents et les pannes. Cependant, l'usage de la téléphonie cellulaire au volant est considéré comme étant dangereux (Ling, 2004). C'est bien connu, la conduite automobile exige l'attention et la concentration du conducteur afin d'être à l'affût des imprévus qui peuvent survenir. L'utilisation du cellulaire au volant, pour parler ou envoyer des messages textes, représente une importante source de distraction durant la conduite d'un véhicule (Ling, 2004; Société de l'assurance automobile du Québec - SAAQ, 2013).

L'utilisation du cellulaire au volant atténue la performance du conducteur et augmente le risque d'accidents (Ling, 2004; SAAQ, 2013). Bien qu'il n'y ait pas de statistiques précises concernant le nombre d'accidents causés par cette problématique, les conducteurs qui utilisent le cellulaire au volant sont 23 fois plus susceptibles d'être impliqués dans un accident ou encore de passer près que les automobilistes non distraits (Association canadienne des automobilistes - CAA, 2012). Au Québec, il est donc interdit depuis 2008 pour tout conducteur d'utiliser un appareil ayant une fonction téléphonique lorsque ce dernier n'est pas utilisé avec un dispositif de mains libres. Le fait d'avoir commis cette infraction entraîne une amende de 80\$ à 100\$ et la perte de trois points d'inaptitude (SAAQ, 2013).

Malgré ces interdictions, plusieurs individus continuent d'utiliser leur cellulaire en conduisant. Depuis le 1^{er} juillet 2008, 202 764 infractions en lien avec le cellulaire au volant ont été inscrites dans les fichiers de la SAAQ. Selon un sondage réalisé par la SAAQ en 2012, 50 % des conducteurs possédant un téléphone cellulaire avouent qu'il leur arrive de l'utiliser pour parler en conduisant. Parmi ceux-ci, 18 % affirment que cela leur arrive souvent, et ce, plus particulièrement chez les personnes âgées entre 25 et 34 ans (SAAQ & Léger Marketing, 2013). Pour ce qui est de l'envoi de SMS, 18 % des individus possédant un cellulaire avouent qu'il leur arrive d'écrire ou de lire des messages textes en conduisant et parmi ce nombre, 13 % le font souvent. Soulignons que 37 % des personnes qui écrivent ou lisent des SMS en conduisant un véhicule sont des personnes âgées entre 16 et 34 ans

(SAAQ & Léger Marketing, 2013). En ce qui a trait au genre, 21 % des hommes comparativement à 13 % des femmes utiliseraient la messagerie texte au volant (SAAQ & Léger Marketing, 2013).

Considérant l'ampleur de la problématique de l'utilisation du cellulaire au volant, la SAAQ a déployé une troisième campagne de sensibilisation sur l'utilisation des SMS au volant en 2013, qui comprenait deux messages télévisés en français et un message radiophonique en anglais (SAAQ, 2013). À ce stade, nous n'avons pas de données sur les effets de cette campagne médiatique.

1.5.2 Les TIC et les risques associés à la divulgation de données personnelles

L'un des effets dommageables et en progression avec l'effervescence des TIC concerne les risques associés à la divulgation de données personnelles sur Internet (Ling, 2004). Ce phénomène s'est considérablement accentué avec l'essor des transactions en ligne et des réseaux sociaux. La partie ci-dessous décrit donc les conséquences associées à la divulgation d'informations personnelles en ligne.

L'augmentation du nombre d'internautes accentue les risques au niveau de la protection des données personnelles (CEFRIQ, 2013). En 2013, huit Québécois sur dix divulguent des

informations personnelles en ligne et les internautes âgés entre 25 et 44 ans sont ceux qui le font le plus (CEFRIO, 2013). Malgré les précautions que prennent les internautes, 3,4 % de ceux-ci auraient été victimes de vol d'identité en ligne (CEFRIO, 2013).

Dans le même ordre d'idées, la proportion d'internautes effectuant des transactions sur un appareil mobile a plus que doublé en un an. En effet, en 2013, près d'un internaute sur quatre effectue des transactions sécurisées sur un appareil mobile. Les internautes âgés entre 18 et 34 ans sont ceux qui utilisent le plus de transactions sur cellulaire (35 %). La perception de sécurité de ces transactions n'a toutefois pas augmentée (CEFRIO, 2013).

Par ailleurs, il arrive fréquemment aux internautes de jouer à des jeux en ligne. Ces sites incitent les individus à donner des informations personnelles en offrant une récompense. Ces informations personnelles peuvent être accessibles aux publicitaires et aux autres internautes (Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario - CHEO, 2013). À ce sujet, Turow et Nir (2000) confirment que les enfants sont plus susceptibles de divulguer des informations personnelles pouvant servir à des firmes commerciales et ainsi occasionner des problèmes, tel que le vol d'identité (Turow & Nir, 2000).

Les réseaux sociaux demandent généralement aux utilisateurs de remplir un profil détaillé (CHEO, 2013). Le risque de ne pas restreindre l'accès de son profil est particulièrement marqué chez les adolescents. Il est donc important de sensibiliser les jeunes utilisateurs à l'importance de sécuriser leurs données personnelles puisque le fait de rendre publique une information privée est la forme la plus commune de cyberintimidation. Il est important de se rappeler du caractère permanent des données exposées puisque les propriétaires des réseaux sociaux conservent une copie des contenus (CHEO, 2013). Le fait de communiquer ces informations pourrait avoir des répercussions à long terme. Les réglages de confidentialité permettent donc de protéger les données personnelles (CHEO, 2013).

1.5.3 L'usage problématique d'Internet

Pour certains internautes, les TIC sont plus qu'un moyen de communication, de travail ou de distraction. Il devient le centre de leur vie, ce qui entraîne des effets néfastes comparables aux autres conduites addictives, telle que la dépendance à l'alcool, au jeu et à la drogue (Chebbi, Koong, Liu, & Rottman, 2000). Les spécialistes ne s'entendent toutefois pas sur le terme à employer (utilisation pathologique, problématique d'Internet, cyberaddiction, cyberdépendance) (Sergerie & Lajoie, 2007). Ce concept n'était pas répertorié dans le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-IV) et ne détiendrait pas de catégorie dans le DSM-V, paru en 2013 (Van Mourik, 2012).

L'usage problématique d'Internet et des TIC, communément appelé « cyberdépendance », se traduit par une utilisation des technologies ou des moyens de communications offerts par Internet qui engendre des difficultés chez l'individu (Caplan, 2002). La cyberdépendance amène un sentiment de détresse et des problèmes au niveau psychologique, social ou professionnel (Brenner, 1997; Caplan, 2002; Kiesler & Kraut, 1999). Cette problématique toucherait principalement les jeunes âgés entre 15 et 30 ans. Une personne est considérée comme étant dépendante lorsque l'utilisation d'Internet dépasse 40 heures par semaine (FAPEO, 2008).

Les symptômes physiques et psychologiques de la cyberdépendance sont multiples; maux de dos, négligence de l'hygiène, insomnie, maux de tête, pensées obsédantes, sentiment de vide, irritabilité, etc. (Sergerie & Lajoie, 2007; Van Mourik, 2012) et cette dépendance peut occasionner des difficultés familiales, conjugales, professionnelles et affectives, un abandon des loisirs et une fuite du monde réel (Lejoyeux, Romo, & Adès, 2006).

Ainsi, Van der Linden soulignait déjà en 2001 qu'au sein d'un échantillon de 339 personnes de moins de 35 ans issues de la population générale de Genève, 31 % des individus se considéraient comme dépendants de leur portable. La séparation n'était pas envisageable et le fait de l'oublier ou de le perdre était angoissant (Van der Linder, 2001).

Pourquoi le portable est-il devenu si important dans la vie des jeunes adultes? En fait, cette population a un grand besoin de sentir qu'elle garde contact avec son groupe d'appartenance et qu'elle peut être facilement en contact avec celui-ci. Peu importe le contenu des échanges, ce qui compte, c'est d'assurer la relation (Fédération des Associations des Parents de l'Enseignement Officiel - FAPEO, 2008).

1.5.4 La cyberintimidation

Un autre risque que courent les jeunes utilisateurs des TIC serait la cyberintimidation, qui consiste à transmettre des messages inappropriés aux autres par le biais des technologies numériques (O'keeffe & Clarke-Pearson, 2011). Plus spécifiquement, ce concept peut être défini comme étant des actes répétés d'agression psychologique commis par un individu, ou par un groupe d'individus, qui rejoint ses victimes par l'intermédiaire du réseau Internet, du courriel, de la messagerie instantanée ou textuelle (OQLF, 2008; Vandebosch & Van Cleemput, 2008). Bien que l'intimidation existe depuis toujours, elle prend désormais une autre forme avec l'émergence de la cyberintimidation (Vandebosch & Van Cleemput, 2008). En effet, les TIC permettent aux intimidateurs d'être en contact constant avec leur victime, entre autres par le biais des réseaux sociaux et de la messagerie texte. La cyberintimidation est très commune et peut arriver à tous les jeunes qui utilisent les TIC (OQLF, 2008). En effet, Internet procure aux utilisateurs un sentiment d'anonymat, leur permettant de se désinhiber et ainsi de réaliser des choses qu'ils ne feraient pas autrement (OQLF, 2008). À titre d'exemple, ils envoient des courriels et des messages

textes insultants sans prendre conscience que les gestes posés peuvent être retracés et que cela peut entraîner des conséquences néfastes chez les victimes, telles l'absentéisme et des problèmes à l'école, la solitude et la perte d'estime de soi (Gendarmerie royale du Canada, 2013 ; Gouvernement du Québec, 2010).

Le fait de faire circuler des vidéos ou des photos intimes en ligne après une rupture conjugale et écrire des commentaires désobligeants sur le blogue de quelqu'un sont des exemples de cyberintimidation (Gouvernement du Québec, 2010). La forme de cyberintimidation la plus courante concerne le fait de recevoir des courriels ou des messages instantanés menaçants ou agressifs, ce type d'incident ayant été indiqué par 73 % des victimes (Institut de recherche en santé du Canada, 2012). Les jeunes adultes entre 18 et 24 ans étaient proportionnellement trois fois plus nombreux que ceux de 25 ans et plus à indiquer avoir été victimes de cyberintimidation, soit 17 % contre 5 % (Perreault, 2013).

Au cours des dernières années, un programme de prévention a été mis sur pied au Québec, soit le programme « Vous Net pas seul² » (Direction du service de police de la

²Direction du service de police de la Ville de Lévis (2010) Vous Net pas seul. En ligne. <http://www.ville.levis.qc.ca/police/Prevention/ProgrammeVousNETpasseul.htm>. Page consultée le 20 octobre 2013

Ville de Lévis, 2010). Ce programme vise d'abord à informer les adolescents des dangers de la navigation imprudente et donne des conseils de sécurité (Gouvernement du Québec, 2010).

1.6 LA PERTINENCE DU PRÉSENT MÉMOIRE

L'effervescence des TIC engendre des bouleversements qui méritent que l'on s'y attarde. Par leur développement fulgurant, les TIC entraînent une redéfinition de notre mode de vie quotidien. En effet, plusieurs auteurs sont d'avis que les technologies numériques ont des conséquences directes ou indirectes dans tous les aspects de la vie personnelle et professionnelle des individus. Plusieurs études ont porté, jusqu'à présent, sur le profil d'utilisation des TIC, de même que les impacts des TIC dans la vie quotidienne des jeunes adultes. Toutefois, peu ont porté sur les conséquences des TIC sur le fonctionnement social de ces jeunes, c'est pourquoi nous nous sommes intéressés à ces aspects.

Considérant la grande utilisation des TIC chez les jeunes adultes et les problématiques que cela entraîne, il est donc pertinent d'étudier les conséquences des TIC dans les différentes sphères de la vie de cette population puisque cela n'a pas été exploré dans sa globalité dans la littérature. D'ailleurs, Hertlein (2012) suggère que des chercheurs

investiguent comment les technologies affectent le fonctionnement des populations plus jeunes.

Nous avons choisi les étudiants âgés entre 18 et 30 ans comme échantillon puisque la population étudiante serait plus active sur les technologies numériques que toute autre génération (Kohut, Parker, Keeter, Doherty, & Dimock, 2007; Salaway, Caruso, Nelson, & Ellison, 2008). L'objectif général de l'étude est de déterminer les conséquences de l'émergence des technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement social chez les étudiants âgés entre 18 et 30 ans.

CHAPITRE 2 LA RECENSION DES ÉCRITS

Ce chapitre traite du concept du fonctionnement social et des facteurs individuels et environnementaux qui l'influencent. Également, les conséquences des technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement social seront abordées.

2.1 LE FONCTIONNEMENT SOCIAL

Le fonctionnement social constitue l'objet d'étude et d'intervention du travail social et l'évaluation du fonctionnement social est un acte réservé aux travailleurs sociaux (Boily & Bourque, 2011) et il est au cœur de la présente étude. Puisque ce concept n'a pas de définition unique (Zanello, Weber Rouget, Gex-Fabry, Maercker, & Guimon, 2006), nous en retiendrons quelques-unes que nous considérons comme plus proches de la vision du travail social québécois.

Jusqu'en 1939, c'est le concept d'adaptation sociale qui désignait l'objet d'étude et d'intervention du service social (Alary, 2009). Le fonctionnement social a été introduit spontanément en 1934 par Barlett et apparaît dans plusieurs autres publications entre 1934 et 1940 (Alary, 1968). C'est à partir des années 1940 que le fonctionnement social remplace définitivement la théorie de l'adaptation sociale. Entre 1940 et 1960, beaucoup d'auteurs se consacrent à expliciter le concept afin d'établir une théorie générale du fonctionnement social (Alary, 2009). Le fonctionnement social est, à cette époque, défini comme un phénomène pouvant être déterminé par les besoins et les capacités de la

personne et par les exigences et les opportunités de l'environnement (Alary, 2009). Au Québec, c'est au début des années 1960 que l'on assiste à la diffusion du fonctionnement social, désignant à ce moment les actes considérés comme essentiels pour remplir les rôles multiples que chaque individu est appelé à accomplir à titre de membre de groupes sociaux (Boehm, 1959).

De façon générale, les auteurs considèrent à ce jour que le fonctionnement social résulte de l'interaction entre l'individu et l'environnement dans lequel il évolue (Bilodeau, 2005; Boily & Bourque, 2011; Clare, Corney, & Cairns, 1983). Ce concept réfère également à la capacité d'un individu à jouer son rôle au sein de la société, à l'accomplissement de différents rôles sociaux et à la capacité d'un individu à organiser sa vie quotidienne (Boily & Bourque, 2011). Le fonctionnement social renvoie aux interactions et aux interinfluences entre les moyens et les aspirations d'une personne pour assurer son bien-être, réaliser ses activités quotidiennes et ses rôles sociaux pour satisfaire ses besoins et ses attentes, les ressources, les opportunités et les obstacles de son environnement (Boily & Bourque, 2011). C'est aussi la façon dont une personne interagit avec les autres dans son contexte social (Beattie & Stevenson, 1984).

L'évaluation qu'on fera du niveau de fonctionnement social d'un individu dépend des normes sociales ou, dit autrement, du contexte culturel dans lequel la personne, le groupe

ou la collectivité évolue (Bilodeau, 2005). Ainsi, la société n'aura pas les mêmes attentes envers un adolescent qu'envers un adulte ou une personne âgée et ces attentes varieront selon la région du globe dans laquelle la personne se retrouvera (Bilodeau, 2005). En résumé, toute une multitude de facteurs individuels ou environnementaux peuvent entraver ou faciliter le fonctionnement social et ils seront présentés dans la section suivante.

2.1.2 Les facteurs individuels ayant des conséquences sur le fonctionnement social

Le fonctionnement social est d'abord influencé par différents facteurs individuels. Nous aborderons principalement la santé (physique et mentale), l'estime de soi et la personnalité comme facteurs d'influence individuels puisque ce sont eux qui retiennent le plus l'attention des auteurs.

La santé³ joue un rôle déterminant sur le fonctionnement social des individus dans la mesure où elle a un impact sur la capacité des individus à accomplir les rôles sociaux (Ninacs & Leroux, 2002). Une bonne santé physique permet de bien fonctionner socialement alors que d'être en mauvaise santé peut affecter plusieurs sphères de la vie d'un individu (Le Collège royal des psychiatres, 2012).

³La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (Organisation mondiale de la Santé, 2014). Depuis 1946, la définition de l'OMS n'a pas changé.

Le fait d'avoir une déficience physique entraverait le fonctionnement social puisque cela empêche la réalisation d'activités courantes ou l'exercice des rôles sociaux (Gouvernement du Québec, 2014). En effet, la déficience physique limiterait l'individu dans plusieurs sphères, notamment en ce qui a trait à la participation à des activités en raison de barrières architecturales (Gouvernement du Québec, 2014). De plus, un cumul de handicaps entraînerait souvent une rupture progressive des liens sociaux, ce qui aurait un impact notable au plan du fonctionnement en société (Paugam, 2007).

La perte d'autonomie liée au vieillissement est également un facteur considérable en ce qui a trait au fonctionnement social puisqu'elle transforme la vie quotidienne, les habitudes, les activités et les relations sociales (Cavalli, Bickel, & Lavive D'Epinay, 2002). Les atteintes cognitives liées au vieillissement contribueraient aussi à diminuer les habiletés d'une personne à accomplir ses rôles sociaux et à accomplir ses activités quotidiennes, notamment en ce qui a trait à la préparation des repas, à l'entretien ménager et à la gestion financière (Lagrange, 2006).

La santé mentale serait aussi un facteur influençant le fonctionnement social des individus. Dans les pays industrialisés, les troubles mentaux, tels que la dépression majeure, le trouble bipolaire et la schizophrénie, représentent quatre des dix principales causes d'invalidité (Murray & Lopez, 1996). Le statut économique, le degré d'attention,

l'âge, la durée de la maladie et le nombre de symptômes négatifs seraient des facteurs influençant le niveau de fonctionnement social des personnes atteintes d'un trouble de santé mentale (Bae, Lee, Park, Hyun, & Yoon, 2010). Le fait d'avoir un trouble mental affecterait la réussite scolaire, les possibilités et les succès professionnels, les processus cognitifs ainsi que la formation et la nature des relations interpersonnelles (Brown, Tas, Can, Esen-Danaci, & Brune, 2014). Des études réalisées auprès de jeunes adultes et auprès d'individus ayant fait une psychose semblent démontrer que les personnes ayant des déficits au niveau du fonctionnement social, tels que des difficultés d'attention, une difficulté d'adaptation au stress, une enfance difficile ou encore des difficultés académiques sont plus à risque de développer une maladie mentale, telle que la schizophrénie (Ballon, Kaur, Marks, & Cadenhead, 2007; Dragt, Nieman, Becker, Van de Fliert, de Haan, & Linszen, 2010; Sullivan, Lewis, Wiles, Thompson, & Evans, 2013). Une autre étude illustre que le fait d'avoir des difficultés au niveau des habiletés sociales aggrave la dépression et les problèmes cognitifs chez les personnes atteintes d'un trouble bipolaire (Depp et al., 2010).

L'estime de soi est aussi un facteur ayant certaines conséquences sur le fonctionnement social. Une bonne estime de soi débiterait par l'autoreconnaissance de son identité et de sa compétence propre, ce qui ouvrirait la porte à la reconnaissance de cette même compétence par les autres (Ninacs, 1995). Une faible estime de soi constitue un facteur de risque en ce qui a trait notamment à l'adoption de comportements violents alors qu'une bonne estime de

soi constitue un facteur de protection, entre autres en ce qui concerne la performance scolaire (Barker, 2003; Hudson, Mathiesen, & Lewis, 2000).

La personnalité des individus joue également un rôle de protection ou de facteur de risque sur le fonctionnement des individus. En effet, certaines études ont démontré que l'extroversion, par opposition à l'introversion, a un impact positif sur la capacité des personnes à accomplir les rôles sociaux (Ranjith, Farmer, McGuffin, & Cleare, 2005). L'extroversion et la sociabilité seraient des traits de personnalité qui favorisent le développement de relations interpersonnelles, augmentant ainsi le niveau de fonctionnement social (Ordonana et al., 2013) alors que l'impulsivité serait un trait de personnalité qui aurait parfois des conséquences négatives dans les relations interpersonnelles puisque cela pourrait entraîner des comportements mésadaptés et une difficulté à résoudre des difficultés interpersonnelles (Dawson, Shear, & Strakowski, 2012).

Retenons donc que la santé, l'estime de soi et la personnalité sont des facteurs individuels qui influencent le niveau de fonctionnement social puisqu'ils ont un impact considérable sur la capacité d'agir et l'accomplissement des rôles sociaux. Cependant, des facteurs environnementaux peuvent aussi avoir un impact considérable sur le fonctionnement social. Nous explorerons donc ces éléments dans la section suivante.

2.1.3. Les facteurs environnementaux ayant des conséquences sur le fonctionnement social

Comme nous l'avons souligné précédemment, certains facteurs liés à l'environnement ont un impact sur le fonctionnement social. Nous retiendrons ici les conditions socioéconomiques, la communauté dans laquelle évoluent les individus et les liens sociaux comme principaux facteurs environnementaux.

D'abord, les conditions socioéconomiques auraient un impact sur le fonctionnement social (Bilodeau, 2005; Ministère de la Santé et des Services sociaux - MSSS, 1998). Certains facteurs, tels que le niveau de scolarité et le revenu, auraient un impact sur la capacité des individus à subvenir à leurs besoins primaires (ex. se nourrir et se loger) (Boisvert, 2009). Le fait de pouvoir satisfaire ou non ses besoins de base aurait un impact important sur l'appropriation du pouvoir des individus et, incidemment, sur leur niveau de fonctionnement social (Barker, 2003).

La communauté dans laquelle évolue une personne aurait également une influence considérable sur le fonctionnement social (MSSS, 1998). Dans les milieux défavorisés, l'espérance de vie en bonne santé serait inférieure de 14 ans à celle des autres milieux (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux Québec, 2009). L'environnement géographique dans lequel vivent les personnes, comme facteur déterminant l'accès aux services de santé, est également un facteur à considérer

(MSSS, 1998). En effet, les personnes vivant en milieu urbain ont un meilleur accès aux soins de santé et ont généralement un meilleur fonctionnement social (Laurent, 2002).

Enfin, le réseau social, tant par la quantité que la qualité, a des conséquences sur le niveau de fonctionnement social des personnes (Bilodeau, 2005; Paugam, 2008). La notion de réseau social désigne les relations entre les individus, que celles-ci soient en face à face ou à distance, par le biais des différents moyens de communication (Mercklé, 2011). C'est un « système particulier de liens unissant des personnes » (Larivière, 1988), habituellement positifs, ce qui signifie que chacun des membres du réseau social s'identifie aux autres parce qu'il a le sentiment d'appartenir à une entité particulière et de partager des normes avec celui-ci (Lemieux, 2000). Les réseaux sociaux font référence au relationnel, ce lien social qui renvoie à une réflexion sur la cohésion sociale (Grossetti, 2002).

Les réseaux sociaux sont également faits de liens forts ou faibles. Les liens forts donnent généralement lieu à de l'intensité émotionnelle, comportent de l'intimité et se traduisent par des services réciproques (Lemieux, 2000). Les liens familiaux, amicaux et amoureux en sont des exemples. Les liens faibles signifient plutôt que le lien entre deux acteurs comporte une faible intensité émotionnelle, tels que les liens avec des parents éloignés ou avec d'anciens camarades de classe (Lemieux, 2000). Les réseaux sociaux ont des usages multiples; ils servent entre autres à apporter de l'aide, à faire circuler de

l'information et contribuent à l'insertion sociale (Charbonneau & Turcotte, 2005; Granovetter, 1973; Lemieux, 2000).

En effet, Bilodeau (2005) identifie que la capacité à créer un réseau social et à maîtriser le stress provoqué par les changements technologiques et sociétaux constituent des éléments positifs au bon fonctionnement social des individus. Les liens sociaux permettent d'assurer la cohésion sociale et l'intégration des individus, soit par le partage de valeurs communes ou par la reconnaissance sociale des différences lors de l'établissement des règles sociales (Bilodeau, 2005), ce que Ninacs (2008) appelle le capital communautaire. Le soutien qu'apporte le réseau social est également important (Bloom & Spiegel, 1984). L'existence de l'homme se vit dans des rapports continuels avec les autres. Selon Bilodeau (2005), l'engagement de l'être humain dans des réseaux sociaux est une condition de la construction de son identité. Il est le fondement de toutes les interactions humaines (Paugam, 2008). Le fait d'avoir un bon réseau social constitue donc un facteur de protection, alors que l'absence de relations sociales est une mesure objective de l'isolement social d'une personne, voire même d'exclusion sociale (Larivière, 1988).

2.2. LES CONSÉQUENCES DES TIC SUR LE FONCTIONNEMENT SOCIAL

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les TIC sont omniprésentes dans la société actuelle. Elles sont susceptibles d'entraîner plusieurs bouleversements en ce qui

concerne le fonctionnement social. De quelle manière les TIC entraînent-elles des conséquences sur le fonctionnement social des individus? C'est ce à quoi nous tenterons de répondre dans la partie qui suit en s'attardant plus particulièrement aux conséquences des TIC au sein du couple, de la famille, des relations sociales et dans la sphère socioprofessionnelle.

2.2.1 Conséquences des TIC au niveau conjugal

Les TIC font partie du quotidien de la plupart des individus, bouleversant ainsi la sphère conjugale. Elles favorisent la communication et les nouvelles rencontres amoureuses mais, à l'opposé, peuvent être la source de tensions dans le couple (Hertlein & Piercy, 2006; Jones & Hertlein, 2012), créant ainsi de nouveaux défis pour le couple moderne. Plusieurs auteurs se sont intéressés à la question des conséquences des technologies numériques au sein du couple. Nous aborderons donc les aspects positifs et négatifs des technologies dans l'univers des relations amoureuses.

2.2.1.1 Les conséquences positives des TIC au niveau conjugal

Depuis la fin du XXe siècle, l'univers des relations amoureuses s'est brusquement transformé avec l'avènement des TIC, ce qui comporte des avantages. Parmi les bienfaits, on retrouve la possibilité de développer plus facilement une relation amoureuse (Hertlein &

Piercy, 2006; Marshall, Bejanyan, Di Castro, & Lee, 2013; Subrahmanyam & Greenfield, 2008). Le développement d'une relation conjugale sur Internet, plus particulièrement sur les sites de rencontre, est un phénomène en constante effervescence dans la société actuelle (Kaufmann, 2010). Les adultes seraient plus susceptibles de développer une relation sur Internet que les jeunes adultes puisqu'ils seraient plus sérieux par rapport à la recherche d'un conjoint (Stephure, Boon, Mackinnon, & Deveau, 2009).

Rappelons que l'histoire des sites de rencontre traditionnels a commencé durant les années 1960 avec la création des agences matrimoniales (Lapeyre, 1980). Au début des années 1980, on assiste en Europe à la création du « minitel », connu au Québec sous l'appellation « Alextel » (Dakhliya & Poels, 2012). Cet outil offre un système de messagerie interactive anonyme en direct, à partir d'un clavier et d'un écran, que l'on considère aujourd'hui comme l'ancêtre des sites de rencontre en ligne (Dakhliya & Poels, 2012).

L'arrivée d'Internet au début de la décennie 1990 a toutefois détrôné les appareils du type minitel, en offrant une communication qui n'est plus autant axée sur les mots. En effet, les sites de rencontre en ligne permettent désormais de mettre des photos, des vidéos et de communiquer par webcam (Dakhliya & Poels, 2012). De façon générale, les relations initiées sur Internet seraient plus faciles à établir et évolueraient plus rapidement (Mckenna, Green, & Gleason, 2002). Cette façon de faire permet aux candidats amoureux d'échanger

en ligne avant la rencontre en face à face (Kaufmann, 2010) et permet d'en apprendre facilement sur les pensées et les goûts de l'autre (Barnes, 1996). Cela est également un bon moyen pour les personnes plus timides de rencontrer des gens (Parker & Wampler, 2003).

Déjà en 2001, plus d'un million de canadiens révélaient avoir utilisé un site de rencontre en ligne (Brym & Lenton, 2001). Plusieurs facteurs seraient à l'origine de cette effervescence, notamment la diminution des temps libres, engendrée par la pression au travail, le faible coût d'utilisation d'Internet et l'augmentation du nombre de personnes vivant seules (Brym & Lenton, 2001). Aujourd'hui, l'industrie des sites de rencontre sur Internet est la deuxième plus lucrative après la pornographie (Belleau, 2013).

Lorsque la relation de couple est établie, il est possible d'observer d'autres bienfaits à l'utilisation des TIC. Plusieurs auteurs sont d'avis que les TIC favorisent le maintien d'une relation conjugale (Elphinston & Noller, 2011; Mazman & Usluel, 2011; Tokunaga, 2011; Tom Tong, 2013; Subrahmanyam & Greenfield, 2008; Weisskirch & Delevi, 2012). Par exemple, les TIC favoriseraient la communication et l'interaction entre les partenaires amoureux en facilitant le partage de photos, d'informations personnelles, de vidéos, etc. (Mazman & Usluel, 2011). Elles faciliteraient également la communication entre les amoureux vivant à distance (Hertlein, 2012; Tokunaga, 2011) par le biais de logiciels comme Skype (Hertlein, 2012). La communication en ligne permettrait d'accroître

l'intimité et de se sentir plus proche de son partenaire amoureux, que les conjoints soient à distance ou non (Horst & Miller, 2006; Mckenna, Green, & Gleason, 2002).

2.2.1.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau conjugal

Trois conséquences négatives de l'émergence des TIC dans la sphère conjugale seront abordées principalement puisque ce sont davantage ces conséquences qui sont exposées dans la littérature. Il s'agit des comportements de surveillance numérique entre les partenaires amoureux, de l'infidélité sur Internet et de la pornographie sur Internet.

2.2.1.2.1 Les comportements de surveillance sur les réseaux sociaux numériques au sein du couple

Depuis quelques années, les réseaux sociaux numériques ont gagné une popularité phénoménale dans la vie des individus (Mazman & Usluel, 2011). Ces plateformes permettent désormais d'accéder facilement à des informations personnelles en ligne (Muisse, Christofides, & Desmarais, 2009) engendrant ainsi une prolifération des comportements de surveillance. Les comportements de surveillance numérique font référence à l'utilisation en catimini des technologies pour observer ce que font les gens en ligne ou hors ligne (Marshall, Bejanyan, Di Castro, & Lee, 2013; Tokunaga, 2011).

On retrouverait fréquemment ces comportements de surveillance entre les partenaires amoureux (Joinson, 2008). En effet, cela se produirait au sein d'un couple sur trois (Whitty, 2003). Le fait de visiter souvent la page personnelle de son conjoint sur les réseaux sociaux, de lire les nouvelles publications de ses amis et de consulter ses messages privés sont des exemples de comportement de surveillance (Tokunaga, 2011). Nous nous intéresserons ici aux comportements de surveillance au sein du couple par le biais des réseaux sociaux numériques, afin d'en dégager les causes et les conséquences dans la vie conjugale.

D'abord, les femmes seraient plus enclines à utiliser des comportements de surveillance que les hommes (Marshall et al., 2013; Muise et al., 2009; Tokunaga, 2011). Les études actuelles ne permettent pas de déterminer si les jeunes adultes sont plus susceptibles d'utiliser des comportements de surveillance que les autres catégories d'âge (Tokunaga, 2011).

Plusieurs facteurs seraient à l'origine de tels comportements au sein du couple. D'abord, les relations conjugales instables et les doutes à propos de l'engagement affectif de l'un des partenaires occasionneraient des comportements de surveillance (Muise et al., 2009). La jalousie amoureuse, particulièrement, constitue une motivation en ce qui concerne les comportements de surveillance (Phillips, 2009). Le fait que les réseaux sociaux facilitent le maintien de la communication avec les anciens conjoints ou partenaires

sexuels ou encore qu'ils facilitent le contact avec tout individu en général peut occasionner de la jalousie et de la suspicion au sein du couple (Muisse et al., 2009). Cependant, certaines personnes sont plus susceptibles d'être jalouses que d'autres, notamment les personnes anxieuses (Marshall et al., 2013), les personnes ayant une faible estime d'elles-mêmes (Muisse et al., 2009) ou les personnes ayant déjà vécues une infidélité dans leur couple actuel ou dans une ancienne relation (Tokunaga, 2011).

Le nombre d'heures passées sur les réseaux sociaux serait directement lié à la jalousie amoureuse et ainsi aux comportements de surveillance (Elphinston & Noller, 2011; Muise et al., 2009; Papp, Danielewicz, & Cayemberg, 2012). Il s'agirait ici d'un cercle vicieux, dans l'optique où les réseaux sociaux facilitent l'accès à l'information à propos de son partenaire, pouvant éveiller la jalousie et la jalousie peut à son tour engendrer une augmentation du temps passé à utiliser des comportements de surveillance numérique (Muisse et al., 2009).

Par ailleurs, les stratégies de surveillance seraient utilisées pour en apprendre davantage sur son partenaire lors d'une nouvelle relation amoureuse (Tokunaga, 2011). Le fait de vivre loin de son partenaire amoureux serait également associé aux comportements de surveillance pour s'assurer d'avoir encore une place dans la vie de son partenaire (Tokunaga, 2011).

Ces comportements peuvent menacer la relation puisque les réseaux sociaux offrent une variété d'informations sur son partenaire (Elphinston & Noller, 2011). Cette surveillance peut entraîner une hypervigilance et des soupçons dans la relation de couple (Elphinston & Noller, 2011). Le réseau social Facebook causerait de la jalousie au sein du couple et serait à l'origine de comportements de surveillance numérique (Muisse et al., 2009). Ainsi, l'émergence des réseaux sociaux dans la sphère conjugale serait une source d'insatisfaction conjugale et de jalousie amoureuse dans l'optique où il serait difficile de maintenir une relation satisfaisante lorsque la vie conjugale est perturbée par les technologies (Elphinston & Noller, 2011).

Signalons enfin que, lors de ruptures conjugales, certains individus continuent de surveiller des informations concernant leurs ex-conjoints (Tom Tong, 2013). Les comportements de surveillance dans ce contexte seraient associés à de la détresse par rapport à la rupture du couple (Marshall, 2012). Quelques motifs seraient à l'origine de ce type de comportement de surveillance. Parmi ceux-ci, notons le désir de consulter les photos de son ex-conjoint, de savoir s'il a rencontré un autre partenaire amoureux ou encore de voir s'il y a du nouveau dans sa vie (Marshall, 2012; Tom Tong, 2013).

2.2.1.2.2 L'infidélité sur Internet

L'infidélité est un problème conjugal important qui entraîne des conséquences psychologiques, familiales, sociales et économiques (Ferron, Lussier, & Sabourin, 2013). L'émergence des TIC favoriserait le développement de relations extraconjugales notamment en raison de l'accessibilité, de l'anonymat et du caractère abordable qu'assure Internet (Cooper, 2002) créant ainsi le phénomène de l'infidélité sur Internet, communément appelé la cyberinfidélité.

La cyberinfidélité se définit par l'utilisation des TIC pour créer des échanges émotionnels ou sexuels⁴ alors que la personne est déjà engagée dans une relation de couple (Ferron et al., 2013). Il est donc question ici des conséquences de l'infidélité sur Internet au sein du couple.

L'infidélité sur Internet est répandue et peut constituer un facteur de rupture conjugale (Barnes, 1996; Hertlein, 2012; Whitty & Quigley, 2008). À cet effet, une étude réalisée par Ferron et Lussier (2012) auprès de 907 adultes concluait que 33,4 % des participants avaient déjà eu des comportements d'infidélité émotionnelle sur Internet et 17,3 %

⁴ Les échanges émotionnels incluent l'adoption de comportements de séduction, le fait d'exprimer son amour, de complimenter, de ressentir de l'amour alors que les échanges sexuels incluent le fait de regarder l'autre personne se caresser ou se stimuler sexuellement (Ferron et al., 2013).

rapportaient avoir eu des échanges à caractère sexuel alors qu'ils étaient déjà engagés dans une relation de couple (Ferron & Lussier, 2012). Les échanges à caractère sexuel peuvent se faire sur Internet, mais aussi par le biais de la téléphonie cellulaire. On assiste d'ailleurs à l'apparition du « sexting⁵ », particulièrement populaire chez les jeunes adultes (Ferron et al., 2013). Ce concept est relativement nouveau et l'analyse des causes de ce phénomène demeurerait préliminaire (Ferron et al., 2013).

Puisque l'émergence des TIC est un phénomène encore récent, les règles définissant ce qui est acceptable ou non dans les échanges émotionnels ou à caractère sexuel en ligne ne sont pas clairement définies dans le couple (Hertlein, 2012; Whitty & Quigley, 2008). À l'heure actuelle, les perceptions des partenaires amoureux impliqués dans ce type d'infidélité sont partagées. Les personnes qui participent à des échanges émotionnels ou sexuels sur Internet sont souvent d'avis que cela est acceptable puisqu'il n'y a pas de contacts physiques (Groothof, Dijkstra, & Barelds, 2009). Certains comparent même ces activités à la lecture d'un roman érotique (Barnes, 1996).

⁵ Le « sexting » consiste en l'envoi et en la réception de photos sexuellement explicites ou de messages textes à caractère sexuel utilisant la téléphonie cellulaire avec appareil photo numérique intégré (Ferron et al., 2013). De courtes vidéos peuvent aussi être envoyées (Ferron et al., 2013).

D'autres considèrent plutôt ces échanges comme étant un adultère aussi authentique que les comportements extraconjugaux en face à face et sont d'avis que cela diminue l'exclusivité de la relation (Bergner & Bridges, 2002; Whitty, 2005). À ce sujet, Groothof et al. (2009) évoquent que l'infidélité sur Internet est similaire à l'infidélité dans le monde réel et que ce phénomène entraîne des conséquences dévastatrices au sein du couple, telles que la perte de confiance en les sentiments amoureux de son conjoint et un sentiment de trahison (Ferron & Lussier, 2013), d'autant plus que des échanges émotionnels ou sexuels virtuels peuvent conduire à une rencontre en face à face et mener à des relations sexuelles réelles (Barnes, 1996).

Les causes de la cyberinfidélité sont complexes et variées et sont similaires à celles de l'infidélité « traditionnelle ». L'infidélité serait habituellement une façon de pallier aux manques existants dans la relation conjugale (Ferron et al., 2013; Hertlein, 2006) et émergerait surtout lorsqu'il y a un manque d'harmonie conjugale (Sullivan, 1997). Le manque de temps passé avec son conjoint, la mauvaise communication entre les partenaires amoureux, les difficultés financières et la difficulté à régler les conflits conjugaux seraient des facteurs de risque en ce qui a trait à l'infidélité sur Internet (Young, Griffin-shelley, Cooper, O'mara, & Buchanan, 2000).

2.2.1.2.3 Les conséquences de la pornographie sur Internet au sein du couple

L'industrie sexuelle existe depuis plusieurs décennies. Cependant, le développement d'Internet au début des années 1990 a favorisé la diffusion du contenu pornographique, faisant de cette industrie la plus importante (Griffiths, 2012; Kibby & Costello, 2001) et le sujet en ligne le plus recherché (Cooper, Boies, Maheu, & Greenfield, 2000). La pornographie sur Internet se distingue de la pornographie traditionnelle en raison de son accessibilité et de son caractère abordable et anonyme (Cooper, 1998). Considérant l'ampleur du phénomène, il est pertinent d'en observer ses conséquences au sein du couple.

D'abord, la pornographie sur Internet fait référence à la masturbation, aux films, aux échanges érotiques entre deux personnes ou plus par le biais des TIC (Fagan, 2009; Gonyea, 2004; Jones & Tuttle, 2012). Tous les individus peuvent être susceptibles de consommer du matériel pornographique en ligne (Manning, 2006). Cependant, les jeunes adultes sont une catégorie plus encline à utiliser cette forme de pornographie, étant souvent à la recherche de sensations fortes et de défis (Cooper et al., 2000).

Rapidement, la pornographie sur Internet devient comme une drogue, car le consommateur ne peut plus s'en passer. Il renouvelle constamment la dose. Pour continuer à en ressentir les effets, il augmente la quantité consommée ou se procure une excitation plus forte en recherchant des scènes de plus en plus intenses (AFREG, 2013).

Selon plusieurs auteurs, l'utilisation de la pornographie sur Internet nuit aux relations conjugales et mènerait dans certains cas à la séparation (Bergner & Bridges, 2002; Fagan, 2009). Les utilisateurs, majoritairement des hommes, rapporteraient avoir moins de désir pour leur partenaire et être moins satisfaits sexuellement après de longues périodes de consommation de pornographie à regarder et à désirer d'autres femmes (Bergner & Bridges, 2002; Boies, Cooper, & Osborne, 2004). Le partenaire qui n'utilise pas la pornographie peut, quant à lui, ne plus se sentir attirant ou peut se sentir inadéquat au plan sexuel (Fagan, 2009; Schneider, 2003). La pornographie sur Internet créerait une distance émotionnelle entre les partenaires amoureux (Fagan, 2009; Schneider, 2003). Les consommateurs de la pornographie sur Internet seraient d'ailleurs trois fois plus enclins d'être infidèles que les autres (Stack, Wasserman, & Kern, 2004).

2.2.2 Les conséquences des TIC au niveau familial

Avec leur miniaturisation, les TIC sont entrées dans l'espace domestique, engendrant ainsi des répercussions dans la vie familiale, notamment en ce qui a trait aux relations, à la dynamique entre les membres et à la qualité des liens familiaux (Le Douarin, 2002; Mesch, 2006). Les TIC permettent désormais d'être joints à tout instant, maintenant une forme de lien permanent avec la famille (Hoibian, 2012). Cependant, les conséquences des TIC dans la famille seraient influencées par plusieurs facteurs, tels que le profil d'utilisation des membres de la famille et la qualité de la relation entre les membres de la famille

(Hamburger & Ben-Artzi, 2000). La section qui suit aborde les conséquences positives et négatives des TIC ainsi que les règles d'utilisation au sein de l'univers familial.

2.2.2.1 Les conséquences positives des TIC au niveau familial

Il est possible de dégager quelques éléments positifs des TIC dans l'univers familial. On considère d'abord les TIC comme étant des canalisateurs de la communication entre les membres de la famille (Hampton et al., 2009; Ling, 2007; Subrahmanyam & Greenfield, 2008; Weisskirch, 2011). Ce sont des dispositifs rapides et efficaces qui facilitent les contacts entre parents et enfants (Berge & Gracia, 2009; Devitt & Roker, 2009; Laflamme & Lafortune, 2006) et avec la famille éloignée (Bargh & McKenna, 2004). Les TIC favorisent également la communication entre les membres de la famille vivant à distance, et ce, à faible coût (Bacigalupe & Lambe, 2010; Hertlein, 2012; Mcmillan & Morrison, 2006) en permettant de partager de l'information, d'échanger des messages et des photos (Mcmillan & Morrison, 2006; Mesch, 2006).

Un autre bienfait concerne la possibilité de faire des recherches sur des thèmes qui touchent la vie familiale ou encore de participer à des groupes de soutien en ligne (Hugues & Hans, 2001; Michelson, 1997). En effet, il est possible pour les parents d'accéder à des informations sur la parentalité, sur l'éducation des enfants et la santé familiale (Hugues & Hans, 2001; Michelson, 1997; Morris, Dollahite, & Hawkins, 1999). La participation à des

discussions en ligne concernant la famille permettrait de briser l'isolement et d'obtenir du soutien et des conseils familiaux (Mickelson, 1997).

Les auteurs s'entendent pour dire que les TIC offrent l'opportunité pour les membres de la famille de jouer ensemble et de partager des activités de loisirs, notamment par le biais de jeux en ligne (Ferrari, Klinzing, Paris, Morris, & Eyman, 1985). En effet, elles permettraient aux parents de partager des loisirs avec leurs enfants, tels que le téléchargement de musique et les jeux en réseaux (Berge & Gracia, 2009). Les TIC permettraient aussi, par exemple, de chercher de l'information sur des voyages et des sorties à faire, de bénéficier d'aubaines pour les membres de la famille, de trouver de nouvelles recettes, etc. (Berge & Gracia, 2009).

Finalement, la téléphonie cellulaire est souvent perçue par les parents comme étant un appareil qui assure la sécurité (Campbell, 2005; Devitt & Roker, 2009; Horst & Miller, 2006; Ling, 2004; Srivastava, 2005; Weisskirch, 2011). Les parents offriraient désormais un téléphone cellulaire à leurs enfants vers l'âge de 12-13 ans (Campbell, 2005), autant à leur garçon qu'à leur fille (Ling & Helmersen, 2000) et l'une des raisons les plus communes évoquée pour l'achat d'un cellulaire est la sécurité que cela assure (Ling, 2004). En effet, les parents se sentent souvent rassurés du fait que leurs enfants aient accès à un cellulaire puisqu'ils peuvent désormais localiser leurs enfants facilement et ceux-ci peuvent

les contacter en cas d'urgence (Devitt & Roker, 2009; Weisskirch, 2011). Il arrive même à certains parents d'accorder plus de liberté et de permissions à leurs enfants pour cette raison (Campbell, 2005; Ling, 2007).

2.2.2.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau familial

Certains auteurs perçoivent plutôt les technologies numériques comme des éléments de séparation et de déconstruction de l'unité familiale (Le Douarin, 2002; Lelong, Thomas & Ziemlicki, 2004). L'usage de ces nouveaux moyens de communication entraînerait, d'une façon générale, une individualisation dans la mesure où celui qui s'en sert est appelé à s'isoler (Le Douarin, 2002). Les auteurs reprochent plus spécifiquement à Internet de détruire les temps consacrés à la vie familiale et de présenter une répartition très inégalitaire dans l'accès et dans l'usage, séparant ainsi les membres de la famille (Lelong & al., 2004; Mcmillan & Morrison, 2006).

On considère qu'Internet diminue le temps passé à faire des activités communes en famille, entraînant l'isolement entre les parents et les enfants (Lee & Chae, 2007 ; Nie, Hillygus, & Erbing, 2002). L'étude de Mesch (2006) conclut que plus l'adolescent passe du temps sur Internet, moins les membres de la famille passent du temps ensemble (Mesch, 2006). Ce sont les mères de famille qui se plaindraient le plus des perturbations provoquées par l'arrivée des TIC (Le Douarin, 2002; Mcmillan & Morrison, 2006). Ce phénomène

s'explique par le fait que les pères de famille seraient plus habiles avec les TIC que les mères, et que ceux-ci les utilisent fréquemment, au point de ne plus participer à d'autres activités familiales (Mcmillan & Morrison, 2006).

Par ailleurs, les parents ont généralement une diversité de craintes face aux technologies (Berge & Gracia, 2009; Davis, 2012). Parmi celles-ci, on retrouve la facilité d'accès à la pornographie (Berge & Gracia, 2009; Davis, 2012) et la diffusion d'informations personnelles (Berge & Gracia, 2009; Turow & Nir, 2000). Comme nous l'avons vu au chapitre un, les risques occasionnés par la diffusion de données personnelles constituent un phénomène actuel bien présent.

Les mauvaises rencontres sur Internet (notamment les cyberpédophiles et autres agresseurs sexuels) préoccuperaient les parents d'adolescents (Berge & Gracia, 2009). Cette préoccupation est légitime puisque l'univers virtuel rend plus accessible les victimes (Corriveau & Fortin, 2011). Le relâchement de l'orthographe et la dépendance aux jeux ou aux réseaux sociaux numériques préoccuperaient également les parents d'adolescents (Berge & Gracia, 2009). La question des conséquences des TIC sur la langue française sera toutefois abordée ultérieurement dans ce chapitre.

Certains auteurs sont d'avis que les TIC sont une source de conflits intrafamiliaux (Subrahmanyam & Greenfield, 2008). Ces conflits résulteraient entre autres du fait que les enfants utilisent souvent Internet pour des raisons sociales et pour jouer à des jeux plutôt que pour rechercher de l'information, acquérir des compétences et faire leurs devoirs (Lee & Chae, 2007; Lenhart, Rainie, & Lewis, 2001; Mesch, 2006). Certains parents instaureraient donc des règles pour encadrer l'utilisation des TIC à la maison. Les parents peuvent établir deux formes de règles; la première consiste à contrôler l'accès à Internet en utilisant des filtres, en bloquant l'accès à différents contenus (Subrahmanyam & Greenfield, 2008). La deuxième forme concerne les limites d'accès, qui comprennent la restriction de temps passé en ligne, à certaines plateformes et comment ils utilisent celles-ci (Subrahmanyam & Greenfield, 2008). Les limites posées par les parents quant à l'utilisation des TIC varient d'une famille à l'autre. Pour contrer les problèmes d'utilisation exagérée des TIC, 64 % des parents d'adolescents limiteraient le temps passé sur les médias sociaux afin de prévenir les risques de dépendance et de nuisance à la cohésion familiale (Berge et Garcia, 2009 ; Lenhart, Madden, & Hitlin, 2005).

Il arriverait fréquemment que les parents limitent le contenu des informations trouvées sur Internet. Pour contrer l'accès facile à des sites offensants, 54 % des parents utiliseraient un logiciel de filtrage de sites Internet désobligeants (Berge & Garcia, 2009; Lenhart et al., 2005). Cependant, 58 % des adolescents ayant un téléphone cellulaire aurait rapporté ne pas avoir de règles à propos de l'utilisation de la téléphonie cellulaire (Mathews, 2004).

Toutefois, la règle la plus commune fixée par les parents en ce qui a trait à la téléphonie cellulaire concernerait l'interdiction de garder leur cellulaire dans leur chambre la nuit, pour ne pas être dérangés par les messages textes ou les appels téléphoniques (Mathews, 2004). Malgré les conséquences négatives qu'entraîne l'utilisation des TIC, certains auteurs sont d'avis que les parents n'utilisent pas suffisamment de méthodes pour prévenir les risques liés aux TIC (Davis, 2012; Subrahmanyam & Greenfield, 2008).

Par ailleurs, certains parents, lorsqu'ils se sentent anxieux ou préoccupés, peuvent appeler leur adolescent pour soulager leurs sentiments et émotions inconfortables (Weisskirch, 2009). Cependant, les fréquentes communications des parents par le biais de la téléphonie cellulaire sont parfois perçues comme étant une façon d'exercer l'autorité et du contrôle par les enfants, ce qui peut affecter la relation (Darling, Cumsille, Caldwell, & Dowdy, 2006; Weisskirch, 2009; Williams & Williams, 2005).

Enfin, il faut prendre en considération le décalage des connaissances et des pratiques des TIC entre les générations (Berge & Garcia, 2009; Subrahmanyam & Greenfield, 2008). De nos jours, les jeunes en connaissent généralement davantage que leurs parents au niveau des technologies numériques (Aarsand, 2007; Keisler, Zdaniuk, Lundmark, & Kraut, 2000). Ce décalage au niveau des pratiques est particulièrement perceptible lorsque les parents jouent à des jeux virtuels avec leurs enfants (Aarsand, 2007).

2.2.3 Les conséquences des TIC au niveau des liens sociaux

L'engouement pour les technologies numériques a contribué à l'émergence de nouveaux modes de relations avec les autres. Les résultats des études actuelles sont toutefois partagés en ce qui a trait aux impacts des technologies sur les liens sociaux (Laflamme & Lafortune, 2006; Valkenburg & Peter, 2009; Zhao, 2006). Alors que certains chercheurs voient en ces nouvelles technologies des apports positifs sur les relations interpersonnelles, d'autres font davantage ressortir les impacts au plan de l'isolement social. Nous nous attarderons ici au point de vue des auteurs en regard des conséquences positives et négatives des TIC sur les liens sociaux.

2.2.3.1 Les conséquences positives des TIC au niveau des liens sociaux

D'abord, la vision optimiste suggère que les TIC permettent d'entretenir beaucoup plus facilement les liens sociaux (Campbell, 2005; CEFRIO, 2011; Ishii, 2010; Kraut, Kiesler, Boneva, Cummings, Helgeson & Crawford, 2002; Katz, Rice & Aspden, 2001; Laflamme & Lafortune, 2006; Subrahmanyam & Greenfield, 2008) qu'ils soient faibles ou forts (Laflamme & Lafortune, 2006), et ce, particulièrement pour les gens qui utilisent les réseaux sociaux et le courrier électronique (Zhao, 2006). Cependant, les contacts réels primeraient encore sur les autres méthodes de communication (Hampton et al., 2009). Notons qu'une part importante des échanges numériques se fait entre personnes qui se connaissent déjà dans la vie « réelle » (Valkenburg & Peter, 2009).

Les technologies favoriseraient aussi une plus grande étendue du réseau social (Baker & Moore, 2011 ; Hampton et al., 2009; Subrahmanyam & Greenfield, 2008) entre autres par l'émergence de groupes partageant les mêmes intérêts (Subrahmanyam & Greenfield, 2008) et par la création de nouvelles expériences de sociabilité par l'estompement des frontières géographiques (Hoibian, 2012). En effet, les liens sociaux ne sont plus limités à la proximité physique puisque les TIC permettent désormais de converser facilement avec des individus partout à travers le monde (Hampton et al., 2009; Hoibian, 2012; Laflamme & Lafortune, 2006).

Pour bien comprendre comment les TIC entraînent des conséquences dans les relations interpersonnelles, il faudrait comparer les liens sociaux avant et après l'apparition des TIC (Subrahmanyam & Greenfield, 2008). L'étendue de l'isolement social n'aurait guère changé par rapport à 1985, époque où les TIC n'existaient pas dans le grand public (Hampton et al., 2011; Hoibian, 2012; Laflamme & Lafortune, 2006). On considère ici que les TIC ne sont pas des facteurs de rupture (Hoibian, 2012; Laflamme & Lafortune, 2006), mais plutôt des dispositifs qui relient les jeunes générations avec la société (Hoibian, 2012). L'émergence des TIC dans la vie des individus ne semblerait pas avoir eu d'influence négative sur le fait de participer à des activités sociales et associatives (Hoibian, 2012; Laflamme & Lafortune, 2006).

Finalement, les technologies numériques permettraient également de mobiliser beaucoup de gens rapidement afin de provoquer des changements (Levy, 1998). Les TIC offrirait également du soutien social (Baker & Moore, 2011; Bargh & McKenna, 2004; Fukkink, 2011; Love et al., 2012; Willson, 2010). En effet, les groupes de soutien en ligne permettraient d'obtenir du support émotionnel et de l'information par le partage de sentiments, d'émotions et d'histoires personnelles (Fukkink, 2011; Love et al., 2012).

2.2.3.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau des liens sociaux

La vision plus critique des TIC est à l'effet que ce sont des outils qui entraînent une diminution des contacts réels au détriment du virtuel (Akoun, 2002) et une rupture dans la communication (Flichy, 2004). Cette école de pensée considère que les technologies numériques engendrent une séparation physique et une fin des rencontres en face à face (Jauréguiberry, 2000). On considère ici que les TIC favorisent l'augmentation du sentiment de solitude et de l'isolement social (Thivierge, 2011), et ce, particulièrement chez les individus qui utilisent les TIC pour des activités solitaires, telles que la navigation Internet (Zhao, 2006).

Certains auteurs considèrent que les communications numériques entraînent une augmentation des conflits interpersonnels (Ishii, 2010). Ce phénomène serait d'origine multifactorielle. D'abord, cela s'expliquerait par le fait que ces modes de communication ne mettent pas suffisamment en contexte les écrits (Ishii, 2010), qu'ils favorisent la

franchise et les textes impertinents (Plant, 2001) ainsi que les communications abrégées (Campbell, 2005). On dénote que les outils technologiques ne permettent pas de dégager le langage non verbal de la personne, c'est-à-dire l'expression, les gestes et les mouvements de la personne qui sont palpables seulement en face à face (Barnes, 1996). L'anonymat qu'offrent les technologies actuelles engendre également une désinhibition des comportements des individus (Subrahmanyam & Greenfield, 2008; Valkenburg & Peter, 2009), occasionnant ainsi l'augmentation de conflits en ligne. L'augmentation de la communication numérique au détriment de la communication en face à face ou de vive voix entraînerait une dépersonnalisation dans les communications interpersonnelles (Subrahmanyam & Greenfield, 2008).

2.2.4 Les conséquences des TIC au niveau scolaire

Les technologies de la communication et de l'information font partie intégrante de la vie des étudiants. Ceux-ci s'en servent pour se divertir, mais aussi pour faire leurs devoirs (Hoibian, 2012). Même si ces outils sont utilisés autant par les élèves que par les enseignants, nous explorerons davantage les bienfaits et les méfaits des TIC sur la vie des étudiants, puisqu'ils constituent notre population à l'étude.

2.2.4.1 Les conséquences positives des TIC au niveau scolaire

Parmi les principaux avantages des TIC au niveau scolaire, on retrouve l'accès à une grande variété d'informations en ligne (Ministère de l'Éducation nationale, 2010;

Poellhuber et al., 2012 ; Karsenti & Dumouchel, 2011). La plupart des jeunes adultes utilisent les TIC pour repérer et accéder à des sources documentaires utiles dans le cadre de leurs études (CEFRIO, 2011; Poellhuber et al., 2012). D'ailleurs, plus de la moitié des étudiants utiliseraient les TIC pour faire leur devoirs et étudier (Jacobsen & Forste, 2011; Lenhart et al., 2001; ministère de l'Éducation nationale, 2010). La quantité d'information disponible ne cesse d'augmenter, facilitant ainsi les recherches documentaires (Poellhuber, et al., 2012).

Les TIC permettent aussi de collaborer avec des camarades éloignés, de travailler à distance de leur établissement d'enseignement ou de leur domicile ou de faire publiquement valoir leurs idées ou leurs points de vue (CEFRIO, 2011).

2.2.4.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau scolaire

Les TIC obligent désormais les enseignants à composer avec certains effets pervers en classe. Plusieurs chercheurs considèrent que la téléphonie cellulaire en classe est source de distraction (Campbell, 2005; Jacobsen & Forste, 2011; Thivierge, 2011), notamment par la perturbation des cours par les sonneries et de la messagerie texte (Thivierge, 2011). Le cellulaire aurait le pouvoir d'amoindrir l'autorité et le contrôle des enseignants (Geser, 2004). En effet, puisque les messages textes peuvent être envoyés et reçus discrètement et que le cellulaire peut être facilement caché en raison de son petit format, il est difficile pour

les professeurs d'assurer un contrôle (Geser, 2004). L'excitation de savoir qui les a contactés ou de connaître le contenu des messages textes reçus motiverait les étudiants à garder leur cellulaire en classe (Kasesniemi & Rautiainen, 2002). D'ailleurs, plus de la moitié des étudiants garderaient leur téléphone ouvert en classe (Jacobsen & Forste, 2011; NetSafe: The Internet Safety Group, 2005).

La majorité des auteurs suggèrent que le téléphone cellulaire entraîne des problématiques d'utilisation à l'école et une perte de temps importante (Campbell, 2005; Thivierge, 2011). On considère le cellulaire comme étant une intrusion dans les salles de classe (Campbell, 2005). Certaines écoles ont d'ailleurs interdit l'utilisation de la téléphonie cellulaire, plus particulièrement des messages textes, des iPods et des jeux vidéo et ont bloqué l'accès aux sites Internet les plus populaires (Subrahmanyam & Greenfield, 2008).

Même si les TIC présentent un éventail d'informations, plusieurs étudiants auraient de la difficulté à en évaluer la crédibilité, ce qui exigerait un suivi pédagogique rigoureux pour favoriser un apprentissage efficace. Une attention particulière est à porter lors de la rédaction de travaux de recherche (Thivierge, 2011). Il importe donc de se demander si les apprenants possèdent la compétence nécessaire pour identifier l'information dont ils ont

besoin, la trouver, l'évaluer et l'utiliser efficacement (Lenhart et al., 2001; Poellhuber et al., 2012).

Par ailleurs, l'utilisation des TIC poserait un problème quant à la qualité de la langue française écrite. Les usagers ont donc développé un code d'écriture abrégé (Ling, 2004), qui ne respecte pas les normes de la langue française, afin de communiquer plus rapidement avec leur entourage. Cette habitude aurait des répercussions en milieu scolaire. Étant désormais familier avec ce style d'écriture, les étudiants ont plus de difficulté avec la langue française (Association québécoise des professeures et professeurs de français, 1998).

2.2.5 Les conséquences des TIC au niveau professionnel

Les appareils technologiques font partie intrinsèque de notre quotidien, si bien que l'on ne s'en sépare plus. Ils sont aussi des outils de travail, souvent mis à la disposition de l'employé par son employeur. Les employeurs s'interrogent toutefois sur les conséquences de l'utilisation des TIC en milieu de travail. La partie suivante aborde les avantages et les inconvénients des TIC au niveau professionnel.

2.2.5.1 Les conséquences positives des TIC au niveau du travail

Au chapitre des effets positifs des TIC sur le travail, Anandarajan, Simmers et D'Ovidio (2011) illustrent que l'utilisation d'Internet à des fins personnelles en milieu de travail peut être bénéfique pour l'employeur et l'employé. En effet, certains employés utilisent Internet en milieu de travail pour se développer personnellement, c'est-à-dire pour la recherche et le traitement d'informations d'actualité. Cette forme d'usage personnel rapporterait autant à l'employeur qu'à l'employé. D'autres travailleurs feraient usage d'Internet dans le but de développer et d'implanter de nouvelles idées afin d'améliorer les pratiques organisationnelles. Cette forme d'utilisation apporterait des bénéfices directs à l'organisation et indirects à l'employé. Cependant, cette étude n'inclut pas l'usage de la téléphonie cellulaire au travail, ce qui constitue une limite.

Un autre bienfait pour l'employeur consiste à l'utilisation des réseaux sociaux numériques pour prendre des décisions au niveau de l'embauche d'employés (Kluemper & Rosen, 2009). Considérant le flot d'informations personnelles sur les réseaux sociaux numériques, un nombre toujours de plus en plus important d'employeurs se serviraient désormais de ces données, notamment pour connaître les activités auxquelles l'employé s'adonne en dehors du travail afin d'améliorer le processus de sélection en matière d'embauche (Kluemper & Rosen, 2009). Cependant, les études ne s'entendent pas sur la proportion d'employeurs qui utilisent cette méthode à l'heure actuelle (Bohnert & Ross,

2010; Kennedy & Macko, 2009). Finalement, plusieurs individus utiliseraient Internet pour se trouver un emploi (Lenhart et al., 2005).

2.2.5.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau du travail

Les employeurs sont désormais confrontés aux problèmes que peut apporter l'accès aux TIC au travail. L'usage personnel des TIC lors des heures de travail semble être devenu une source de tension entre employeurs et employés (Anandarajan et al., 2011) et préoccupe grandement les gestionnaires des entreprises (Juneau, 2009). Les TIC seraient à l'origine de la majorité du temps perdu par un salarié sur son lieu de travail (Cormier, 2005). Selon un sondage réalisé en 2007, près de 40 % des travailleurs québécois utilisaient les TIC à des fins personnelles pendant leurs heures de travail (CROP, 2007). En moyenne, ces travailleurs y consacraient 22 minutes par jour (CROP, 2007). Certains employés utiliseraient Internet pour traiter des affaires personnelles et pour le plaisir (Anandarajan et al., 2011). Les employeurs tentent de contrer ce problème par l'utilisation de logiciels de contrôle et en établissant des politiques concernant l'utilisation personnelle des TIC au travail (Anandarajan et al., 2011).

Les technologies numériques peuvent aussi brouiller les limites entre le travail et la vie privée et, par conséquent, accroître les niveaux de stress (Rubery & Grimshaw, 2001; Warner, 2005). En effet, les employés peuvent se sentir emprisonnés par la technologie et

avoir de la difficulté à décrocher de leur travail. On se demande donc si les TIC ne favorisent pas une continuité entre la vie privée et la vie professionnelle puisque l'employé peut désormais être relié en permanence à son travail. Certaines personnes ressentiraient même le besoin compulsif de vérifier leur messagerie électronique et seraient sans cesse perturbés par les notifications (Augusti, 2011).

Finalement, même si pour l'employeur, cela peut constituer un bienfait, l'utilisation des réseaux sociaux numériques pour le processus d'embauche peut mener à la discrimination, notamment en ce qui a trait à la religion, au genre, à l'âge, à la nationalité, etc. (Kluemper & Rosen, 2009). Cette façon de faire entraînerait des considérations éthiques importantes (Kennedy & Macko, 2009). Actuellement, aucune mesure n'a été mise en place pour contrer cette méthode mais les agences gouvernementales travaillent à résoudre ce phénomène en analysant les pratiques les plus équitables (Kennedy & Macko, 2009).

La section précédente a permis de mettre en lumière les conséquences des technologies numériques dans la sphère amoureuse, familiale, sociale et socioprofessionnelle des individus. Le tableau ci-dessous constitue une synthèse des conséquences positives et négatives des TIC au niveau du fonctionnement social soulevées par les auteurs.

Tableau 1
Tableau synthèse des conséquences des TIC sur le fonctionnement social selon les auteurs

Conséquences des TIC au niveau conjugal	
Conséquences positives	<ul style="list-style-type: none"> • Favorisent la communication au sein du couple • Permettent de développer plus facilement une relation amoureuse
Conséquences négatives	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile à la pornographie • Favorisent l'augmentation des comportements de surveillance • Favorisent l'infidélité conjugale
Conséquences des TIC au niveau familial	
Conséquences positives	<ul style="list-style-type: none"> • Favorisent la communication entre les membres de la famille • Favorisent l'organisation d'activités familiales • Permettent d'obtenir du soutien social et de l'information sur des thèmes familiaux
Conséquences négatives	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des craintes des parents face aux TIC • Décalage dans les connaissances et pratiques des TIC entre parents et enfants • Favorisent la déconstruction de l'unité familiale
Conséquences des TIC au niveau social	
Conséquences positives	<ul style="list-style-type: none"> • Favorisent le soutien social • Favorisent une plus grande étendue du réseau social • Permettent de mobiliser beaucoup de gens rapidement • Permettent d'entretenir des liens sociaux facilement
Conséquences négatives	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des conflits interpersonnels • Diminution des contacts réels au détriment du virtuel
Conséquences des TIC au niveau scolaire	
Conséquences positives	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile à des sources de références pour les travaux scolaires • Facilitent les travaux d'équipe et le travail à distance
Conséquences négatives	<ul style="list-style-type: none"> • Conséquences négatives sur le français écrit • Difficulté d'évaluer la crédibilité des sources de référence • Source de distraction en classe
Conséquences des TIC au niveau socioprofessionnel	
Conséquences positives	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitent le processus d'embauche pour les employeurs • Favorisent l'accès à des informations pouvant être bénéfiques à l'entreprise
Conséquences négatives	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la perte de temps au travail • Limitent les frontières entre vie privée et vie professionnelle- Possibilité d'être victime de discrimination de la part des employeurs lors du processus d'embauche

2.3 LIMITES DES ÉTUDES

Plusieurs auteurs se sont intéressés à l'avènement des technologies de l'information et de la communication. Après avoir consulté une multitude d'articles sur le sujet, il est possible d'en dégager des forces, notamment le vaste éventail d'articles portant sur le thème des technologies numériques. En effet, plusieurs auteurs se sont intéressés à cette problématique (Denouël, 2012 ; Proulx, 2002, etc.), ce qui a grandement favorisé la réalisation de ce mémoire.

Cette section s'intéresse toutefois principalement aux limites des études consultées puisque celles-ci ont permis de dégager les thèmes moins abordés par les auteurs et ainsi les approfondir dans la présente étude. D'abord, la grande majorité des recherches concernent davantage Internet que la téléphonie cellulaire.

Par ailleurs, aucun auteur n'a cherché à dresser l'inventaire des formes de TIC qui existent à l'heure actuelle. Il existe certes des écrits sur les réseaux sociaux numériques, la messagerie texte, les téléphones intelligents et autres, mais aucun à notre connaissance n'a cherché à catégoriser les formes de TIC. Plusieurs recherches s'intéressent également aux conséquences des technologies numériques chez les adolescents, mais peu d'entre elles concernent plus spécifiquement la catégorie des jeunes adultes, qui sont également de grands utilisateurs des technologies.

Au niveau conjugal, plusieurs articles abordent les thèmes de l'infidélité sur Internet et de la pornographie au sein du couple. Cependant, les bienfaits et méfaits (excluant la pornographie et l'infidélité sur Internet) des TIC dans la sphère conjugale sont peu explorés. En ce qui concerne la section sur les comportements de surveillance au sein du couple, on observe que les études concernent davantage les comportements de surveillance sur le réseau social Facebook, mais qu'elles abordent peu les comportements de surveillance sur les outils numériques. Par ailleurs, l'étude des causes et des conséquences du « sexting » est encore au stade préliminaire puisque ce phénomène est relativement nouveau.

Au niveau familial, on retrouve peu d'études sur les règles d'utilisation d'Internet et de la téléphonie cellulaire dans l'univers familial. Au niveau scolaire, un éventail d'articles aborde le développement d'outils pédagogiques et les conséquences que cela engendre dans le milieu de l'éducation. Cependant, peu d'études s'intéressent aux conséquences de l'utilisation des TIC par les étudiants en classe. Au niveau du travail, des études concernant les conséquences des TIC sur la productivité ont été effectuées. Par contre, les conséquences de l'utilisation des TIC lors des heures de travail ont été peu explorées.

Après avoir dressé la recension des écrits, nous constatons qu'aucun écrit ne traite des conséquences des TIC sur le fonctionnement social des jeunes adultes. Par ailleurs,

plusieurs études parlent des conséquences d'Internet dans la vie des individus, mais très peu d'études s'intéressent aux conséquences de la téléphonie cellulaire sur les différentes sphères, du moins, du point de vue du travail social.

Pour ce qui est des limites méthodologiques, on remarque que la majorité des études ont été réalisées par des chercheurs d'autres pays, principalement par des chercheurs américains. Cela constitue une limite importante puisque les populations à l'étude proviennent d'autres cultures, ce qui peut influencer les résultats. Peu d'études ont été réalisées par des chercheurs québécois ou canadiens. On remarque également que plusieurs d'entre elles présentent des données qualitatives et peu exposent des données quantitatives. Cela a pour effet de rendre difficile les comparaisons entre les différentes études réalisées jusqu'à présent. De plus, plusieurs recherches comprennent des échantillons majoritairement féminins. Il aurait été approprié que des études aient des échantillons majoritairement masculins afin de pouvoir comparer le profil d'utilisation des TIC ou encore les conséquences de ces dernières selon le genre.

Nous observons également que les chercheurs ont utilisé principalement le questionnaire comme stratégie de collecte de données. Ce type de stratégie comporte une limite importante, soit le fait qu'il est impossible de percevoir le langage non verbal des participants. Par ailleurs, il est difficile d'obtenir une homogénéité des résultats dans la

recension des écrits. En effet, les études n'ont pas le même échantillon, la même population et les mêmes variables.

Enfin, peu d'études ont été réalisées dans le champ du travail social, notamment dans l'optique d'explorer les impacts des TIC sur le fonctionnement social des individus. La présente étude permettra donc l'avancement des connaissances sur le thème des technologies numériques, dans ce domaine disciplinaire.

CHAPITRE 3 LE CADRE DE RÉFÉRENCE

Ce chapitre a pour objectif de situer le cadre théorique de notre étude qui porte sur les conséquences associées à l'émergence des TIC en ce qui concerne le fonctionnement social des jeunes adultes. Le modèle bioécologique du développement humain, développé par Urie Bronfenbrenner (Bronfenbrenner, 1979) a été retenu ici comme cadre de référence.

Ce chapitre présente d'abord la pertinence du choix du cadre théorique, les origines de l'approche bioécologique, ainsi que ses principes fondamentaux. Par la suite, une description des six niveaux systémiques est effectuée. Finalement, un survol des conséquences des TIC pour chacune des couches systémiques sera présenté.

3.1 LA PERTINENCE DE L'APPROCHE BIOÉCOLOGIQUE DANS CETTE ÉTUDE

Le fonctionnement social représente l'objet d'étude et d'intervention du travail social (Alary, 2009) et est au cœur du présent mémoire. Ce concept constitue d'ailleurs le fondement de l'approche bioécologique, d'où la pertinence de retenir ce modèle comme cadre de référence. Cette théorie est couramment utilisée dans le domaine du travail social pour évaluer le fonctionnement social (Carignan, 2011).

Le modèle bioécologique a été préconisé également car il tient compte des interactions entre la personne et son environnement et que les technologies numériques affectent les

relations entre les deux. Les niveaux systémiques proposés par Bronfenbrenner (1979), qui considèrent à la fois l'environnement immédiat et éloigné des individus, nous permettra de classifier les conséquences des technologies numériques dans chacune des couches.

Finalement, l'approche bioécologique situe l'individu dans un système complexe où les différents systèmes interagissent entre eux, ce qui est pertinent pour illustrer la manière dont les TIC affectent les différents systèmes, soit le couple, la famille, les liens sociaux, l'école et le travail.

3.2 LES ORIGINES DE L'APPROCHE BIOÉCOLOGIQUE

L'approche bioécologique a été développée par Urie Bronfenbrenner à la fin des années 1970 afin d'étudier et de comprendre le développement humain dans un contexte systémique et relationnel, qui façonne à la fois l'individu ainsi que son environnement immédiat et éloigné (Carignan, 2011). La théorie puise ses sources dans diverses disciplines, telles l'écologie, la théorie générale de l'interaction entre les êtres vivants et leur milieu ou environnement (Tarabulsky, Provost, Drapeau, & Rochette, 2008).

Initialement, cette théorie était composée de quatre niveaux systémiques, soit le microsystème, le mésosystème, l'exosystème et le macrosystème et se nommait « approche

écologique ». Après avoir réalisé plusieurs études, l'auteur et ses collègues ont décidé d'inclure les composantes individuelles (biologiques, psychologiques et comportementales) ainsi que la temporalité à leur théorie. Ils ont donc rebaptisé l'approche sous le nom de « bioécologique » (Carignan, 2011).

3.3 LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'APPROCHE BIOÉCOLOGIQUE

Pour l'auteur, quatre concepts sont au cœur de l'approche bioécologique. Tout d'abord, on retrouve le processus, qui constitue le noyau de la théorie. Le processus est influencé par les caractéristiques de la personne, ses expériences de vie, l'environnement immédiat et plus éloigné dans lequel elle évolue ainsi que par les périodes dans lesquelles le processus prend place (Carignan, 2011). Le deuxième concept est la personne, qui est à la fois productrice et produit de son développement.

Le contexte, troisième noyau de l'approche, se définit comme étant l'ensemble des personnes, avec leurs interactions et leurs transactions, qui évoluent dans un milieu socialement défini et géographiquement construit (Carignan, 2011). Finalement, la temporalité des événements correspond au quatrième concept et se caractérise par l'ensemble des considérations temporelles (âge, durée, synchronie, etc.) qui caractérisent la situation de la personne (Carignan, 2011).

La théorie est basée sur le postulat que le comportement humain résulte d'une adaptation progressive et mutuelle entre la personne et son environnement. Pour bien comprendre la réalité d'un individu ou d'un groupe, il faut tenir compte de ses caractéristiques, mais aussi de l'environnement dans lequel il est appelé à évoluer. Chaque personne réagit aux pressions de l'environnement selon ses ressources, son niveau de développement et ses attributs. Une contribution importante de ce modèle est de considérer à la fois l'environnement immédiat et l'environnement éloigné d'une personne dans l'étude du comportement (Tarabulsy et al., 2008).

L'environnement fait référence à la famille ou à l'entourage immédiat, aux liens sociaux, aux conditions de vie, aux normes, aux institutions, aux valeurs et aux croyances d'une société donnée. Celle-ci a eu un impact majeur sur le plan de la compréhension du rôle de l'environnement dans le développement de la personne (Tarabulsy et al., 2008).

Puisque l'environnement comprend notamment le concept du lien social, il est pertinent d'en aborder une brève définition. La question des liens sociaux est au cœur de l'environnement social des individus. Le lien social désigne l'ensemble des relations unissant l'individu faisant partie d'un même groupe social. Le nombre élevé de réseaux d'appartenance de l'individu est l'un des indicateurs de sa culture (Paugam, 2008). Notons

toutefois que le modèle biologique soutient qu'une personne ne fait pas que subir les pressions de son environnement, elle a aussi un pouvoir d'agir (Tarabulsy et al., 2008).

Finalement, le modèle bioécologique a comme principe d'intervention de miser sur les compétences plutôt que sur les déficits. Il faut donc être attentif aux forces individuelles, familiales, de groupes et communautaires et y faire appel dans le processus d'intervention. Chaque système possède un certain niveau de compétence qui demande à être valorisé et la diversité des expériences de vie et des modes de fonctionnement est considérée comme une richesse (Tarabulsy et al., 2008). Voyons maintenant les six niveaux systémiques impliqués dans la vie quotidienne des individus.

3.4 LES SIX NIVEAUX SYSTÉMIQUES DE L'APPROCHE BIOÉCOLOGIQUE

Pour Bronfenbrenner (1979), l'environnement se conçoit comme un ensemble de structures imbriquées les unes dans les autres qui maintiennent des relations fonctionnelles à différents degrés. À partir de ce constat, il distingue cinq niveaux systémiques, soient l'ontosystème, l'exosystème, le microsystème, le mésosystème et le macrosystème. En 1986, il introduit la notion de chronosystème, qui réfère aux modèles examinant le changement développemental et environnemental au fil des années. Ainsi, on retrouve des risques et des occasions pour le développement et l'adaptation dans chacun des sous-systèmes. L'adaptation dépendrait des caractéristiques personnelles de l'individu et du

niveau systémique dans lequel il évolue. Le modèle propose donc une perspective axée sur le cycle de la vie permettant de prendre en considération l'histoire, le développement et l'influence réciproque des environnements.

Ce modèle est basé sur le postulat que le comportement humain résulte d'une adaptation progressive et mutuelle entre la personne et son environnement. Pour rendre compte adéquatement de la réalité d'un individu ou d'un groupe, il faut considérer ses caractéristiques propres et l'environnement dans lequel il évolue. L'individu et son environnement sont des systèmes qui s'influencent mutuellement, changeant avec le temps et s'adaptant réciproquement aux transformations qu'ils connaissent. Ainsi, chaque individu réagit aux pressions de son environnement selon ses ressources, son niveau de développement et ses attributs.

Cette approche considère à la fois l'environnement immédiat et l'environnement éloigné de la personne dans l'étude du comportement. L'environnement fait référence à la famille, à l'entourage immédiat, aux conditions de vie, aux normes, aux institutions, aux valeurs et aux croyances d'une société donnée (Tarabulsy et al., 2008).

Le premier système proposé par l'auteur est l'ontosystème, qui regroupe a) l'ensemble des caractéristiques individuelles (physiques, intellectuelles, psychoaffectives, spirituelles), b) des états (physiques, mentaux), des compétences (personnelles, parentales, sociales, professionnelles), c) des habiletés (reconnaissance d'un talent, d'un savoir-faire, d'une qualité, d'une force) ou d) des déficits innés ou acquis de la personne (Bouchard, 1987; Bouchard, Tessier, Fraser, & Laganière, 1996; Bronfenbrenner & Morris, 2006). Ce système comprend la personnalité, les perceptions, les habiletés ou les comportements des individus (Drapeau, 2008).

Par la suite, on retrouve le microsystème, qui comprend le milieu de vie immédiat dans lequel l'individu joue un rôle actif. Ce milieu se caractérise par une multitude d'activités, de rôles et de relations interpersonnelles et possède des caractéristiques physiques et matérielles particulières (Drapeau, 2008). La maison, l'école et la garderie en sont des exemples (Drapeau, 2008). La personne est donc en contact direct avec d'autres individus, ce qui constitue un élément clé du développement. Les risques relatifs au microsystème sont de plusieurs ordres, notamment en ce qui concerne le nombre de personnes qui le compose, l'ouverture ou la fermeture à l'égard de l'extérieur, à la qualité des relations interpersonnelles entre les membres et aux relations de pouvoir. Autrement dit, le microsystème réfère aux endroits assidûment fréquentés par la personne et aux interactions entre l'individu et son environnement immédiat.

Le mésosystème correspond aux interrelations existant entre les microsystèmes que fréquente la personne (la maison, la famille élargie, l'école, le travail des parents et d'autres ressources) (Carignan, 2011). Ce n'est donc pas un lieu, mais plutôt une zone d'influence entre les divers milieux de vie de la personne. Les liens entre la famille et le travail ou entre le groupe de pairs et la famille sont des exemples de mésosystèmes. Les interactions entre le travail et la famille peuvent donc avoir un impact sur les interactions de la personne avec son employeur et vice versa.

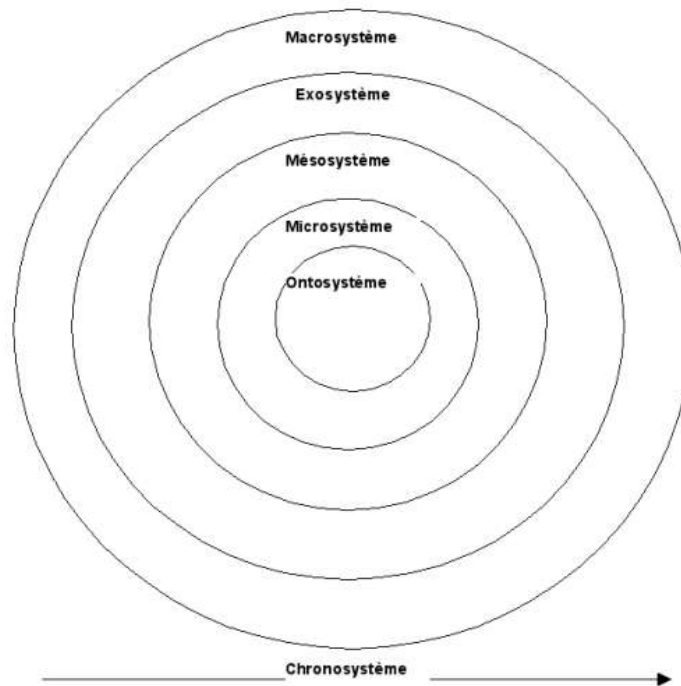
L'exosystème correspond, pour sa part, aux endroits, aux lieux ou aux instances non fréquentés directement par la personne, mais dont les activités, les politiques ou les décisions l'influencent (le ministère de la Santé et des Services sociaux et les syndicats sont des exemples d'exosystème). L'exosystème correspond à un système social non perçu directement par l'individu, mais qui a un impact sur son développement. Les événements qui surviennent dans cette couche affectent l'environnement immédiat dans lequel la personne vit (Carignan, 2011).

Le macrosystème fait référence au système de croyances, de normes, d'idéologies, de valeurs, de coutumes, de lois, de façons de faire d'une société ou d'une culture (Carignan, 2011). Le macrosystème comprend les options disponibles dans une culture donnée à un moment donné de l'histoire. Il s'agit en quelque sorte des empreintes du comportement et

des conduites qui devraient être adoptées par l'individu. Ce niveau systémique détermine les conditions économiques et sociales dans lesquelles vivent les individus. Ces valeurs sociales, ces politiques et ces croyances ont une influence directe et indirecte sur la vie de la personne. L'entraide, le respect de l'orientation sexuelle et l'universalité dans les soins de santé sont des exemples concrets de facteurs macrosystémiques.

Enfin, le chronosystème adopte une perspective qui tient compte du facteur temporel (Carignan, 2011). Le développement est un phénomène qui se poursuit tout au long de la vie et s'inscrit à travers les générations successives. Cela est marqué par la période historique dans lequel il survient. Le temps comprend le fil des heures, des jours et des semaines, l'histoire individuelle et familiale et aussi les événements survenant dans une période donnée, comme une récession économique. La figure 1 situe l'ensemble des couches systémiques du modèle.

Figure 1
Schéma de l'environnement écologique



Source : Spécificité de l'analyse écologique : définition des couches systémiques (Pauzé, 2014).

3.5 LES LIENS ENTRE LA RECENSION DES ÉCRITS ET LES NIVEAUX SYSTÉMIQUES DU MODÈLE BIOÉCOLOGIQUE

Il est possible de classifier les résultats des études issus de la recension des écrits dans certaines couches systémiques. Les principales conséquences des TIC, telles que soulevées dans la recension des écrits, se situent majoritairement au niveau de la couche microsystémique et dans une proportion moindre en ce qui a trait à l'ontosystème. En effet, la recension des écrits nous permet de croire que les TIC ont une influence directe sur le milieu immédiat de la personne, que ce soit dans la sphère conjugale, familiale, dans les rapports sociaux ou au niveau socioprofessionnel. L'utilisation des TIC influence la dynamique conjugale, notamment en favorisant le développement d'une relation conjugale (Kaufmann, 2010) et en favorisant l'infidélité conjugale (Hertlein, 2012).

Toujours au niveau microsystémique, la sphère familiale est également bouleversée par l'émergence des TIC dans l'optique où il est plus facile de communiquer avec les membres de sa famille (Berge & Garcia, 2009), mais les conflits familiaux peuvent augmenter (Subrahmanyam & Greenfield, 2008). Au niveau social, les TIC favorisent une plus grande étendue du réseau interpersonnel et facilitent la communication (Baker & Moore, 2011; Hampton et al., 2009), mais peuvent occasionner la diminution des contacts réels au détriment du virtuel (Akoun, 2002). Finalement, l'environnement socioprofessionnel des individus est affecté par les TIC puisqu'elles facilitent la réalisation des travaux scolaires (CEFRIO, 2011) et la recherche d'emploi (Lenhart et al., 2005).

Quelques éléments liés à la sphère socioprofessionnelle se retrouvent dans la couche ontosystémique. En effet, les TIC sont une source importante de distraction en classe (Campbell, 2005; Thivierge, 2010), auraient un impact négatif sur la qualité du français écrit (Association québécoise des professeures et professeurs de français, 1998), occasionneraient une augmentation de la perte de temps au travail (Crop, 2007; Anandarajan et al., 2011) et estomperaient les limites entre la vie privée et la vie professionnelle (Rubery & Grimshaw, 2001; Warner, 2005).

Bien que des résultats puissent être classifiés dans le microsystème et l'ontosystème, aucun résultat recueilli par les auteurs ne se retrouve dans l'exosystème, le macrosystème, le mésosystème et le chronosystème. Cela constitue certes une limite en soi.

CHAPITRE 4 LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Le chapitre qui suit fait référence aux différentes étapes de la réalisation de la recherche. La première partie énonce la stratégie de recherche, la question et les objectifs de recherche, la population à l'étude ainsi que la méthode d'échantillonnage et la composition de l'échantillon. La seconde partie porte, pour sa part, sur la stratégie de collecte de données, le déroulement des rencontres, l'analyse des données, les limites de l'étude et, finalement, l'éthique de la recherche.

4.1 LA STRATÉGIE DE LA RECHERCHE

Le type d'étude préconisé est la recherche qualitative de type exploratoire. La recherche qualitative a été privilégiée comme stratégie de recherche puisqu'elle donne un aperçu du comportement et des perceptions des gens et permet d'étudier leurs opinions sur un sujet particulier, de façon plus approfondie que dans un sondage (Centre d'Appui à la Recherche et à la Formation - CAREF, 2010). Cette approche privilégie le point de vue des acteurs sociaux dans l'appréhension des réalités sociales (Mayer, Ouellet, Saint-Jacques, & Turcotte, 2000) et permet de recourir à certaines techniques de collecte et d'analyse, qui visent à expliquer des phénomènes sociaux tels que les conséquences de l'émergence des TIC sur le fonctionnement social (Mucchielli, 1996). Finalement, la recherche qualitative laisse place à la subjectivité et au point de vue des personnes dans une société donnée (Miles & Huberman, 2003). Elle s'avère donc

appropriée pour cette étude qui vise à explorer les conséquences des TIC dans les différentes sphères de la vie des étudiants.

De plus, l'approche exploratoire a été retenue ici. Elle semble appropriée puisque l'objectif est d'explorer un sujet peu documenté au plan de la littérature scientifique. C'est une méthode généralement flexible et moins structurée, qui permet d'avoir accès à l'expérience subjective des individus face à une question donnée (Colbert, 2005). La dimension exploratoire de la recherche qualitative vise à faire ressortir ou à explorer les divers enjeux que font apparaître les nouvelles situations ou problématiques et les changements ou transformations qui touchent les individus et les groupes (Colbert, 2005). Nous avons préconisé l'étude exploratoire puisque l'émergence des technologies numériques est un phénomène relativement nouveau, avec lequel nous souhaitons devenir plus familier afin de formuler des questions pour des recherches futures, de générer de nouvelles idées et hypothèses.

4.2 LA QUESTION ET LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Les études dont il a été question précédemment nous permettent de croire que l'émergence des technologies entraîne des conséquences sur le fonctionnement social des individus, plus spécifiquement chez les jeunes adultes puisque ceux-ci utilisent

davantage les TIC. L'utilisation des TIC entraîne plusieurs bouleversements et soulève plusieurs questionnements dans la société actuelle. Dans le cadre de cette étude, nous avons cherché à approfondir nos connaissances par des entrevues auprès d'étudiants de 18 à 30 ans en ce qui concerne les conséquences des TIC sur leur fonctionnement social ou, dit autrement, sur l'accomplissement de leurs rôles sociaux. La présente étude veut répondre à la question suivante : Quelles sont les conséquences de l'émergence des technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement social des jeunes adultes de 18 à 30 ans? Les objectifs spécifiques qui découlent de cette question générale sont au nombre de trois : 1) Décrire le profil d'utilisation des TIC chez les étudiants de 18-30 ans, 2) Identifier les conséquences positives et négatives des TIC au niveau conjugal, familial et socioprofessionnel et 3) Identifier les conséquences positives et négatives des TIC au plan de l'établissement et de la dissolution des liens sociaux.

4.3 LA POPULATION À L'ÉTUDE

La population à l'étude est constituée de personnes ou de documents ayant une caractéristique commune (Angers, 2009). Il peut s'agir, par exemple, des étudiants d'un collège particulier. Une population est un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations (Angers, 2009). Une population donnée se reconnaît donc par l'existence d'un critère qui permet de rassembler les individus tout en les distinguant des autres.

La population-cible de cette étude est donc constituée d'étudiants (18-30 ans) fréquentant une institution scolaire du territoire de Ville Saguenay (arrondissement Chicoutimi). Nous avons choisi cette population puisque les TIC occupent une place importante dans leur vie, selon les études consultées, et que certains d'entre eux ont grandi avec les technologies. Plus spécifiquement, les étudiants de trois institutions ont été ciblées : a) une institution secondaire, soit le Centre d'éducation des adultes Laure-Conan, b) une institution collégiale, soit le Cégep de Chicoutimi et c) une institution universitaire, soit l'Université du Québec à Chicoutimi. Préalablement au démarrage de cette étude, les trois institutions ont été contactées afin d'obtenir leur autorisation à collaborer à notre étude (les lettres d'appui de Laure Conan et du Cégep de Chicoutimi sont disponibles en annexe A, mais nous n'avons obtenu que l'autorisation verbale de l'UQAC). Au moment de la conduite de notre étude, nous estimons la population totale à 11 458 personnes, soit : a) 2 314 personnes au Centre Laure-Conan (Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, 2014), b) 2 651 personnes inscrites au Cégep de Chicoutimi (Cégep de Chicoutimi, 2011) et c) 6 493 personnes inscrites à l'Université du Québec à Chicoutimi (Université du Québec à Chicoutimi, 2010).

4.4 L'ÉCHANTILLON ET LA MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

Tout d'abord, l'échantillon est un sous-ensemble d'éléments d'une population donnée (Angers, 2009). Il faut en premier lieu sélectionner des éléments de la population

qui formeront l'échantillon, c'est-à-dire une partie de la population auprès de laquelle les informations seront recueillies. Il existe différentes façons de choisir la fraction de population sur laquelle portera l'investigation (Angers, 2009). Pour les besoins de l'étude, la méthode non probabiliste a été retenue. Ce type d'échantillonnage est utilisé lorsque la probabilité qu'un élément d'une population soit choisi pour faire partie de l'échantillon n'est pas connue et qui ne permet pas d'estimer le degré de représentativité de l'échantillon ainsi constitué (Angers, 2009).

Plus spécifiquement, un échantillon de volontaires a été constitué pour les fins de cette étude (Mayer & al., 2000). On procède généralement par une annonce dans les journaux ou sur un tableau d'affichage pour constituer l'échantillon de volontaires (Mayer & al., 2000). Afin de recruter les participants de cette étude, nous avons vérifié la possibilité d'apposer une affiche publicitaire auprès des responsables de la communication des trois établissements ciblés. Après avoir obtenu l'autorisation, l'affiche a été conçue et a été exposée pendant quelques jours dans des lieux stratégiques des établissements d'enseignement. Cette annonce comportait des informations sur les objectifs de l'étude, les critères d'inclusion et les façons de rejoindre l'étudiante-chercheuse responsable de l'étude (Annexe B). C'est par l'entremise de cette affiche que les participants ont démontré leur intérêt à participer à l'étude. D'autres moyens avaient été initialement envisagés afin de faciliter le recrutement (ex. annonces dans les journaux étudiants; annonces sur les sites internet des institutions; tournée dans les

classes), mais ils n'ont pas eu à être utilisés ici puisque le recrutement s'est fait sans aucune difficulté. Il est à noter qu'aucune récompense n'a été attribuée aux participants de l'étude et aucun frais de dédommagement n'a été encouru.

Afin d'être éligible à l'étude, les participants devaient rencontrer certains critères qui étaient évalués lors de la première prise de contact. Plus spécifiquement, trois critères ont été ciblés ici : a) être âgés entre 18 et 30 ans, b) vivre sur le territoire de Ville Saguenay et c) fréquenter à plein temps l'une des institutions scolaires suivantes : le Centre d'éducation des adultes Laure Conan, le Cégep de Chicoutimi, ou l'Université du Québec à Chicoutimi. Au total, dix personnes ont manifesté leur intérêt pour participer à cette étude. La taille de l'échantillon a été jugée adéquate puisqu'elle a permis d'atteindre la saturation théorique. Cette saturation théorique est atteinte lorsque les informations recueillies auprès de la population sont répétitives et n'ajoutent rien de plus à la compréhension du problème à l'étude (Angers, 2009). Habituellement, la collecte de données se termine lorsque les derniers participants n'apportent pas d'éléments nouveaux à l'étude. Nous avons donc estimé être parvenus au stade de saturation après avoir rencontré les dix répondants.

4.5 LA STRATÉGIE DE COLLECTE DE DONNÉES

La stratégie de collecte de données retenue dans cette étude comprenait trois volets : a) une fiche signalétique, b) un questionnaire visant à connaître le profil d'utilisation des TIC chez les participants et c) une entrevue semi-dirigée.

Premièrement, une fiche signalétique (Annexe C) a été développée afin de permettre de recueillir des renseignements sur les caractéristiques des participants et de pouvoir décrire le profil de l'échantillon de l'étude. À l'intérieur de cette fiche signalétique comprenant 12 questions et prenant environ trois minutes à répondre, des données concernant l'âge, le sexe, la formation académique, l'état civil et la principale source de revenus des personnes ont été amassées.

Deuxièmement, un questionnaire permettant de décrire le profil d'utilisation des TIC chez les participants a été développé (Annexe D). Le questionnaire est un instrument de recherche ayant pour base la communication écrite entre le chercheur et l'informateur (Mayer et al., 2000). Il a été choisi, car il permet facilement de comparer des réponses, est rapide d'exécution, permet de saisir des comportements non observables et est peu coûteux (Angers, 2000). Avant d'en arriver à développer ce questionnaire, des recherches ont été effectuées à savoir si des instruments standardisés existaient, mais en

vain. C'est ainsi que le choix de développer un questionnaire-maison a été effectué. Ce questionnaire comportait dix-neuf questions fermées et le temps de réponse a été d'environ dix minutes. Il contenait des questions permettant de décrire le profil d'utilisation des TIC chez les participants de l'étude. Le questionnaire comprenait entre autres des questions sur l'accessibilité à Internet, le nombre d'heures d'utilisation d'Internet dans une semaine, le motif principal d'utilisation d'Internet, l'importance de la téléphonie cellulaire dans leur vie, le motif initial d'achat du téléphone portable, etc.

Le troisième instrument de collecte de données a été l'entrevue de recherche. L'entrevue de recherche est un tête-à-tête entre deux personnes, dans lequel la personne interviewée est appelée à donner son point de vue sur un objet donné (Mayer et al., 2000). Elle permet de connaître en profondeur les perceptions et conceptions de quelques individus, permet un contact direct avec les volontaires, est flexible, permet des réponses nuancées et s'inscrit dans le type de recherche qualitatif (Angers, 2000). L'entrevue semi-structurée a été choisie pour les fins de ce projet, car elle laisse une grande latitude de réponse à chaque participant et vise la collecte de données qualitatives (Mayer et al., 2000). De façon plus spécifique, c'est l'entrevue centrée qui a été choisie, car elle offre un degré important de liberté, mais l'ensemble des thèmes devant être abordés dans l'entrevue a été déterminé à l'avance (Mayer et al., 2009). Les entrevues ont été enregistrées afin de pouvoir faciliter la retranscription des verbatims et sa durée moyenne totale était d'environ quarante minutes. Un guide d'entrevue (Annexe E) a été

développé à cette fin. Ce guide d'entrevue comportait des questions ouvertes afin de permettre aux personnes de s'exprimer librement.

Une entrevue pré-test a d'abord été effectuée auprès de la participante numéro un de l'étude dans le but d'évaluer le guide d'entrevue, de connaître les impressions de la personne sur le déroulement de la rencontre et d'apporter des modifications si nécessaire. Cette entrevue fait partie intégrante de l'échantillon final. À la suite de cette entrevue, nous avons ajouté la question suivante dans notre guide d'entrevue: « jusqu'à quel point l'utilisation des TIC vous procure-t-il un stress? » La question suivante a été retirée du guide d'entrevue puisqu'elle était répétitive : « quels sont les avantages et les inconvénients associés à l'utilisation des TIC ». Le tableau ci-dessous permet de situer l'ensemble des thèmes et stratégies de collecte de données utilisées pour la présente recherche.

Tableau 2
Thèmes et stratégies de collecte de données utilisées

Thèmes	Sous-thèmes	Stratégies
1. Profil des participants	Âge et sexe État civil Formation académique Principale source de revenus	Fiche signalétique
2. Profil d'utilisation des TIC	Utilisation d'Internet Utilisation de la téléphonie cellulaire	Questionnaire
3. Description des conséquences positives et négatives des TIC sur le fonctionnement social	Fonctionnement conjugal (ex. conflits conjugaux liés aux TIC) Fonctionnement familial (ex. conflits familiaux liés aux TIC) Fonctionnement social (ex. augmentation ou diminution du réseau social) Fonctionnement socioprofessionnel (ex. productivité)	Entrevue semi-dirigée

4.6 LE DÉROULEMENT DE LA COLLECTE DES DONNÉES

Les dix rencontres avec les participants se sont déroulées au cours des mois d'octobre et de novembre 2011. Les participants ont tous été recrutés de façon volontaire. Une explication des objectifs et du déroulement de la recherche a été effectuée lors du contact initial avec les participants. C'est à la suite de ces explications qu'un rendez-vous a été pris avec les participants afin de procéder à la collecte de données. Les entrevues se sont déroulées au CLSC de Chicoutimi puisque ce lieu convenait aux participants et à l'étudiante-chercheure. Chaque rencontre avec les participants a été structurée de la même manière. Premièrement, les volontaires ont été invités à lire et à signer un formulaire de consentement (Annexe F). Ce formulaire décrivait les responsables de l'étude, les objectifs poursuivis, le déroulement, les

avantages et inconvénients liés à la participation, le respect des droits, les coordonnées des responsables de l'étude ainsi que la signature du participant. Deuxièmement, les répondants ont été invités à compléter la fiche signalétique et le questionnaire sur le profil d'utilisation des TIC, pour une durée totale de 15 minutes. Troisièmement, l'entrevue semi-dirigée, permettant aux étudiants de s'exprimer librement sur les impacts des TIC dans leur vie, a été réalisée. Au total, chaque participant a passé en moyenne 75 minutes avec l'étudiante-chercheure.

4.7 L'ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse des résultats est une étape importante de la recherche. Il est donc indispensable de décrire les techniques d'analyse privilégiées pour le présent mémoire. Cette analyse a été effectuée en deux volets. Premièrement, nous avons analysé les données de la fiche signalétique et celles du questionnaire de façon quantitative. Les entrevues de recherche ont, pour leur part, été analysées de façon qualitative. Les étapes réalisées sont décrites plus en profondeur dans les points qui suivent.

4.7.1 Les analyses quantitatives

Tout d'abord, nous avons compilé les données de la fiche signalétique, du questionnaire et de l'entrevue dans le chiffrier électronique Microsoft Excel 2007.

Chaque participant détenait un code numérique de 01 à 10 (01 étant le premier participant que nous avons rencontré et ainsi de suite). Chacune des réponses recueillies était associée au code du participant, et ce, pour chaque instrument de collecte de données. Des statistiques descriptives ont été produites à partir des données compilées dans le chiffrier (ex. moyennes, fréquences, proportions). Ces données sont présentées dans le chapitre 5.

4.7.2 Les analyses qualitatives

Les données recueillies lors des entrevues ont été analysées selon les étapes d'analyse suivante: 1) la préparation du matériel; 2) la préanalyse; 3) le codage du matériel; 4) la présentation des résultats 5) l'analyse et l'interprétation des résultats (Mayer et al., 2000). L'analyse de contenu est une technique indirecte qui permet d'examiner des documents au contenu non chiffré, provenant d'individus ou de groupes, pour faire un prélèvement quantitatif ou qualitatif (Angers, 2009).

La première étape d'analyse de contenu consistait à préparer le matériel recueilli afin de le soumettre à l'analyse. Chaque entrevue a donc préalablement été enregistrée à l'aide d'un magnétophone et a été retranscrite le plus fidèlement possible sous forme de verbatim par une professionnelle qualifiée dans le domaine. C'est à cette étape que nous

avons rendu anonyme le matériel, en attribuant un code numérique à chacun des répondants. Pour des raisons éthiques, toute information permettant de reconnaître une personne a dû être supprimée (Mayer & al., 2000). La démarche utilisée pour assurer l'anonymat des répondants est expliquée au point 4.8 (éthique de la recherche).

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à la préanalyse. Cette étape consiste à procéder à plusieurs lectures du matériel afin de s'imprégner des données recueillies et à laisser émerger des hypothèses (Mayer & al., 2000). Nous avons donc lu à plusieurs reprises les verbatims dans le but de dégager les idées majeures et ainsi orienter le travail d'analyse. Pour chaque thème abordé au cours de l'entrevue de recherche, des extraits significatifs ont été retenus et des sous-thèmes ont été dégagés sous forme de tableau dans le logiciel Microsoft Word 2007. Nous avons par la suite associé chaque thème et sous-thème au code du participant dans le logiciel Microsoft Excel 2007 afin de faciliter la rédaction de notre chapitre des résultats.

La présentation des résultats est effectuée dans le chapitre cinq de la présente recherche. La première partie du chapitre présente les résultats de la fiche signalétique sous la forme quantitative. La deuxième partie fait référence aux données recueillies dans le questionnaire et l'entrevue de recherche sous la forme quantitative et qualitative.

La troisième partie traite pour sa part des données qualitatives recueillies dans l'entrevue de recherche.

Finalement, nous avons procédé à l'analyse et à l'interprétation des données. À partir des données transcrites dans Excel et Microsoft Word, nous avons donc dégagé les généralités et fait des liens entre les différents thèmes abordés. Pour appuyer notre analyse, nous nous sommes inspirées de l'approche bioécologique développée par Bronfenbrenner (l'approche est décrite au chapitre trois de ce mémoire). Une analyse approfondie des résultats est présentée au chapitre six de ce mémoire.

4.8 LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE

Plusieurs considérations éthiques ont été prises afin de respecter les participants de l'étude. Le 3 septembre 2011, nous avons déposé l'ensemble des documents relatifs à l'approbation éthique au Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'UQAC. Nous avons reçu une approbation du CÉR de l'UQAC pour la période du 11 octobre 2011 au 12 octobre 2012 (Annexe G). Nous avons été en mesure de respecter ces délais sans demande de prolongation.

Après avoir reçu cette autorisation de débiter la cueillette de données, nous nous sommes assurées de respecter la dignité humaine et avons eu le souci de respecter l'intégrité des individus. Pour ce faire, nous avons expliqué aux participants les objectifs de la recherche lors du premier contact téléphonique et dans un document explicatif qui leur a été remis lors de l'entrevue de recherche. Lors de cette rencontre, nous avons informé les participants de la procédure de la recherche (fiche signalétique, questionnaire et entrevue), de la durée maximale de l'entrevue et nous leur avons fait signer un consentement libre et éclairé.

Les répondants ont été informés qu'il leur était possible de se retirer à n'importe quel moment, et ce, sans préjudice et qu'il était possible pour eux de bénéficier d'un soutien psychosocial au besoin. Il a été spécifié dans le formulaire de consentement qu'aucune personne externe à ce mémoire n'aura accès aux documents et entrevues et que cela sera conservé dans un classeur fermé à clé pendant sept ans. De plus, le nom des personnes ayant accepté de participer au projet ne figurent sur aucun des documents utilisés. Les noms ont été ainsi remplacés par un code (voir point 4.7.1). Finalement, les individus ont été informés qu'ils pourront accéder aux résultats de la recherche par l'entremise du mémoire.

CHAPITRE 5 LES RÉSULTATS

Ce chapitre présente l'ensemble des informations recueillies lors des rencontres individuelles avec les participants. La présentation des résultats comprend trois parties. La première section comporte les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des jeunes adultes ayant accepté de participer à l'étude. La deuxième partie traite du profil d'utilisation d'Internet et de la téléphonie cellulaire des répondants. Finalement, les renseignements recueillis dans le cadre de l'entrevue de recherche sont décrits dans une troisième partie qui porte spécifiquement sur les conséquences des TIC dans les univers conjugal, familial, social et socioprofessionnel des jeunes adultes. Les résultats sont présentés sous la forme quantitative pour ce qui est des caractéristiques sociodémographiques et des habitudes d'utilisation des TIC, puis sous la forme qualitative pour les sections suivantes. Il est à noter que les extraits qui accompagnent la présentation des résultats ont été anonymisés afin de préserver l'identité des participants.

5.1 LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELLES DES PARTICIPANTS

Au total, dix répondants âgés entre dix-huit et trente ans inclusivement ont été rencontrés dans le cadre de cette étude. La majorité des participants sont de sexe féminin (8/10). La moyenne d'âge des répondants est de vingt-deux ans, la plus jeune étant âgée de 18 ans et le plus âgé de 30 ans. En ce qui a trait à leur statut matrimonial, huit

répondants sur dix sont célibataires alors que deux participants sont conjoints de fait au moment de la rencontre.

Parmi les personnes rencontrées, la totalité demeure sur le territoire de Ville Saguenay. La répartition va comme suit : a) six demeurent à Chicoutimi, b) deux résident à Jonquière et c) deux vivent à Ville de La Baie. Le dernier niveau de scolarité complété est également une dimension qui a été comptabilisée dans cette étude. Deux participants détiennent un diplôme d'études secondaires (DES); cinq, un diplôme d'études collégiales (DEC); une personne, un baccalauréat; un individu possède un doctorat et, enfin, une personne complète actuellement ses études secondaires à l'école des adultes Laure Conan.

En ce qui a trait à l'établissement d'enseignement fréquenté, six individus étudiaient à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) au moment de la rencontre; trois, au Cégep de Chicoutimi et une personne, au Centre d'éducation des adultes Laure Conan. Les domaines d'études de chacun sont les suivants : psychologie (3/10), travail social (2/10), sciences humaines (1/10), sciences de la nature (1/10), biologie (1/10), technique de diététique (1/10) et finalement une personne poursuivait ses études secondaires générales au moment de l'entrevue de recherche. De plus, toutes les

personnes rencontrées étaient des étudiants à temps complet au moment de la collecte de données.

Les répondants ont également été questionnés par rapport à leur milieu de vie. Six individus demeurent avec leurs parents; trois avec leur conjoint; un vit seul et un autre, avec un colocataire. En ce qui concerne le revenu brut des répondants au cours de la dernière année, huit gagnaient moins de 10 000\$ par année alors que deux estimaient leurs revenus entre 10 001\$ et 19 999\$ par année. Aucun d'entre eux n'avait d'enfant lors de leur participation à cette recherche. Le tableau suivant regroupe les données sociodémographiques des participants sous forme de matrice.

Tableau 3
Caractéristiques sociodémographiques des participants

Code du participant	Sexe	Age	Statut matrimonial	Lieu de résidence principal	Dernier niveau de scolarité complété	Établissement d'études	Domaine d'études	Type d'études	Milieu de vie	Revenu brut au cours de la dernière année
01	Féminin	18	Célibataire	Chicoutimi	DES	Cégep de Chicoutimi	Sciences humaines	Temps complet	Vit avec ses parents	Moins de 10 000\$
02	Féminin	20	Célibataire	Chicoutimi	Aucun diplôme	Laure Conan	Aucun domaine spécifique	Temps complet	Vit avec ses parents	Moins de 10 000\$
03	Masculin	29	Conjoint de fait	Chicoutimi	Baccalauréat	UQAC	Psychologie	Temps complet	Vit avec colocataires	Moins de 10 000\$
04	Féminin	23	Conjoint de fait	Chicoutimi	DEC	UQAC	Travail social	Temps complet	Vit avec conjoint	Moins de 10 000\$
05	Féminin	22	Conjoint de fait	La Baie	DEC	UQAC	Travail social	Temps complet	Vit avec conjoint	Entre 10 001 et 19 999\$
06	Féminin	20	Célibataire	Jonquière	DEC	UQAC	Psychologie	Temps complet	Vit avec ses parents	Moins de 10 000\$
07	Masculin	25	Célibataire	Chicoutimi	Doctorat	UQAC	Psychologie	Temps complet	Vit seul	Moins de 10 000\$
08	Féminin	20	Célibataire	Chicoutimi	DEC	UQAC	Biologie	Temps complet	Vit avec ses parents	Moins de 10 000\$
09	Féminin	18	Célibataire	La Baie	DES	Cégep de Chicoutimi	Sciences de la nature	Temps complet	Vit avec ses parents	Moins de 10 000\$
10	Féminin	20	Célibataire	Jonquière	DEC	Cégep de Chicoutimi	Technique de diététique	Temps complet	Vit avec ses parents	Entre 10 001 et 19 999\$

5.2 LE PROFIL D'UTILISATION DES TIC

Cette section présente le profil d'utilisation des TIC à partir des informations recueillies dans le questionnaire et l'entrevue de recherche. Cette partie regroupe cinq thèmes plus spécifiques soient : a) les habitudes de consommation et les motifs d'utilisation d'Internet, b) les habitudes de consommation et les motifs d'utilisation de la téléphonie cellulaire, c) les avantages et inconvénients des TIC soulevés par les répondants, d) conséquences des TIC sur la qualité du français écrit et e) l'utilisation des TIC lors de la conduite automobile.

5.2.1 Les habitudes de consommation et les motifs d'utilisation d'Internet

Tout d'abord, il importe de mentionner que 100 % des répondants indiquent avoir accès à Internet à la maison et à l'école. Toutefois, ce pourcentage diminue au travail puisque seulement 30 % des répondants y ont accès. Pour la majorité des personnes interrogées (60 %), Internet occupe une place très importante alors que 30 % considèrent le Web comme étant « important » dans leur vie. Seulement 10 % des individus considèrent cela comme étant peu important dans leur vie.

Il a été demandé à chacun des participants d'évaluer leur nombre d'heure d'utilisation hebdomadaire d'Internet. Parmi les réponses obtenues, on dénote que 40 %

des jeunes adultes utilisent Internet entre trois et cinq heures par semaine, 20 % entre six et dix heures et 40 % utilisent Internet dix heures et plus par semaine. La totalité des participants a déclaré utiliser ces heures pour naviguer sur Internet, utiliser la messagerie électronique de même que les moteurs de recherche. Par ailleurs, 100 % des répondants ont mentionné faire partie d'un réseau social, 80 % utilisent la téléphonie sur Internet et 70 % jouent à des jeux en réseaux. Parmi les réseaux sociaux utilisés, on retrouve le réseau social Facebook (100 %), MSN (40 %) ainsi que le site de rencontre Saguenay Web (10 %).

Les raisons pour lesquelles les participants de l'étude ont commencé à utiliser Internet peuvent être regroupées autour de quatre catégories : a) le désir de communiquer avec les autres (8/10), b) la recherche (d'emploi, musicale, navigation sur le Web, travaux scolaires, etc.) (6/10), c) la participation à des jeux sur Internet (5/10) et d) pour « faire comme les autres » ou dit autrement « l'effet d'entraînement » (2/10). Voici deux extraits illustrant les motifs initiaux d'utilisation d'Internet. Le premier fait ressortir davantage le désir de communiquer avec les autres et la participation à des jeux sur Internet comme raisons initiales d'utilisation d'Internet alors que le second concerne le désir de faire comme les autres et de communiquer.

« Au début, j'utilisais Internet pour les jeux et j'écoutais souvent de la musique. Après ça, il y avait MSN pour que je communique avec mes amis, ça c'était plus dans le temps qu'on venait d'avoir notre ordinateur MSN. Après ça, je téléchargeais des jeux, je jouais à des jeux. » (Participant 01)

« Bien, tous mes amis quand ils étaient jeunes ils avaient ça à l'école, ils faisaient leurs devoirs sur ça, ils faisaient des recherches là-dessus alors j'ai dit à ma mère que j'en voulais un [ordinateur]. Dans le temps, c'était MSN qui était à la mode alors tout le monde allait là-dessus se parler alors... » (Participant 02)

Le tableau suivant expose les résultats du questionnaire en ce qui a trait à l'utilisation d'Internet. Les questions posées dans le questionnaire de même que les réponses des participants s'y retrouvent.

Tableau 4
Description de l'utilisation d'Internet

Éléments abordés	Fréquence (n=10)	%
Accès à un ordinateur		
À la maison	10	100 %
Au travail	6	60 %
À l'école	10	100 %
Accès à Internet		
À la maison	10	100 %
Au travail	3	30 %
À l'école	10	100 %
Nombre d'heures d'utilisation d'Internet/semaine		
Entre 3 et 5 heures	4	40 %
Entre 6 et 10 heures	2	20 %
10 heures et plus	4	40 %
Messagerie électronique		
	10	100 %
Téléphonie sur Internet		
	3	30 %
Jeux en réseaux		
	3	30 %
Réseaux sociaux		
Facebook	10	100 %
MSN	3	30 %
Motifs d'utilisation d'Internet (plus d'un motif)		
Navigation	4	40 %
Réseaux sociaux	6	60 %
Messagerie électronique	5	50 %
Moteurs de recherche	3	30 %
Importance d'Internet dans votre vie		
Très important	6	60 %
Important	3	30 %
Peu important	1	10 %

5.2.2 Les habitudes de consommation et les motifs d'utilisation de la téléphonie cellulaire

En ce qui concerne la téléphonie cellulaire, la plupart des répondants ont signifié posséder un téléphone portable (9/10). Parmi ces neuf personnes, sept l'utilisent comme téléphone principal. En ce qui concerne les raisons motivant l'achat d'un téléphone portable : huit répondants ont acheté leur cellulaire, car cela leur permet de rejoindre leurs proches, alors qu'une personne se l'est procuré pour des raisons professionnelles.

Notons d'abord que l'un des participants de la recherche ne possédait pas de téléphone cellulaire, ainsi les résultats suivants concernent neuf participants seulement. La majorité des participants (9/10) ont rapporté avoir utilisé les messages textes au cours de la dernière année. Parmi ces neuf personnes, une seule avoue ne pas aimer communiquer de cette manière. Quatre répondants ont accès à Internet avec leur téléphone cellulaire. De plus, 50 % des jeunes adultes ont mentionné s'être servi de leur téléphone portable pour assurer leur sécurité, notamment dans le contexte d'un accident de voiture ou d'une agression physique. Par ailleurs, trois sur neuf sont d'avis que leur téléphone leur coûte cher. Finalement, parmi ceux qui possédaient un cellulaire au moment de la rencontre (9/10), tous considèrent cet appareil comme étant « très important » ou « important » dans leur vie.

Le tableau ci-dessous illustre les données recueillies du questionnaire concernant l'utilisation de la téléphonie cellulaire.

Tableau 5
Description de l'utilisation de la téléphonie cellulaire

Éléments abordés	Fréquence (n=10)	%
Possédez-vous un téléphone cellulaire?		
Oui	9	90 %
Non	1	10 %
Est-ce votre téléphone principal?		
Oui	7	70 %
Non	2	20 %
Ne s'applique pas	1	10 %
Motif principal d'achat du téléphone cellulaire		
Pour rejoindre ses proches	8	80 %
Pour le travail	1	10 %
Ne s'applique pas	1	10 %
Avez-vous utilisé les messages textes durant la dernière année?		
Oui	9	90 %
Ne s'applique pas	1	10 %
Aimez-vous communiquer par messages textes?		
Oui	8	80 %
Non	1	10 %
Ne s'applique pas	1	10 %
Utilisez-vous votre cellulaire en conduisant?		
Oui	6	60 %
Non	3	30 %
Ne s'applique pas	1	10 %
Utilisez-vous Internet avec votre téléphone cellulaire?		
Oui	4	40 %
Non	5	50 %
Ne s'applique pas	1	10 %
Utilisez-vous Internet en classe?		
Souvent	4	40 %
Parfois	4	40 %
Jamais	2	20 %

Tableau 5 (suite...)
Description de l'utilisation de la téléphonie cellulaire

Éléments abordés	Fréquence (n=10)	%
Au travail ?		
Souvent	1	10 %
Parfois	3	30 %
Jamais	6	60 %
Avez-vous déjà utilisé votre cellulaire quand votre sécurité était compromise?		
Oui	5	50 %
Non	5	50 %
Trouvez-vous que votre cellulaire vous coûte cher?		
Oui	3	30 %
Non	7	70 %
Niveau d'importance du cellulaire dans votre vie		
Très important	4	40 %
Important	5	50 %
Ne s'applique pas	1	10 %

5.2.3 Les avantages et les inconvénients de l'utilisation des TIC

Les participants ont mentionné dans le questionnaire et durant l'entrevue de recherche que les TIC leur procurent beaucoup de satisfaction. Ils ont soulevé quelques aspects positifs liés à l'utilisation des TIC, notamment le désir d'être accessible et de pouvoir contacter leurs proches en tout temps, et ce, peu importe leur localisation géographique.

« Bien, c'est pouvoir être en contact avec tout le monde partout quand je veux. Le téléphone cellulaire, je l'ai tout le temps sur moi, alors peu importe où je suis, tout le monde peut me rejoindre, je peux rejoindre tout le monde. C'est pratique. » (Participant 09)

Les TIC permettent aussi de faciliter la communication des personnes les plus timides en leur permettant notamment d'être moins inhibées. Selon certains participants, il est plus facile de dire des choses à ses proches par messages textes ou sur un réseau social puisque l'aspect virtuel facilite la communication.

« Comme je disais tantôt, ça permet de... tu n'es pas gêné quand tu textes là, tu peux dire ce que tu veux. Tandis que si tu es en face d'une personne, bien c'est plus tannant un peu dire ce que tu penses. » (Participant 02)

D'autres apprécient le fait d'avoir accès à de l'information à jour ou encore utilisent les TIC comme étant un moyen de passer le temps.

« Bien, c'est un passe-temps aussi. Quand je pense admettons à Facebook, c'est plaisant, quand tu n'as rien à faire, moi je regarde des fois les actualités sur Facebook, qu'est-ce que les gens ont écrit, alors c'est un peu un passe-temps aussi. Et si je reviens aux messages textes, bien, écrire des messages textes avec des amis, bien, c'est un passe-temps aussi. » (Participant 05)

Bien que quelques participants aient affirmé que le fait d'être joignable en tout temps constitue un point positif des TIC, d'autres (3/10) considèrent cela comme étant un aspect négatif. Le fait d'être joignable plus facilement entraîne parfois un sentiment d'obligation de répondre aux messages et aux appels en tout temps. Les jeunes adultes se sentent parfois obligés d'être toujours disponibles, mais aimeraient parfois avoir des moments de répit, c'est-à-dire des moments où ils ne peuvent être rejoints.

Cette situation entraîne une autre conséquence pour les participants. En effet, certains d'entre eux soutiennent qu'il est plus difficile avec les TIC de prendre du recul sur leur vie, de se changer les idées, de décrocher et ce même en vacances (3/10). Parfois, les jeunes expriment un désir d'avoir la paix de leur entourage. Voilà un des effets pervers des technologies, soit le désir d'être rejoint en tout temps mais, en contrepartie, le besoin d'avoir des moments de répit de temps à autre. Les deux extraits suivants illustrent bien à quel point les TIC exercent une emprise sur la vie des jeunes adultes.

« Bien, c'est qu'on est comme obligés... admettons que tu reçois un message texte et que tu es chez vous, tu es en congé, bien, des fois, ça nous le dit pas tout le temps, mais on est comme obligés, on dirait parce que moi, c'est sûr que si j'écris un message à quelqu'un, je voudrais qu'elle me réponde. Alors des fois, on est obligés de répondre alors ça nous met toujours disponible et je trouve que c'est un inconvénient. Parce qu'avant quand on était en congé ou qu'on était en voyage, bien on était vraiment indisponibles et là maintenant, bien, il y a toujours moyen de nous rejoindre et de nous parler de nos affaires du quotidien qu'on essaye de fuir des fois. » (Participant 05)

« Bien, en fait... je disais que ce que j'appréciais le plus c'était qu'on est joignable en tout temps mais, en même temps, ça l'a comme un double sens, parce que des fois tu veux plus être tranquille, tu voudrais plus avoir la paix un peu et tu as ton cellulaire, alors n'importe qui peut t'appeler n'importe quand. Et si tu ne réponds pas, bien là, c'est la panique... qu'est-ce qu'elle fait... Et ça, c'est comme... c'est tannant aussi en même temps là. » (Participant 06)

Quelques individus (3/10) ont soulevé qu'il est facile de perdre la notion du temps lorsqu'ils utilisent les TIC. Souvent, les utilisateurs ont l'impression que le temps passe très rapidement et que, par conséquent, cela a des conséquences sur les autres sphères de

notre vie (ménage à faire, devoirs, relations interpersonnelles, etc.). Cela entraîne parfois une dépendance aux TIC, ce qui a inévitablement un impact sur la vie des individus. Par exemple, cela peut entraîner l'isolement social des individus et une diminution de la pratique d'activités physiques.

Le premier extrait démontre bien qu'il est possible de passer beaucoup de temps à utiliser les TIC et qu'il est parfois difficile de s'arrêter. Le second parle plutôt du fait que les TIC, avec son éventail d'outils, nous rendent dépendants, ce qui nous amène même à nous demander ce que nous ferions sans les avoir. Cela constituerait pour certains un désavantage, car on se fierait de plus en plus sur les TIC et certains se retrouveraient pris au dépourvu lorsqu'ils n'ont pas leur cellulaire avec eux.

« Bien, ce que j'apprécie le moins, c'est que des fois j'ai l'impression que ça prend peut-être trop de mon temps. Je peux peut-être être mettons accro si on peut dire. Bien accro... c'est un grand mot là... je dirais que ça l'a peut-être le même effet que la télévision. Des fois tu vas dire... moi je vais me dire par exemple... bon... je vais écouter une vidéo. Ah! Eh! Là, j'en trouve un autre, eh c'est hot ça! Alors là je ne suis plus capable de m'arrêter... je veux tout le temps en avoir plus. C'est un peu comme l'effet de la télévision, je compare ça un peu à ça, je n'aime pas la télévision justement pour ça et... bien le côté d'Internet que j'aime moins, c'est que c'est ça, un moment donné il faut vraiment que je me dise... eh! OK là c'est assez, wo! »
(Participant 03)

« Bien, on devient accro un peu veut, veut pas là. Bien, moi, si je pars sans mon téléphone, je ne sais pas mes numéros de téléphone par cœur, il faut que je cherche. Après ça, chercher dans les livres, je suis rendue paresseuse veut, veut pas un peu là. C'est vraiment une question d'habitudes, ça brise les habitudes... »
(Participant 08)

Parmi les autres inconvénients des technologies soulevés par les participants, on retrouve entre autres la trop grande accessibilité à la pornographie sur Internet. La pornographie sur Internet étant très accessible, certains croient que cela pourrait avoir une influence sur la sexualité des individus. D'autres déplorent aussi le fait que les technologies évoluent très rapidement, ce qui implique que les gens sont dépassés très rapidement par les nouvelles avancées technologiques. On questionne même la pertinence de toutes ces nouvelles applications.

« Personnellement, je n'aurais pas besoin de tout ça sur les téléphones intelligents, androïdes, peu importe. Moi, avec un cellulaire, par exemple, j'appelle tout simplement. Alors ils en offrent trop pour rien dans le fond. »
(Participant 07)

Finalement, on observe une pollution du Web, notamment sur le courrier électronique et sur les moteurs de recherche. On retrouverait notamment plusieurs publicités et de la fraude sur Internet et cela serait irritant à la longue pour les utilisateurs.

« Souvent, on reçoit des messages... voulez-vous entrer dans un autre domaine genre, mettons Badoo là, un site de rencontre là, ça, je reçois tellement plein de demandes sur Hotmail que ça en vient tannant là. J'essaie de le bloquer, mais je ne suis pas capable, c'est ça qui m'agresse le plus, les sites qu'ils t'envoient des messages et tu ne sais même pas c'est quoi là. »
(Participant 10)

5.2.4 Les conséquences des TIC sur la qualité du français écrit

Quant à la question des conséquences de l'émergence des TIC sur le français écrit, trois personnes sur dix ont rapporté que les TIC ont une très grande ou grande influence négative sur la qualité de leurs écrits. Néanmoins, la moitié des individus interrogés (5) ne remarquent aucune conséquence sur la qualité de leur français même s'ils avouent ne pas faire attention aux fautes sur les médias sociaux. On notera qu'une seule personne a observé que l'utilisation de logiciels tels qu'antidote, peut être favorable à l'amélioration de la qualité du français. Le premier témoignage fait ressortir comment les TIC influencent négativement l'écriture de la langue française. En contrepartie, le deuxième extrait démontre que pour certains, les TIC n'ont pas d'impacts défavorables à cet égard.

« Sérieusement, ça modifie beaucoup. Même moi, des fois, quand je suis à l'école, mettons, et que là j'écris quelque chose, je me demande si ça s'écrit comme ça ou bien que... juste parce que quand je suis sur l'ordi, je l'écris comme ça, mais je me le demande si en français pour vrai ça s'écrit comme ça ou ... » (Participant 02)

« J'ai toujours été très bonne en français alors je ne penserais pas que ça m'affecte personnellement parce que justement j'ai appris... bien, je suis quand même quelqu'un qui est perfectionniste à l'école, j'essaie vraiment de faire attention, non j'écris pas du tout bien quand j'écris via texto ou bien messagerie instantanée, mais ça n'affecte pas mon français à l'école. » (Participant 08)

5.2.5 L'utilisation de la téléphonie cellulaire et la conduite automobile

Le thème qui suit touche huit des dix participants de l'étude puisqu'une personne ne possédait pas de permis de conduire au moment de l'entrevue et une autre ne possédait

pas de téléphone cellulaire. Malgré l'interdiction par la Loi, la moitié des répondants concernés ont mentionné avoir utilisé leur téléphone alors qu'ils conduisaient. Ils indiquent avoir parlé ou envoyé des messages textes à quelques reprises avec leur téléphone portable, et ce, sans utiliser les dispositifs mains libres.

« Oui, ça m'est déjà arrivé. J'essaye de ne pas trop le faire, mais on dirait que des fois... Si mon téléphone sonne, ça m'arrive... bien, je réponds et souvent, je me tasse sur le côté de la rue, mais... ça m'est déjà arrivé de l'utiliser. » (Participant 09)

« Oui. Je ne parle pas au téléphone étant donné que c'est illégal et texter j'essaie de le faire le moins possible parce que... bien, de un, je conduis manuel alors c'est très difficile, mais je ne peux pas mentir que des fois je regarde mon téléphone et j'envoie un message texte ou deux arrêtée aux lumières, mais j'essaie de pas m'en servir en conduisant. » (Participant 08)

Cependant, deux répondants ont affirmé utiliser leur téléphone au volant, mais avec un dispositif mains libres.

« Quand j'ai des appels à faire, j'ai mon Bluetooth alors je le mets dans mon oreille et je fais ma commande là alors je ne suis pas directement... Pas en conduisant... avant la loi, ça m'est arrivé, mais plus aux lumières rouges, tout ça, mais là j'ai arrêté ça parce que je me suis dit... ça me tente pas de commencer ça, c'est dangereux, tout ça alors... je ne suis pas pour ça. » (Participant 04)

Le tableau suivant illustre les avantages et inconvénients des TIC soulevés par les répondants ainsi que l'influence des TIC sur la qualité du français et sur la conduite automobile.

Tableau 6
Profil d'utilisation des TIC

Code du participant	Avantages de l'utilisation des TIC	Inconvénients de l'utilisation des TIC	Conséquences des TIC sur le français écrit	Utilisez-vous le téléphone cellulaire en conduisant?
01	Communication	Confidentialité, être joignable en tout temps	Grande conséquence négative	Oui, avec le haut-parleur
02	Communication, sécurité	Perte de contact humain	Grande conséquence négative	Ne s'applique pas
03	Accès à l'information	Confidentialité, perte de temps	Améliore la qualité du français	Ne s'applique pas
04	Communication	Accessibilité à la pornographie	Aucune conséquence	Oui, avec un Bluetooth
05	Communication, passe-temps	Être joignable en tout temps	Légère conséquence négative	Oui, avec un Bluetooth
06	Communication	Être joignable en tout temps	Aucune conséquence	Non
07	Communication, accès à l'information	Trop grande évolution de la technologie	Aucune conséquence	Oui, sans dispositif
08	Accès à l'information	Perte de temps	Aucune conséquence	Oui, sans dispositif
09	Communication, accès à l'information	Confidentialité	Aucune conséquence	Oui, communication par SMS
10	Communication, passe-temps	Pollution du Web	Énorme conséquence négative	Non

5.3 LES CONSÉQUENCES DES TIC AU NIVEAU CONJUGAL

L'arrivée des TIC a entraîné des bouleversements dans la sphère conjugale. Leur influence au sein du couple a d'ailleurs été bien documenté dans le chapitre deux de ce mémoire (recension des écrits). Cette section relève pour sa part les conséquences positives et négatives des TIC dans l'univers conjugal identifié par les participants. Il est important de spécifier que la majorité des répondants étaient célibataires au moment de l'étude. Ceci étant dit, nous avons demandé aux participants de se référer à une expérience conjugale antérieure.

5.3.1 Les conséquences positives des TIC au niveau conjugal

Les participants en couple (3/10) ont insisté sur le fait qu'il est plus facile de rejoindre leur conjoint et de pouvoir rester en contact. Pour certains, cela faciliterait d'abord le rapprochement et l'installation de la relation et plus tard, le maintien du couple par une communication plus constante.

« Au début des relations, c'est sûr qu'un petit message texte par ci, un petit message texte par là, c'est plus facile de rentrer doucement en communication avec la personne que d'être face à face directement. » (Participant 08)

« Mettons que tu t'ennuies, bien tu lui parles et il te répond là, c'est vite là, pas besoin d'aller chez eux, de revenir et... » (Participant 02)

« Bien, c'est plus... si on s'ennuie et si on veut prendre des nouvelles, c'est plus facile de rejoindre l'autre personne. Donc ça peut entretenir peut-être une meilleure relation je pense... ça peut être positif dans ce sens-là. » (Participant 07)

« Le fait qu'on s'envoie des messages textes pour se dire qu'on s'aime ou qu'on pense un à l'autre... » (Participant 05)

La majorité des participants (7/10) sont d'avis que les TIC facilitent la communication dans une relation conjugale. Cela permet d'une part de planifier des activités plus facilement et, d'autre part, de rejoindre son conjoint rapidement. La téléphonie cellulaire permet notamment de communiquer avec l'autre sans avoir besoin d'attendre l'appel à la maison, comme auparavant. Voici quelques extraits qui illustrent bien comment le téléphone cellulaire facilite la gestion des horaires et la planification d'activités au sein du couple.

« Il [mon conjoint] est capable de m'appeler n'importe où admettons que je vais être avec mes amis, pendant qu'il va travailler, bien, il va m'appeler après sa job et moi je vais lui dire...on va se rejoindre à telle place... » (Participant 01)

« La communication facile. Je veux dire... si j'ai besoin de parler avec mon chum dans la journée ou comme j'ai dit tantôt... nous on bouge beaucoup alors on n'est pas souvent à la maison, il faut se prévoir du temps alors on n'a pas le même horaire, alors ça, c'est très positif là. » (Participant 04)

5.3.2 Les conséquences négatives des TIC sur la vie conjugale

Plusieurs éléments négatifs ont été soulevés par les participants. L'émergence des TIC favorise certes la communication, mais cela est parfois nuisible au sein du couple dans l'optique où il peut être déplaisant de pouvoir être rejoint en tout temps par son partenaire amoureux.

« Bien, à l'inverse, quand tu ne peux pas être rejoint et tu veux être avec les amis, faire d'autre chose, c'est sûr que là tu as comme pas le choix de répondre non plus, parce que sinon ça va entraîner peut-être... c'est quoi qui se passait, c'est quoi que tu faisais... Donc ça, ça peut jouer des tours aussi mais, généralement, ça n'arrivait pas trop souvent ça, non. Donc oui c'est ça, c'est positif dans le sens où on peut rejoindre quand on a besoin mais, en même temps, on est plus rejoignable quand on ne voudrait pas non plus. Donc, c'est à double sens. » (Participant 07)

Paradoxalement, trois participants sur dix ont remarqué que les TIC peuvent diminuer le temps passé avec son conjoint(e).

« Quand je sais que je les utilise trop (les TIC), bien là ça pourrait créer des tensions parce que je sais qu'il [le conjoint] n'aime pas ça, mais je fais attention alors ça crée pas vraiment d'impacts négatifs parce que je suis consciente que ça pourrait en faire. Je fais attention. » (Participant 06)

« Bien, c'est sûr que... admettons que je prends mon ordinateur et que je vais sur Facebook ou que mon chum prend son iPod et il va sur Facebook ou sur Internet, peu importe, bien c'est sûr que pendant ce temps-là on ne va pas... on ne communique pas vraiment et on s'occupe pas un de l'autre alors c'est sûr que ça nuit. Mais je ne pense pas que c'est quelque chose qui nuit vraiment dans notre couple. Je parle peut-être éventuellement mais même que je te dirais que les messages textes, tout ça, ça fait bien parce qu'on peut s'en envoyer pendant que je suis à l'école et que lui travaille. Alors ça c'est sûr que ça... et ça pour ça c'est quelque chose de quand même bon, mais c'est sûr que Facebook et Internet, ça, le temps qu'on passe là-dessus, on n'est pas ensemble. Et lui, il en passe beaucoup, c'est un informaticien alors il est souvent sur l'ordi. » (Participant 05)

Les TIC peuvent être une source de conflits conjugaux puisqu'il est facile de créer ou d'entretenir des liens virtuels avec d'autres personnes, ce qui constitue un défi pour le couple. L'utilisation des réseaux sociaux et des messages textes entraîne parfois des peurs, des craintes chez les jeunes adultes d'être trompé ou d'être quitté par son conjoint.

« Le fait d'avoir des liens avec n'importe qui alors là, en même temps, ça crée une peur parce que c'est... aujourd'hui, c'est tellement facile avoir des liens avec n'importe qui par texto, par Facebook. Ce serait la même affaire, tellement facile avoir des liens que... ça crée une peur et ça fait de la chicane, de l'embrouille. » (Participant 01)

« Je dirais que l'accessibilité ailleurs, c'est plus facile, donc la méfiance embarque, la confiance diminue parce qu'on se demande tout le temps... bon, c'est qui elle, il y a tout le temps du monde qu'on ne connaît pas, notamment avec Facebook. Tandis que dans la réalité, si on enlève le téléphone et l'Internet, bien, la personne, tu la vois ou tu la vois pas là, elle fait partie de ta vie ou elle le fait pas. Tandis que sur Facebook il y a beaucoup de personnes qui font partie de notre vie qu'on a vu une fois et que... alors ça l'entraîne des conflits et ça peut diminuer aussi au niveau de la confiance. » (Participant 04)

« Je suis déjà sortie avec un gars un moment donné et il était « cruiseur » alors c'est sûr qu'il parlait avec beaucoup de filles sur MSN et ce n'était pas tout le temps des conversations que j'aimais. Alors c'est sûr que ça l'a été une source de conflits quand je sortais avec lui parce que j'étais jalouse quand je voyais ces conversations-là. Alors oui, ça l'a déjà été une source de conflits. » (Participant 05)

« Bien, c'est ça, c'est vraiment la chicane, ça peut partir vite là, tu peux... tu as tout le temps le goût de poser des questions, de savoir qu'est-ce qu'il fait et... admettons que tu fouilles dans son cell et qu'il texte avec quelqu'un d'autre ou bien... ça peut te faire fâcher. C'est facile de créer des liens, oui. » (Participant 02)

Parfois, ces peurs et ces craintes débordent et il en résulte des comportements de surveillance numérique, voire des altercations sérieuses entre les conjoints :

« J'ai un ami qui est quand même proche, un ami de garçon là, alors quand je le texte trop, lui, des fois, ça le choque un peu, ça peut être ça là. Oui, parce que lui, il peut voir... s'il prend mon cellulaire et qu'il regarde les messages, il peut voir tout ce que je lui ai dit. » (Participant 09)

« Admettons que je vais parler à un garçon sur Facebook ou un garçon message texte qui me texte... bien lui, il va se dire... eh! Non là, elle parle à un garçon, elle texte à un garçon là, alors ça veut dire qu'elle est intéressée, ça

veut dire... Alors c'est tannant, il faut tout le temps que je les efface quand un de mes amis veut me parler. Cela affecte beaucoup sur la relation qu'on a [...]. Si on n'avait pas ça là, on se chicanerait peut-être cinq fois moins. »
(Participant 01)

« Oui, avec mon ex qui était jaloux dans le fond là, lui s'il y avait des garçons qui se rajoutaient sur Facebook, c'était le drame à chaque fois, mais ça c'était comme ça partout alors... même hors des réseaux sociaux. Cette personne-là était jalouse alors elle avait tendance à aller voir dans mes messages et si un ancien ami m'avait écrit un message pour[...]prendre des nouvelles étant donné que j'avais déménagé à Québec, bien là, c'était crise de jalousie là. »
(Participant 08)

Le tableau ci-dessous illustre les conséquences positives et négatives des TIC sur la vie conjugale rapportées par les participants ainsi que le pourcentage des répondants associé.

Tableau 7
Conséquences des TIC au niveau conjugal

Type de conséquences	Conséquences	% de participants
Positives	Facilite la communication	80%
	Facilite la création d'une relation amoureuse	20%
	Petites attentions	10%
Négatives	Difficile de percevoir l'émotion	30%
	Diminue le temps passé ensemble	40%
	Être joignable en tout temps	10%
	Facile d'entretenir des liens avec d'autres	10%

5.4 LES CONSÉQUENCES DES TIC AU NIVEAU FAMILIAL

L'arrivée des TIC a certes eu une influence dans l'univers familial des individus. Cela concerne tout autant l'instauration de règles d'utilisation des TIC dans leur foyer, mais aussi l'apparition de conséquences sur la sphère familiale. La majorité des participants

vivaient chez leurs parents au moment de l'étude (6/10). Pour les autres, nous leur avons demandé de se référer à leur expérience antérieure dans leur famille d'origine.

5.4.1 Les conséquences positives des TIC au niveau familial

Parmi les éléments soulevés, on retrouve le fait de pouvoir communiquer plus facilement avec les membres de la famille proche ou éloignée, et ce, surtout quand ils demeurent dans une autre ville. Cela favorise le maintien des contacts entre les membres de la famille entre autres par le biais de Skype, des messages textes et des réseaux sociaux. Certains sont d'avis qu'il est plus facile de rejoindre un membre de sa famille en tout temps.

« Bien moi, ma famille, elle est compliquée là, donc dans le fond, j'ai tout le temps resté à une heure de route dans le fond d'un membre de ma famille, exemple de ma mère ou mon père ou ma sœur. Donc ça l'a été très très pratique là, autant... aujourd'hui, je communique par messages texte, alors mes sœurs et... c'est le fun parce que sinon je n'aurais pas le temps de les appeler, je ne serais pas capable de les rejoindre, tout ça. C'est plus facile aussi de rejoindre ma mère, on n'a pas des horaires pareils alors ce n'est pas... » (Participant 4)

« Je ne penserais pas que ça l'ait influencé négativement ma vie familiale. J'habite en appartement en ce moment, j'habitais en appartement, là je retourne chez mes parents, mais bref... et il y a été un bout de temps où je parlais moins à mon père et le jour où mon père a eu accès à Skype, bien, à tous les jours on se parlait via Skype, alors au contraire ça nous a permis de nous rapprocher. Et sinon... je pense que c'est pas mal ça. Oui. Et ma mère que je ne vois pas souvent aussi peut voir mes photos sur Facebook et dans ce temps-là, elle m'appelle, elle me trouve belle et elle voit mes photos de voyage que je n'ai pas nécessairement le temps d'aller lui montrer directement alors ça leur permet de garder... keep in touch [sic]. » (Participant 08)

« Bien, si on prend la famille au sens large, ça l'a permis d'améliorer les contacts avec les cousines qui restent peut-être à l'extérieur ou les cousins ou bref les membres de la parenté plus éloignés. Donc, il y a moyen de... via Facebook entre autre de se retrouver finalement, de se faire un groupe juste notre famille, donc il y a ça de positif. Sinon... bien je peux de temps à autre... quand je vois que mes parents sont en ligne ou bien s'ils voient que moi, je suis en ligne, ils peuvent me messenger, prendre des nouvelles et... Donc, c'est positif là. » (Participant 07)

Pour les parents, les TIC seraient d'une aide certaine afin de savoir, en tout temps, où sont leurs enfants ou s'ils ont besoin d'un transport. Du point de vue des participants, la présence des TIC aurait un effet rassurant pour leurs parents.

« Au début c'était un cellulaire familial, ce n'était pas juste pour moi, c'était... on le laissait dans le tiroir et si moi je partais, bien je partais avec le cellulaire. Si mon frère partait, il partait avec le cellulaire, comme ça nos parents pouvaient nous rejoindre en tout temps, alors au début c'était ça. Ou si moi je leur disais... à minuit... bien, pas à minuit, mais je leur disais... je vais vous appeler quand vous allez venir me chercher alors c'était... ça aidait. » (Participant 06)

« Ma mère, à chaque fois que je vais quelque part, il faut que je lui dise alors c'est sûr elle peut toujours m'appeler pour savoir où je suis et je peux toujours l'appeler pour lui dire ce que je fais. » (Participant 10)

5.4.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau familial

L'émergence des TIC dans l'univers familial entraîne plusieurs bouleversements. On retrouve surtout la mention d'altercations dans la fratrie pour avoir accès à l'ordinateur familial et, aussi, pour avoir la même chose que « l'autre », généralement un cellulaire. Une participante a aussi révélé avoir eu un conflit avec sa sœur pour avoir entretenu des

liens avec l'ex-conjoint de celle-ci. Cependant, dans la majorité des cas, les répondants ont spécifié qu'il s'agissait de conflits mineurs.

Pour la moitié des participants (5/10), les TIC n'ont jamais été à l'origine de conflits familiaux. Tout au plus, on pourrait parler du rappel régulier des règles d'utilisation des TIC par les parents, ce qui peut irriter les jeunes, sans toutefois qu'il y ait de véritable affrontement.

« Je ne penserais pas qu'il y en a eu. C'est sûr que des fois nos parents nous reprochent... bon... arrête de texter et viens nous voir un peu. Mais vraiment un impact négatif qui a amené des problèmes ou des conflits, non il y en a jamais eu. » (Participant 08)

Certains participants (2/10) déplorent le fait que les TIC diminuent la communication réelle entre les membres de la famille au détriment du virtuel :

« Bien, c'est sûr que là présentement quand je vais souper chez mes parents, mes deux sœurs ont leur cellulaire et on dirait qu'eux autres elles ont été plus élevées là-dedans les messages textes alors elles en envoient vraiment beaucoup. Et mes parents ne les empêchent pas, c'est correct, mais c'est sûr que ça paraît parce qu'on soupe admettons et là elles ont leur cellulaire sur le coin de la table et admettons là ça sonne, elles vont répondre à leur ami. Alors c'est sûr que ça enlève pas toute communication, on va parler pareil, mais des fois ça coupe un peu la conversation et ça fait moins intime quand tu as quelqu'un qui est sur son cellulaire et qui texte. » (Participant 05)

Finalement, deux individus considèrent que le fait que leurs parents peuvent désormais les rejoindre en tout temps, notamment par la téléphonie cellulaire, est un désavantage puisqu'on les considère comme étant une intrusion :

« Quand t'as 14-15 ans et que t'as un cellulaire, ta mère surveille ce que tu fais pis là, elle t'appelle, elle sait ce que tu fais. Elle demande de parler à la mère de ton amie. Là y a pu d'impacts négatifs, car je peux faire ce que je veux. »
(Participant 01)

« Bien, c'est déjà arrivé admettons je me chicane avec ma mère et que là elle me texte genre pour savoir j'étais où et ce que je faisais. Mettons exemple... un moment donné je suis allée à Montréal et elle ne voulait pas que j'y aille et je lui ai dit que j'y allais pareil et je suis allée et là elle a réussi à me rejoindre par mon cellulaire. » (Participant 02)

Le tableau 8 fait état des conséquences positives et négatives des TIC dans l'univers familial des répondants.

Tableau 8
Conséquences des TIC au niveau familial

Type de conséquences	Conséquences	% de participants
Positives	Permet de communiquer avec sa famille	80%
Négatives	Altercations avec la fratrie	50%
	Diminue la communication réelle entre les membres de la famille au détriment de la communication virtuelle	20%
	Être joignable en tout temps	30%
	Aucune conséquence dans l'univers familial	30%

5.4.3 Les règles d'utilisation des TIC au niveau familial

Les jeunes adultes interrogés devaient nous décrire les règles d'utilisation des TIC lorsqu'ils habitaient avec leurs parents. Trois participants ont mentionné ne jamais avoir eu de règles à respecter en ce qui a trait à leur temps d'utilisation des TIC, car ils en faisaient un usage perçu comme étant adéquat par leurs parents.

« [...] j'étais assez vieux pour bien gérer ça là, donc j'ai jamais eu de... je me gérais par moi-même là, dans ce sens-là. » (Participant 07)

« Bien, un peu quand j'étais jeune parce que je me chicanais avec ma sœur là, mais pas plus que ça, je n'ai jamais vraiment eu de règle pour ça. » (Participant 02)

En contrepartie, trois individus ont mentionné qu'ils avaient un temps d'utilisation restreint, et ce, pour deux raisons. Premièrement, parce qu'ils devaient partager le temps avec les autres membres de la famille, donc par souci d'équité et aussi pour éviter des conflits entre frères et sœurs. Deuxièmement, le temps devait être restreint parce que leurs

parents avaient un nombre limité d'heures d'utilisation des technologies. Finalement, une personne s'est fait interdire l'utilisation de MSN, car elle l'utilisait à outrance.

« Quand j'étais petite, justement à 12 ans quand j'ai commencé avec l'ordinateur Internet, il y avait des règles dans la maison de... j'avais tant de temps pour jouer à l'ordinateur. Par contre, ma mère, elle, a jamais vraiment établi de règles, sauf pour le téléphone, à ce moment-là, le cellulaire plus ou moins existait. » (Participant 04)

« Bien, quand on a commencé à avoir Internet nous autres chez nous c'était... ça nous prenait un mot de passe parce qu'il fallait se connecter avec le téléphone, alors c'est sûr qu'il fallait que je demande à mes parents parce qu'on avait un nombre d'heures limites pour aller sur Internet par mois donc c'est sûr que j'avais pas le mot de passe parce que mes parents avaient peur qu'on abuse là. » (Participant 05)

« Bien, je sais qu'un moment donné on n'avait plus le droit... c'était tu MSN? Je pense que mes parents nous avaient enlevé l'accès à MSN parce qu'ils trouvaient qu'on passait beaucoup trop de temps là-dessus et que ça n'avait plus de bon sens. » (Participant 06)

Par ailleurs, un répondant a mentionné qu'il devait faire ses devoirs avant de pouvoir utiliser les TIC.

« Quand on était plus jeunes, il fallait qu'on fasse tous nos devoirs avant, nos tâches et ensuite on pouvait aller sur l'ordinateur. » (Participant 10)

Une personne a également soulevé que ses parents lui suggéraient de passer plus de temps dehors quand le temps d'utilisation des TIC était trop important :

« Il ne fallait pas trop non plus exagérer, aller trop longtemps sur l'ordinateur, mes parents ils nous envoyaient souvent jouer dehors à la place. » (Participant 10)

Quelques participants (3/10) ont soulevé le fait qu'il était interdit d'utiliser les TIC lors des repas entre autres pour préserver des moments en famille sans être interrompu par les technologies. L'utilisation des TIC pendant ces moments serait perçue comme étant un manque de respect, de politesse, de même qu'une entrave à la communication entre les membres de la famille.

« Je ne peux pas texter quand on mange par exemple, quand on est en famille et qu'on est assis à table, bien, je n'ai pas mon cellulaire avec moi. » (Participant 09)

« Ce n'est pas accepté à la table, tout ça, mais je le sais à l'avance que c'est irrespectueux pour eux autres alors je le fais pas. Elle n'est pas dite (la règle), c'est comme non-dit, dans le sens que je le sais que ça tape sur les nerfs quand je le fais alors je ne le fais plus. » (Participant 04)

Le tableau ci-dessous regroupe les règles d'utilisation des TIC dans l'univers familial des participants.

Tableau 9
Règles d'utilisation des TIC au niveau familial

Règles d'utilisation des TIC au sein de la famille	% de participants
Faire ses devoirs avant d'utiliser les TIC	10%
Interdiction d'utiliser le téléphone portable sur les heures de repas	30%
Interdiction d'utiliser MSN	10%
Partage du temps sur l'ordinateur	10%
Temps restreint sur l'ordinateur	30%
Aucun règlement concernant l'utilisation des TIC dans l'univers familial	30%
Ne s'applique pas	10%

5.5 LES CONSÉQUENCES DES TIC AU NIVEAU SOCIAL

Les jeunes adultes d'aujourd'hui sont confrontés à de nouvelles opportunités de socialisation par le biais des TIC. Cela comporte des aspects positifs, mais aussi des aspects négatifs. La section suivante présente donc les éléments identifiés par les répondants.

5.5.1 Les conséquences positives des TIC au niveau social

De façon générale, les TIC faciliteraient la préservation des liens sociaux, ce qui serait bénéfique surtout lorsque des gens se côtoient moins souvent en raison de la distance qui les sépare. Les témoignages suivants résument bien comment les TIC permettent de préserver des liens avec des personnes vivant à l'extérieur.

« [...] j'ai un ami qui... une japonaise, elle est venue ici deux fois, moi, j'ai été chez eux une fois, je l'avais rencontrée en Australie, je veux dire... si on n'avait pas Internet là, on ne se communiquerait peut-être plus. Mais là on ne se communique pas à tous les jours, on s'entend, mais on se souhaite bonne fête et Joyeux Noël. » (Participant 03)

« Mes amis qui sont déménagés à l'extérieur pour l'université, bien je garde des liens beaucoup... souvent on s'envoie des messages textes, souvent on prend des nouvelles par Facebook, on s'appelle moins par le téléphone. Alors, dans le fond, c'est l'influence positive que ça l'a, c'est que je garde des liens avec les personnes à l'extérieur. » (Participant 06)

« Moi, je suis quelqu'un qui est très focussé[sic] sur l'école et si je n'avais pas les réseaux sociaux, je pense que je ne serais pas aussi proche de mes amis que je le suis en ce moment parce que j'ai beaucoup d'amis qui habitent à Jonquière, j'en ai qui habitent à Alma et les réseaux sociaux me permettent de rester en contact. Bien pas nécessairement juste les réseaux sociaux, mais les messages textes et tout ça, me permet de rester en contact et se préparer des choses sans nécessairement qu'on se voit souvent. Alors je pense que ça me permet de garder mon cercle social plus grand un petit peu que si j'étais vraiment sans ça. » (Participant 08)

Dans le même ordre d'idées, il serait désormais plus facile de rassembler beaucoup de gens en peu de temps, notamment par le biais des messages textes et des réseaux sociaux. Cette méthode est certes moins personnalisée qu'au téléphone ou en face à face, mais permettrait de gagner du temps. Le premier extrait illustre comment les TIC permettent de rejoindre beaucoup de gens en peu de temps, alors que le second extrait démontre qu'il est plus facile de savoir ce que font ses amis.

« Je clique sur 70 personnes, j'envoie le message, ça vient de prendre une minute et c'est fait là. Tandis que ça aurait pu me prendre plus qu'une journée par contacts téléphoniques. » (Participant 03)

« Ça influence positivement, je reviens encore avec les réseaux sociaux parce qu'un soir que j'ai rien à faire, je texte tous mes amis... qu'est-ce qui se passe ce soir? Et c'est plus facilitant, ceux qui veulent me répondent me répondent,

ceux qui veulent pas, veulent pas. Pas besoin de les appeler chacun leur tour. »
(Participant 04)

Par ailleurs, les TIC seraient un bon moyen d'en apprendre plus sur les gens, par exemple, lorsque ceux-ci publient des choses sur leur vie privée et sur leur vie quotidienne.

« La seule différence que je vois, c'est par rapport aux réseaux sociaux où les gens dans le fond vont publier des nouvelles sur eux, que moi ça me permet de les découvrir ces nouvelles-là, d'en apprendre plus sur eux ou sur leur vie quotidienne finalement. » (Participant 09)

« Oui, bien c'est plus positif là, dans le sens où justement les gens publient des nouvelles sur eux ou sur ce qu'ils vivent, donc un peu les potins si on peut dire. » (Participant 07)

5.5.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau social

Quatre participants sur dix sont d'avis que les TIC entraînent une diminution de la communication réelle au détriment de la communication virtuelle. Par exemple, lorsqu'une personne communique par messages textes avec une autre, elle ne socialise pas avec un individu réellement. Ce que l'on déplore, c'est que souvent, les jeunes adultes sont avec des gens et communiquent en même temps avec d'autres individus qui sont absents ou encore utilisent Internet avec leur téléphone portable en présence de d'autres personnes. Cela peut être une source d'altercations mineures ou encore peut engendrer un sentiment de rejet ou d'abandon chez certains.

« J'ai une de mes amies, elle... elle est super accro, dans le sens qu'elle est tout le temps sur son cellulaire, tout ça et moi je lui dis là... lâche ton cell! Voyons! Lâche Internet, je suis là, parle-moi, il faut tu que je te texte? Parce qu'elle va me demander d'aller chez eux, je vais y aller, elle est à côté de moi et là elle

texte, elle texte, elle texte, elle texte, elle parle sur Internet, elle parle, elle texte, elle texte. Alors finalement on n'a pas... j'ai l'impression que je m'en vais et j'ai l'impression de pas l'avoir vu, alors je trouve que ça coupe un peu la relation. Je suis tout le temps en train de dire... je ne suis pas sa mère non plus là, je suis tout le temps en train de dire... bien là je suis là! Je sors ça un peu en joke là, en voulant dire... veux-tu rester avec moi dans le monde des humains? » (Participant 4)

« Bien, ça nuit mettons... pour la vie sociale, quand tu es avec quelqu'un, seul à seul avec quelqu'un ou quand tu fais une activité avec des amis, bien ça, ça nuit beaucoup parce que souvent je vais envoyer des messages à quelqu'un d'autre. Et veut, veut pas ça enlève de la concentration, quand quelqu'un te parle et que tu es en train d'envoyer un message texte, bien tu écoutes moins la personne qui te parle et tu es moins attentif. Ça c'est plus l'impact négatif. » (Participant 06)

Il est toutefois pertinent de mentionner que la plupart des répondants (7/10) attendent que leur conversation soit terminée avec leur interlocuteur avant de répondre à un message texte, car ils jugent que cela est plus poli et que l'attitude contraire est irrespectueuse. Cependant, deux personnes avouent répondre aux messages textes avant de répondre à leur interlocuteur lorsqu'ils reçoivent un message entre autres parce qu'ils sont curieux de savoir ce que leur réserve le message en question.

La création de rumeurs, entre autres avec l'émergence des réseaux sociaux ou des messages texte, est également considérée comme étant une conséquence négative. La rapidité d'accès à l'information entraîne parfois la propagande de rumeurs, de commérage, d'intimidation. De plus, quelques participants ont observé que des individus se permettent d'écrire des méchancetés sur les médias sociaux, ce qu'ils n'oseraient peut-être pas faire en

face à face ou au téléphone. Cela peut entraîner des conflits et susciter plusieurs émotions chez la personne qui reçoit ces commentaires.

« En gros, les rumeurs. Impact majeur. On est rendu loin, c'est partout. Surtout les rumeurs. On n'aurait pas ça si on avait juste nos téléphones. C'est tellement rendu facile de passer le mot. Facile d'accès de partir des rumeurs. Y'a plus d'impacts négatifs que positifs des TIC. » (Participant 01)

« Bien là, je dirais par contre que... mettons surtout sur le « chat » (clavardage) où des fois, c'est facile d'écrire n'importe quoi, quand on écrit c'est facile de blaster l'autre. » (Participant 03)

Finalement, la majorité des répondants (7/10) a soulevé avoir déjà vécu un conflit mineur avec un membre de son entourage en raison d'une mauvaise interprétation de messages virtuels. Cela résulte entre autres du fait que les messages virtuels ne permettent pas de voir le langage non verbal du transmetteur et ne permettent pas de déceler l'intonation avec laquelle la personne émet le commentaire. Pour ces raisons, on peut parfois se questionner sur le sens du message.

« Plus jeune, ça m'arrivait beaucoup par MSN, je veux dire... on parle, tu ne sais pas quel ton qu'il emploie, se chicaner par Internet... moi, ça m'arrivait là. Et je ne suis pas une personne qui se chicane dans la vraie vie, mais c'est tout le temps... ouin! Mais là, je n'ai pas dit ça de même... oui, mais là, c'est ça que tu as dit... et là, c'est comme difficile de comprendre le bon sens, c'était tu une joke ou ça l'était pas. Tu mets un petit bonhomme, mais ça ne veut rien dire là. Donc, oui. Ça enlève l'impact de ce qu'on dit. Des fois tu veux être drôle, tu lances ça comme joke mais, elle, elle le pogne comme une attaque, comme une confrontation, donc là c'est difficile de revenir et de dire... « bien, non! Moi, je te l'aurais plus dit de même que de même. » Ça enlève la réalité si on veut. » (Participant 04)

« Bien, c'est sûr que ça arrive des fois... parce que comme par MSN ou par Facebook, des fois on écrit des choses et quand on écrit, la personne ne voit pas nécessairement l'émotion qu'on a ou elle peut comprendre d'autre chose, alors c'est sûr que ça arrive des fois des gens qui comprennent mal et après ça,

il faut régler cette situation-là et c'est pas tout le temps le fun et ça aurait pu être évité si on se serait parlé de vive voix. Mais en tout cas... moi je vois plus d'avantages que d'inconvénients mais ça arrive des fois là qu'on va dire quelque chose et la personne comprend mal. » (Participant 05)

Il est possible de se référer au tableau ci-dessous pour consulter le résumé des conséquences au niveau social.

Tableau 10
Conséquences des TIC au niveau social

Type de conséquences	Conséquences	% de participants
Positives	Facilite la communication	100%
	Permet de mobiliser beaucoup de gens rapidement	10%
	Permet d'en apprendre sur les autres	10%
Négatives	Diminution de la communication réelle	40%
	Être joignable en tout temps	10%
	Facilite la création de rumeurs	10%
	Mauvaise interprétation des messages	70%
	Moins d'inhibition	30%

5.6 LES CONSÉQUENCES DES TIC AU NIVEAU SOCIOPROFESSIONNEL

La cinquième et dernière section présente les conséquences des TIC au niveau socioprofessionnel et sera présentée en deux parties. La première comporte les conséquences des TIC dans le milieu scolaire, tandis que la seconde concerne les milieux d'emploi.

5.6.1 Les conséquences positives des TIC au niveau scolaire

La moitié des participants affirment que cela facilite la recherche pour les travaux scolaires étant donné la grande accessibilité de l'information sur Internet par le biais des moteurs de recherche. Les TIC facilitent également les travaux d'équipe puisqu'elles permettent de rejoindre les co-équipiers plus rapidement.

« Pour les cours, bien, c'est plus pratique pour rejoindre les autres quand on a un travail d'équipe à faire admettons et qu'il faut parler à quelqu'un rapidement, bien au moins quand on peut la rejoindre sur son cellulaire c'est plus facile. » (Participant 05)

« Et à l'école... bien je l'utilise beaucoup pour faire les travaux d'équipe comme j'ai dit au début, alors c'est hyper important parce que c'est une source d'information universelle, hyper à jour et hyper rapide. Sinon peut-être que, des fois, oui ça me distrait de mes travaux, alors ça, ce n'est pas nécessairement bien, il faudrait que je fasse attention à ça. Mais c'est plus un peu positif, parce qu'on a accès à plus d'informations plus rapidement. » (Participant 08)

« Bien, pour la vie scolaire, c'est sûr qu'avoir accès à autant d'informations par les moteurs de recherche, ça aide parce que souvent... c'était plus au secondaire et au CÉGEP, on avait souvent des recherches à faire, alors pas être obligé d'aller à la bibliothèque chercher dans les livres, tu vas sur Internet, tu Google... tu écris un mot et tu as des milliers de résultats, alors ça... ça l'a été vraiment une influence positive là. » (Participant 06)

Il est également plus facile de communiquer avec ses professeurs par le biais notamment du courriel. Cela est particulièrement intéressant pour les étudiants qui suivent des cours à distance ou pour les étudiants de cycles supérieurs.

« Bien, le positif que je verrais actuellement, c'est du fait que mes directeurs de recherche ne sont pas ici à Chicoutimi, bien un des deux ne l'est pas, donc on utilise Skype pour parler ensemble pour justement les directions de la recherche et tout ça. Donc, ça, c'est aidant en soi. » (Participant 07)

5.6.2 Les conséquences négatives des TIC au niveau scolaire

Même si on sait qu'il est interdit dans les milieux scolaires de se servir du téléphone portable lors des heures de cours, 100 % des étudiants interrogés ont avoué se servir des TIC en classe, et ce, surtout lorsque le cours est moins intéressant ou qu'il ne capte pas leur attention.

« Les heures de travail, non, parce que c'est plus sévère là mais, pendant les heures de cours, ça m'arrive régulièrement. » (Participant 05)

« Heures de cours, oui; heures de travail, non. Parce qu'heures de cours, je le sais pas, je l'ai avec moi, souvent ça fait mon heure, je n'ai pas ma montre, je communique avec mes amis aussi quand je trouve que le cours il me... il n'attire pas mon attention si on veut. Mais, par contre, au travail, je l'utilise pas, comme j'ai dit tantôt, je le mets sur mute et je le vois pas de la journée. » (Participant 04)

Par ailleurs, 50 % des participants ont mentionné avoir déjà été réprimandés par un professeur pour avoir utilisé leur téléphone portable. La principale sanction associée à l'utilisation des TIC en classe est de se faire confisquer l'objet pendant quelques heures ou quelques jours. Cela provoquerait parfois des conflits entre professeurs et élèves.

« Bien, moi... c'est plus quand j'étais au secondaire là, l'année passée là je me faisais vraiment avertir. Et ils me disaient... sers ton cellulaire. Où je me le suis déjà fait enlever une fois et, eux autres, c'est trois jours, les fins de semaine ne sont pas comptées. Alors si tu t'en vas admettons... tu te le fais enlever le vendredi, tu l'as pas pendant la fin de semaine, tu l'as pas pendant trois jours. Alors tu l'as juste genre le mercredi. Et, dans le fond, toi, tu le payes ton cellulaire, alors tu le veux ton cellulaire là. Alors ça, ça fait beaucoup de chicane au niveau professeurs/élèves, parents aussi parce que les parents, des fois, ils défendent leur enfant parce que... on paye ce cellulaire-là, on le veut, arrêtez de nous l'enlever pendant une semaine. Et oui... ça m'est déjà arrivé. » (Participant 01)

« À l'école, bien, j'ai certains profs qui... quand ils voient nos cellulaires, ils nous les enlèvent et ils nous le redonnent à la fin du cours. » (Participant 02)

Un autre aspect soulevé concerne la concentration à l'école. Les répondants sont d'avis qu'il est facile d'être distrait lorsque les TIC sont à portée de main. Les trois extraits suivants en témoignent.

« Bien, c'est sûr qu'avoir le cellulaire sur le coin du bureau à l'école, bien, ça nuit parce que tu ne suis pas le cours complètement. Alors c'est sûr que ça, je le fais et je ne devrais pas là, je le garde proche de moi. Et c'est sûr que quand je reçois un message texte ou que j'en envoie un, bien je ne suis pas attentive pendant ce temps-là au cours. Alors c'est sûr que ça nuit à ma concentration et, après ça, il faut que je rembarque dans le cours alors c'est sûr que ça oui, ça nuit beaucoup. » (Participant 05)

« Bien, ça nuit justement, mettons... surtout pour l'école ça nuit à ma concentration quand j'ai accès trop facilement... il faudrait que je laisse tout... mon cellulaire, mon iPod, il faudrait que je laisse ça dans mon auto parce que si je l'ai dans ma bourse à côté de moi, bien, c'est sûr que veut, veut pas, je vais être portée à envoyer des messages ou à aller sur Internet alors oui ça nuit à ma concentration et ça nuit aussi à quand je fais des travaux là, l'ordinateur ça nuit. » (Participant 06)

« Oui, si je ne suis pas assez concentrée, je suis encore plus facilement déconcentrée et ça va être la première chose que je vais faire en étant déconcentrée, c'est de regarder mon téléphone, de regarder mes messages, regarder Facebook. Alors c'est vraiment... la première source de distraction d'habitude, c'est ça. » (Participant 08)

Finalement, la propagation de rumeurs, qui a été soulevée précédemment comme étant une conséquence négative des TIC au niveau social, est également identifiée comme élément négatif à l'école. Le fait d'avoir accès à Internet avec la téléphonie cellulaire

favoriserait l'émergence de rumeurs sur les réseaux sociaux ou par messages textes, pouvant entraîner de grandes conséquences chez les jeunes adultes.

« Les rumeurs suivent toujours. Admettons que tu textes pendant ton cours et là l'autre est dans l'autre cours et là tu textes que cette fille-là dans tel cours, elle est dans ta classe et elle a fait ça et là la fille admettons va venir te voir parce que tu as texté ça à ton ami. » (Participant 01)

5.6.3 Les conséquences positives des TIC au niveau du travail

Plusieurs répondants affirment ne pas utiliser les technologies à outrance au travail puisque cela est interdit ou même dangereux dans certains milieux de travail, par exemple lorsque l'on doit opérer de la machinerie. La crainte de perdre son emploi et le souci du professionnalisme fait en sorte que les jeunes adultes utilisent moins les TIC au travail qu'à l'école puisque les conséquences en milieu scolaire sont moins importantes. Cependant, certains avouent répondre aux messages textes discrètement lorsqu'ils en reçoivent ou encore utiliser leur cellulaire à la pause.

« Au travail, je n'ai pas le droit alors oui, je le fais là, mais plus discrètement et moins ouvertement. » (Participant 06)

La moitié des participants de l'étude sont d'avis que les TIC permettent d'être joignables plus facilement par l'employeur et que cela constitue un élément positif. Certains soutiennent également que cela facilite la recherche d'emploi avec Internet.

« Bien, les impacts positifs comme j'ai dit tantôt c'est que je suis facile à rejoindre, si pour un emploi on m'appelle, tout ça, j'ai ma boîte vocale, c'est

rapide. Sinon les TIC aussi sur Internet pour la recherche d'emploi, les annonces sont inscrites là-dessus. » (Participant 04)

« Bien, c'est sûr que pour le travail admettons, tu es plus rejoignable vite. Comme là, c'est sûr que dans le travail que j'ai, ça arrive pas mais avant où je travaillais, des fois ils pouvaient m'appeler pour me proposer un chiffre, alors c'est pratique quand tu as un cellulaire parce que s'ils essaient de t'appeler chez vous et que tu ne réponds pas, bien ils vont passer à quelqu'un d'autre. Alors pour ça, c'est plus pratique. » (Participant 05)

5.6.4 Les conséquences négatives des TIC au niveau du travail

Si les TIC nuisent à la concentration à l'école, la même chose semble se produire dans les milieux de travail. Quatre personnes ont affirmé que les TIC nuisent à la concentration et à la productivité au travail dans l'optique qu'ils naviguent parfois sur Internet ou répondent à des messages textes au lieu de se concentrer sur leurs tâches au travail.

« Des fois, on s'en rend pas compte, on est tout le temps en train de texter, des fois, au travail, je texte pendant que j'ai un client là... mais c'est sûr qu'il est en train de se promener parce que je travaille dans un dépanneur là alors quand il « check » dans ses affaires, des fois, je vais avoir le temps de répondre et... D'habitude, il faudrait pas que je fasse ça. » (Participant 10)

Finalement, bien que certains soient d'avis que d'être facilement joignable par son employeur constitue un élément positif, un répondant est d'avis que cela peut être parfois dérangent.

« Bien, les impacts négatifs, c'est sûr que des fois admettons, ça ne te dit pas de rentrer et tu es rejoignable quand même. Ou bien, des fois, tu as pris congé et tu peux te faire appeler pour te faire poser des questions et ça c'est plate et c'est tannant. » (Participant 05)

Il est possible de se référer au tableau synthèse suivant pour consulter les conséquences positives et négatives au travail et à l'école identifiées par les répondants.

Tableau 11
Conséquences des TIC au niveau socioprofessionnel

Type de conséquences	Conséquences	% de participants
Positives à l'école	Facilite la communication avec les professeurs	20%
	Facilite la communication entre les partenaires de travaux scolaires	30%
	Facilite la recherche	50%
Négatives à l'école	Avertissements des professeurs	50%
	Diminution de la concentration à l'école	80%
	Facilite la création de rumeurs	10%
Positives au travail	Être joignable en tout temps par son employeur	10%
	Facilite la recherche d'emploi	10%
Négatives au travail	Avertissements par les employeurs	10%
	Diminution de la productivité au travail	10%
	Permet d'être joignable plus facilement par son employeur	50%

CHAPITRE 6 L'ANALYSE ET LA DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce dernier chapitre analyse et discute des résultats de l'étude en fonction du cadre théorique préconisé et de la recension des écrits effectuée dans les chapitres précédents. Rappelons que cette étude avait comme objectif d'approfondir nos connaissances en travail social auprès des étudiants de 18 à 30 ans en ce qui concerne les conséquences des technologies numériques dans leur vie. Cette recherche s'intéressait aux conséquences des technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement social des jeunes adultes.

Ainsi, on visait à décrire en quoi l'émergence des TIC affecte la capacité des individus à accomplir leurs rôles sociaux, que ce soit au niveau conjugal, familial, social ou socioprofessionnel. L'étude visait donc à identifier les conséquences positives et négatives des TIC pour chacune de ces sphères.

Le présent chapitre se divise en quatre sections. D'abord, il traite des liens entre le cadre conceptuel et les résultats de notre recherche, puis des résultats en lien avec la recension des écrits, pour enfin discuter des forces, limites et biais de l'étude ainsi que des perspectives de recherches futures.

6.1 LES LIENS ENTRE LE CADRE CONCEPTUEL ET LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Comme nous l'avons vu au chapitre trois de ce mémoire, le cadre d'analyse qui a été retenu pour les fins de cette étude est l'approche bioécologique du développement humain développé par Bronfenbrenner (1979). Rappelons que pour l'auteur, l'environnement se conçoit comme un ensemble de structures imbriquées les unes dans les autres et qu'il distingue six niveaux systémiques, soient l'ontosystème, l'exosystème, le microsystème, le mésosystème, le macrosystème et le chronosystème.

D'abord, quelques résultats issus des entrevues de recherche se situent dans la couche ontosystémique, qui comprend la personnalité, les perceptions, les habiletés ou les comportements des individus (Drapeau, 2008). Les conséquences de l'utilisation des TIC comprises dans ce niveau systémique sont liées à la sphère socioprofessionnelle. En effet, l'utilisation des technologies numériques à l'école et au travail entraînerait une perte de concentration à l'école et une diminution de la productivité au travail. L'utilisation des TIC semble affecter de façon négative la performance des jeunes adultes au niveau socioprofessionnel.

La majorité des conséquences de l'utilisation des technologies rapportées par les répondants se situe toutefois au niveau microsystémique. Cette couche systémique comprend le milieu de vie immédiat dans lequel l'individu joue un rôle actif, notamment la

famille, l'école et le travail. Une conséquence de l'utilisation des TIC se retrouve à la fois dans les sphères conjugale, familiale, sociale et socioprofessionnelle. En effet, de façon générale, on observe que les technologies numériques facilitent la communication, que ce soit avec le conjoint, les membres de la famille, les amis, les professeurs, les partenaires de travaux scolaires et les employeurs. Cela est toutefois perçu comme étant un désavantage pour certains participants, considérant le fait d'être joignable en tout temps comme une intrusion dans leur vie. Au niveau conjugal, les TIC facilitent la création et le maintien de la relation conjugale. Pour ce qui est de la sphère familiale, le fait de pouvoir communiquer facilement avec ses proches constitue un avantage considérable pour la famille. Au niveau social, les technologies permettent de rassembler des individus rapidement. Dans le domaine socioprofessionnel, les TIC facilitent la réalisation de travaux scolaires et la recherche d'emploi. Tous ces éléments sont donc des conséquences qui influencent positivement l'environnement immédiat des jeunes adultes.

L'utilisation des TIC semble toutefois avoir une conséquence négative sur les relations conjugales, familiales et sociales dans l'optique où elles peuvent contribuer à diminuer le temps passé avec son conjoint, les membres de sa famille ou encore avec ses amis. Lorsque nos proches sont occupés à utiliser les TIC, ils ne sont pas disponibles à passer du temps de qualité. Le temps passé sur les technologies peut donc avoir des conséquences sur la qualité des relations interpersonnelles dans l'optique où on remarque une augmentation de la communication virtuelle. Par ailleurs, un élément peut également avoir des conséquences

négligentes sur ces trois sphères. Il s'agit de la mauvaise interprétation des communications écrites, engendrant parfois des altercations mineures. Au niveau conjugal, la facilité d'entretenir des liens avec d'autres, notamment par les réseaux sociaux, peut avoir des conséquences négatives au sein du couple. Au niveau familial, les relations entre les membres de la fratrie peuvent être affectées légèrement par l'arrivée des technologies puisque certains se disputent pour y avoir accès. La facilité de propagation du commérage et les rumeurs bouleversent pour leur part les liens sociaux. Au niveau socioprofessionnel, l'émergence des TIC peut affecter le lien avec les professeurs et employeurs. Cela résulte selon nous du fait que ceux-ci considèrent souvent les TIC comme étant une intrusion dans leur classe ou au travail alors que les jeunes adultes les considèrent comme une source de divertissement. On observe donc que les perceptions des TIC diffèrent, dépendamment du rôle occupé, qu'il s'agisse du rôle d'étudiant, de travailleur, d'enseignant ou d'employeur.

Des résultats issus de cette étude aucun ne se retrouve dans le mésosystème, l'exosystème, le macrosystème et le chronosystème. Cela n'est pas étonnant considérant notre objet d'étude (le fonctionnement social) et le guide d'entrevue ayant été élaboré (qui s'inspire des travaux recensés dans les écrits) Le tableau 12 répertorie l'ensemble des conséquences positives et négatives des TIC selon qu'elles appartiennent à la couche ontosystémique ou macrosystémique. Les conséquences retenues sont en partie semblables à celles rapportées au chapitre 2 du présent mémoire (voir tableau 1), notamment en ce qui concerne la diminution de la productivité au travail, la perte de concentration à l'école, la

facilité de communication et l'augmentation des conflits engendrés par les TIC. Les résultats de notre étude apportent toutefois quelques différences. Par exemple, les nombreux avertissements des employeurs et professeurs concernant l'utilisation des technologies numériques, la facilité de création de rumeurs et la difficulté de percevoir l'émotion de l'autre dans la communication virtuelle sont des éléments qui n'avaient pas été soulevés dans la recension des écrits.

Tableau 12
Conséquences des TIC se retrouvant dans la sphère ontosystémique et microsystémique

Couches systémiques	Conséquences des TIC
Ontosystème	Diminution de la productivité au travail (-)
	Perte de concentration à l'école (-)
Microsystème	Altercations avec la fratrie (-)
	Avertissements des professeurs (-)
	Avertissements par les employeurs (-)
	Difficile de percevoir l'émotion de l'autre (-)
	Diminue la communication réelle avec la famille et les amis au détriment de la communication virtuelle (-)
	Diminue le temps passé avec son partenaire (-)
	Être joignable en tout temps par autrui (+) et (-)
	Facile d'entretenir des liens avec d'autres (+) et (-)
	Facilite la communication (+)
	Facilite la création de rumeurs (-)
	Facilite la création d'une relation amoureuse (+)
	Facilite la recherche d'emploi (+)
	Facilite la recherche pour les travaux scolaires (+)
	Mauvaise interprétation des messages (-)
	Permet d'en apprendre sur les autres (+)
	Permet de bénéficier d'aubaines sur Internet pouvant servir dans le couple et à la famille (+)
	Permet de mobiliser beaucoup de gens rapidement (+)
Permet d'être joignable plus facilement par son employeur (+) et (-)	
Petites attentions entre les partenaires amoureux (+)	

*Note : Chaque énoncé est suivi d'un signe (-) ou (+) signifiant la nature de la conséquence des TIC, qu'elle soit négative (-) ou positive (+). Quelques éléments ont été identifiés à la fois comme conséquence positive et négative par les participants.

Nous avons retenu préalablement les sphères où les participants sont en contact direct avec d'autres individus (conjugale, familiale, interpersonnelle et socioprofessionnelle). En d'autres mots, nous nous sommes intéressées davantage à l'environnement immédiat de la personne, mais l'environnement éloigné (conditions de vie, valeurs, normes sociales) a été peu exploré dans la présente étude. Il aurait été intéressant de développer un guide d'entrevue qui considère le mésosystème, le macrosystème, l'exosystème et le chronosystème.

6.2 LES LIENS ENTRE LES RÉSULTATS ET LA LITTÉRATURE

6.2.1 Analyse et discussion des résultats quantitatifs de l'étude

Cette section s'intéresse aux résultats quantitatifs recueillis auprès des participants. Bien que notre étude soit qualitative, nous avons jugé pertinent de discuter brièvement des grandes lignes des résultats obtenus. Cette analyse sera toutefois peu détaillée puisque notre recherche est de type qualitatif.

D'abord, la présente recherche illustre que 100 % des répondants possèdent et utilisent un ordinateur et Internet à la maison, indépendamment de l'âge, du genre, du niveau de scolarité et du revenu. Nos résultats rejoignent ceux de l'étude de Thivierge (2011), qui révélait que seulement 1,4 % des étudiants n'avait pas accès à Internet à la maison. La

minime augmentation du taux de branchement des ménages que l'on peut observer concorde avec la constante augmentation du taux de branchement à Internet depuis les années 2000. En effet, la popularité du Web est incontestable, et ce, notamment en raison de son caractère abordable. Nous ne sommes pas étonnées de constater que la totalité des répondants possédait un ordinateur et Internet à la maison au moment de l'étude puisque nous recherchions des étudiants qui utilisent fréquemment Internet et la téléphonie cellulaire. Des études ont soulevé que les jeunes provenant de milieux socio-économiques aisés, urbains ou plus scolarisés maîtrisent davantage les TIC (Crapeau & Metzger, 2009). Cependant, cette dimension n'a pas été explorée dans cette étude.

La majorité des participants (90 %) possèdent un téléphone cellulaire. Parmi ce pourcentage, 40 % ont un téléphone intelligent. Nous sommes d'avis que le nombre de personnes possédant un téléphone intelligent est en constante augmentation et que le pourcentage de répondants possédant un téléphone intelligent en 2011 serait plus élevé en 2014 (rappelons que les entrevues de recherche se sont tenues en 2011). Le pourcentage de participants possédant un téléphone cellulaire et un téléphone intelligent est plus élevé que le pourcentage de l'étude de Thivierge (75,6 % des répondants possédaient un téléphone cellulaire et 20,8 %, un téléphone intelligent), qui s'était elle aussi déroulée en 2011. Nous croyons que cela peut être lié au fait que l'échantillon de l'étude de Thivierge était beaucoup plus important et que le fait d'utiliser les technologies numériques n'était pas un critère d'inclusion, contrairement à notre étude. Le pourcentage d'utilisation de la

téléphonie cellulaire était généralement plus élevé chez les filles. Un seul de nos participants ne possédait pas de téléphone mobile au moment des entrevues et il s'agissait d'un homme. Cependant, notre échantillon n'est pas suffisamment important pour établir des conclusions à ce niveau.

La plupart des étudiants interrogés (70 %) utilisent la téléphonie cellulaire comme téléphone principal. Ce phénomène a d'ailleurs été bien documenté et constitue une réalité en 2014: le téléphone fixe est en perte de vitesse alors que le nombre d'abonnés au téléphone mobile est en constante augmentation. Cette perte d'intérêt pour le téléphone fixe est selon nous d'origine multifactorielle. Les avantages liés à l'utilisation de la téléphonie cellulaire ont d'ailleurs été soulevés dans le chapitre cinq, soit le chapitre des résultats.

Dans un autre ordre d'idées, notre étude démontre cependant une hétérogénéité du nombre d'heures d'utilisation des TIC; 40 % utilisent les TIC plus de 10 heures par semaine, 40 % entre 3 et 5 heures et 20 % entre 6 et 10 heures et les motifs principaux d'utilisation d'Internet soulevés sont la navigation sur Internet, la messagerie électronique et les réseaux sociaux. L'étude de Hugues et Hans (2001) illustre pour sa part qu'Internet est utilisé majoritairement pour la messagerie instantanée (84,4 %) et pour rechercher de l'information (58,8 %). Cet écart peut s'expliquer par le fait que les technologies évoluent à un rythme effréné et qu'en 2011, lors de la cueillette de données, les motifs d'utilisation

d'Internet ont pu être différents de ceux de l'étude de Hugues et Hans, réalisée en 2001. La principale différence réside dans l'utilisation des réseaux sociaux, phénomène qui était beaucoup moins important en 2001 (Hans & Hugues, 2001).

Pour conclure cette section, la majorité des participants avait spécifié avoir acheté un téléphone portable principalement pour rejoindre des proches en 2011. Comme nous l'avons vu précédemment, 40 % des répondants possédaient un téléphone intelligent à ce moment. Nous sommes d'avis que le pourcentage d'individus possédant un téléphone intelligent est en constante augmentation et nous nous questionnons à savoir si le fait de rejoindre ses proches est toujours au premier plan avec l'essor de ce type d'appareils étant donné la variété d'applications offertes. Il serait intéressant d'explorer ce point dans des recherches futures.

6.2.2 Analyse et discussion des résultats qualitatifs de l'étude

Cette section discute des liens entre les données probantes et les résultats recueillis auprès des participants. Nous analyserons et discuterons en premier lieu des conséquences des TIC aux plans conjugal et familial. Dans un deuxième temps, nous analyserons et discuterons des conséquences des technologies numériques aux niveaux interpersonnel et socioprofessionnel. Finalement, une conclusion générale des résultats qualitatifs sera effectuée.

6.2.2.1 Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau conjugal

Discutons d'abord des résultats concernant l'utilisation des TIC comme moyen de rencontrer un partenaire amoureux. Les participants ont rapporté ne pas avoir confiance au fait de rencontrer un candidat amoureux sur Internet ou avoir déjà tenté l'expérience, mais que cela a été infructueux. Ils préfèrent de loin clavarder avec une personne qu'ils connaissent déjà dans la vie réelle que de le faire avec un inconnu. Les résultats obtenus vont dans le même sens que Stephure, Boon, Mackinnon, & Deveau (2009), qui affirment que les adultes sont plus susceptibles de développer une relation sur Internet que les jeunes adultes puisqu'ils sont plus sérieux par rapport à la recherche d'un conjoint. Le fait que les répondants n'aient pas confiance aux rencontres sur Internet ou que cela n'ait pas été fructueux ne nous permet pas de nous prononcer par rapport aux résultats de Mckenna, Green, & Gleason, (2002), qui stipulent que les relations initiées sur Internet sont plus faciles à établir et évoluent plus rapidement.

Bien que les participants ne soient pas fervents des rencontres initiées sur Internet, ils insistent toutefois sur le fait que les TIC favorisent l'installation d'une relation amoureuse avec une personne qu'ils connaissent déjà dans la vie réelle. Ils mentionnent, comme Barnes (1996) que les TIC permettent de connaître une personne davantage et d'en apprendre facilement sur ses pensées et ses goûts.

Notre opinion va dans le même sens que Parker & Wampler (2003), qui soutiennent que les technologies favorisent l'installation d'une relation amoureuse puisque l'écran aide à supprimer la gêne et l'inhibition. Les jeunes adultes se permettent donc de dire plus facilement ce qu'ils pensent sur Internet, ce qu'ils se permettent moins en face à face. Cependant, le fait que les TIC permettent aux personnes plus timides de rencontrer ou de développer une relation amoureuse n'a pas été soulevé lors des entrevues de recherche. Par ailleurs, nous croyons que les technologies numériques ont contribué à modifier l'univers des rencontres amoureuses puisque l'on sait rapidement si l'autre démontre un intérêt ou non à développer une relation.

Dans un autre ordre d'idées, les participants sont d'avis, tout comme plusieurs auteurs (Elphinston & Noller, 2011; Mazman & Usluel, 2011; Tokunaga, 2011; Tom Tong, 2013; Subrahmanyam & Greenfield, 2008; Weisskirch & Delevi, 2012) que les TIC favorisent le maintien des relations amoureuses. Selon eux, elles facilitent la planification d'activités et permettent de rejoindre son conjoint plus facilement qu'autrefois par le biais du téléphone mobile et de la messagerie texte. La relation serait également renforcée par l'envoi de petits mots doux et de petites attentions, ce que les répondants apprécient particulièrement. Cela va dans le même sens que Mazman & Usluel (2011), qui mentionnent que les TIC favorisent la communication et l'interaction entre les partenaires amoureux en facilitant le partage de photos, d'informations personnelles, de vidéos, etc. (Mazman & Usluel, 2011) et de Horst & Miller (2006) Mckenna, Green, & Gleason (2002), qui soutiennent que la

communication en ligne permet d'accroître l'intimité et de se sentir plus proche de son partenaire amoureux, que les conjoints soient à distance ou non. L'ère technologique permet donc de rester en contact virtuel avec son amoureux autant que désiré, changement considérable pour le couple moderne.

Discutons maintenant des conséquences négatives des TIC au sein du couple. Les répondants sont conscients que l'infidélité sur Internet pose de nouveaux défis pour les couples modernes et que, comme Sullivan (1997) et Ferron et al., (2013), l'infidélité sur Internet émerge surtout lorsqu'il y a un manque d'harmonie conjugale et permet de combler un vide ressenti dans la relation actuelle. Les répondants n'ont pas rapporté avoir été victimes de cyberinfidélité, mais la facilité d'entretenir des relations virtuelles avec des personnes du sexe opposé a occasionné chez certains des conflits et de la jalousie au sein de leur couple. Cela a entraîné une perte de confiance envers leur partenaire, effet ayant également été observé par Hertlein et Piercy (2006). Ces peurs et ces craintes ont débordé parfois dans des comportements de surveillance numérique. Les participants de l'étude ont pour leur part révélé que c'est leur conjoint qui a adopté des comportements de surveillance envers eux. Cependant, nous n'avons pas exploré davantage la nature exacte des comportements de surveillance numérique vécue par les répondants.

Les répondants ont par ailleurs soulevé que les TIC engendrent la diminution du temps passé avec leur conjoint. Hertlein et Piercy (2006) ont également fait mention que certains problèmes conjugaux peuvent émerger de l'utilisation exacerbée d'Internet, diminuant ainsi le temps passé avec son partenaire amoureux. En effet, les participants sont conscients que lorsqu'ils utilisent les TIC en présence de leur partenaire amoureux, cela diminue le temps de qualité passé ensemble. Pendant qu'ils sont occupés à naviguer sur le Web, à utiliser les réseaux sociaux numériques ou à jouer à des jeux en ligne, ils ne sont pas disponibles pour leur conjoint. Ils portent donc une attention particulière au temps passé à l'utilisation des technologies en présence de leur amoureux afin de minimiser leur influence négative au sein du couple.

6.2.2.2 Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau familial

Selon les répondants, les TIC permettent de communiquer facilement avec les membres de la famille proche (parents, fratrie) ou éloignée, et ce, surtout quand ils demeurent dans une autre ville, par le biais notamment du logiciel Skype, de la messagerie texte et des réseaux sociaux. Les participants voient vraiment cet aspect comme un avantage notable puisque ces outils ont favorisé considérablement la communication avec la famille d'origine en permettant de prendre et de donner des nouvelles facilement. Les réseaux sociaux sont pour leur part identifiés comme étant un bon moyen d'améliorer le contact avec les membres de la parenté plus éloignée. Il est désormais possible, par exemple, de créer un groupe virtuel avec sa famille pour faciliter la communication.

Les répondants sont d'avis que les TIC ont un effet rassurant pour leurs parents puisqu'ils permettent de rejoindre leurs enfants facilement et peuvent être contactés en cas d'urgence. Rappelons d'ailleurs que plusieurs répondants de notre étude ont mentionné s'être servis de leur téléphone portable pour assurer leur sécurité, notamment dans le contexte d'un accident de voiture ou d'une agression physique. En effet, les technologies sont perçues comme étant des outils qui assurent un sentiment de sécurité et peuvent dépanner en cas de besoin (panne d'essence, crevaison sur la route, etc.), voire même en cas d'urgence (agression physique, accident de voiture, etc.). Les répondants sont rassurés de savoir que s'il se passe quelque chose, quelqu'un peut les contacter ou ils peuvent eux-mêmes appeler. Nos résultats concordent avec ceux de plusieurs études indiquant que les TIC rassurent les parents et leur progéniture (Campbell, 2005; Devitt & Roker, 2009; Srivastava, 2005; Weisskirch, 2011). Il arriverait même à certains parents d'accorder plus de liberté et de permissions à leurs enfants pour cette raison (Campbell, 2005; Ling, 2007). Ce dernier aspect n'a toutefois pas été exploré dans cette étude.

Les auteurs s'entendent pour dire que les TIC offrent l'opportunité pour les membres de la famille de jouer ensemble et de partager des activités de loisirs, notamment par le biais de jeux en ligne (Ferrari et al., 1985). En effet, elles permettraient aux parents de partager des loisirs avec leurs enfants, tels que le téléchargement de musique et les jeux en réseaux (Berge & Gracia, 2009). Les technologies permettraient aussi de chercher de l'information sur des voyages et des sorties à faire, de bénéficier d'aubaines pour les membres de la

famille, de trouver de nouvelles recettes à déguster ensemble (Berge & Garcia, 2009). Le seul élément positif qui a été rapporté par les répondants est la possibilité de bénéficier d'aubaines pour la famille sur Internet. Le peu de résultat à ce niveau s'explique selon nous par le fait que notre échantillon était constitué de jeunes étudiants qui n'avaient pas d'enfants lors de la cueillette de données.

Nous avons vu dans la recension des écrits que les TIC sont parfois perçues comme une source de conflits intrafamiliaux (Subrahmanyam & Greenfield, 2008). Pour la moitié des participants, les TIC n'ont jamais été à l'origine de conflits familiaux. Nous croyons que cela est lié au fait qu'il y avait une bonne entente préalable au sein de l'unité familiale, mais cela a été peu extrapolé par les participants dans l'entrevue de recherche. Les seuls conflits rapportés relèvent d'altercations mineures, particulièrement au sein de la fratrie, pour avoir accès à l'ordinateur familial et, aussi, pour avoir la même chose que « l'autre », généralement un cellulaire.

Plusieurs étudiants ont mentionné n'avoir jamais eu de règles à respecter en ce qui a trait à leur temps d'utilisation des TIC, car ils en faisaient un usage perçu comme étant adéquat par leurs parents. Cela va dans le même sens que l'étude de Mathews (2004) qui révélait que 58 % des adolescents ayant un téléphone cellulaire n'avaient pas de règles à propos de l'utilisation de la téléphonie cellulaire. D'autres répondants ont rapporté que leurs parents

avaient instaurés des règles pour encadrer l'utilisation des TIC à la maison. Le rappel régulier des règles d'utilisation des TIC par les parents peut irriter les jeunes adultes, mais sans toutefois qu'il y ait de véritable altercation.

Quelques participants ont soulevé le fait qu'il était interdit d'utiliser les TIC lors des repas entre autres pour préserver des moments en famille sans être interrompu par les technologies. L'utilisation des TIC pendant ces moments serait perçue comme étant un manque de respect, de politesse, de même qu'une entrave à la communication entre les membres de la famille. Cela ne va pas dans le même sens que l'étude de Mathews (2004), qui concluait que la règle la plus commune concernait l'interdiction de garder leur cellulaire dans leur chambre la nuit.

Finalement, le fait que les parents des répondants pouvaient les rejoindre en tout temps par la téléphonie cellulaire lors de leur adolescence était un désavantage puisqu'on considérait les TIC comme étant intrusives. Plusieurs participants ont mentionné que le fait d'être joignables en permanence par leurs parents à l'adolescence était désagréable, car les parents peuvent savoir ce que fait leur enfant en tout temps. Cependant, ils ont spécifié que cela a moins de conséquences à l'heure actuelle puisqu'ils sont rendus à l'âge adulte et ont conséquemment plus de liberté.

6.2.2.3 Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau social

De façon générale, les répondants considèrent, tout comme plusieurs auteurs (Campbell, 2005; CEFRIO, 2011; Ishii, 2010; Kraut, Kiesler, Boneva, Cummings, Helgeson, & Crawford, 2002; Katz, Rice, & Aspden, 2001; Laflamme & Lafortune, 2006; Subrahmanyam & Greenfield, 2008), que les TIC facilitent grandement la préservation des liens sociaux. Cela serait bénéfique surtout lorsque des gens se côtoient moins souvent en raison de la distance. Après avoir fini le secondaire, plusieurs chemins se séparent; certains étudient dans des établissements différents ou le cours de la vie les éloigne. Certains vivent même dans des villes différentes. Les TIC facilitent donc la communication et le maintien des relations interpersonnelles « *si on n'avait pas Internet, on ne se communiquerait peut-être plus* », disait un participant.

Les répondants, tout comme Valkenburg & Peter (2009) s'entendent pour dire qu'une part importante, voire la totalité des échanges numériques, se fait entre personnes qui se connaissent déjà dans la vie « réelle », comme c'était le cas dans la sphère conjugale. Les TIC favorisent-elles une plus grande étendue du réseau social, tel que le suggère certains auteurs (Baker & Moore, 2011; Hampton et al., 2009; Subrahmanyam & Greenfield, 2008)? Selon nous, elles n'augmentent pas le réseau social des individus puisque les jeunes adultes communiquent généralement avec des gens qu'ils connaissent déjà dans la vie réelle. Cependant, nous croyons qu'elles facilitent grandement le maintien des liens sociaux par l'élimination des frontières géographiques, tel que le suggère Hoibian (2012).

Les participants sont d'avis qu'il est désormais plus facile de rassembler beaucoup de gens, et ce, rapidement notamment par le biais des messages textes et des réseaux sociaux. Cela avait d'ailleurs été soulevé par Levy (1998). Cela est bénéfique pour plusieurs raisons, notamment pour l'organisation d'évènements, telle qu'une manifestation. Avant l'avènement des TIC, l'organisation d'un tel évènement était beaucoup plus complexe; on devait procéder par des appels téléphoniques ou par l'envoi de lettres par courrier postal. Aujourd'hui, les réseaux sociaux tel que Facebook permettent de joindre beaucoup d'individus, et ce, en une fraction de seconde. Cela a donc facilité l'organisation d'évènements. Nous croyons toutefois que cela peut engendrer des effets pervers. Selon nous, la facilité de rassembler beaucoup de gens rapidement avec les technologies numériques peut être néfaste dans certains contextes. Prenons l'exemple d'un étudiant qui organise une fête chez lui et qui se retrouve avec plus d'invités que prévu ou encore dans le contexte d'une émeute.

Les jeunes adultes de notre étude sont d'avis que les TIC entraînent une diminution de la communication réelle au détriment de la communication virtuelle tout comme le mentionnaient Akoun (2002) et Flichy (2004). Par exemple, lorsqu'une personne communique par messages textes avec une autre, elle ne socialise pas avec un individu réellement. Ce que l'on déplore, c'est que souvent, les jeunes adultes sont en présence d'individus et communiquent en même temps avec d'autres gens qui sont absents. Pour Subrahmanyam et Greenfield (2008), l'augmentation de la communication numérique au

détriment de la communication en face à face ou de vive voix entraîne une dépersonnalisation dans les communications interpersonnelles. Cela peut être une source d'altercations mineures. Il est toutefois pertinent de mentionner que la plupart des répondants attendent que leur conversation soit terminée avec leur interlocuteur avant de répondre à un message texte, car ils jugent que cela est plus poli et que l'attitude contraire est irrespectueuse.

La majorité des répondants a soulevé avoir déjà vécu un conflit mineur avec un membre de son entourage en raison d'une mauvaise interprétation de messages virtuels. Rappelons que les conflits numériques sont d'origine multifactorielle : a) la communication virtuelle ne mettrait pas suffisamment en contexte les écrits (Ishii, 2010), b) cela favoriserait la franchise et les textes impertinents (Plant, 2001) ainsi que les communications abrégées (Campbell, 2005) et c) elle ne permettrait pas de dégager le langage non verbal de la personne (Barnes, 1996). Peut-on parler d'une augmentation des conflits interpersonnels avec l'effervescence des TIC, tel que le mentionne Ishii (2010) ? À notre avis, l'augmentation de la communication numérique augmente le nombre de conflits interpersonnels mineurs pour les raisons nommées précédemment, mais les entrevues de recherche nous permettent de conclure que ces conflits se résolvent rapidement. Nous croyons toutefois que pour qu'ils se résolvent facilement, les individus doivent avoir de bonnes habiletés de communication. Il aurait été intéressant ici d'explorer si les conflits

interpersonnels mineurs sont plus fréquents entre filles qu'entre garçons puisque les modes de communications sont parfois différents en fonction du sexe.

La création de rumeurs, entre autres avec l'émergence des réseaux sociaux ou des messages texte, est également considérée par les répondants comme étant une conséquence négative. La rapidité d'accès à l'information entraîne parfois la propagande de rumeurs, le commérage, l'intimidation. De plus, quelques participants ont observé que des individus se permettent d'écrire des méchancetés sur les médias sociaux, ce qu'ils n'oseraient peut-être pas faire en face à face ou au téléphone. Cela peut entraîner des conflits et susciter plusieurs émotions chez la personne qui reçoit ces commentaires. Nous sommes d'avis, tout comme certains auteurs (Subrahmanyam & Greenfield, 2008; Valkenburg & Peter, 2009), que la facilité de propagation de rumeurs et de commérage résulte du fait que les technologies offrent un caractère anonyme qui favorise la désinhibition des comportements des individus. Comme nous l'avons vu dans la sphère conjugale, il est plus facile de dire ce que l'on pense par le biais des outils technologiques qu'en face à face.

6.2.2.4 Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau scolaire

Les participants affirment que les TIC facilitent la recherche pour les travaux scolaires étant donné la grande accessibilité à l'information sur Internet par le biais des moteurs de recherche. C'est également ce que pensent les auteurs qui soutiennent que : a) les étudiants

peuvent désormais accéder facilement et souvent gratuitement à des sources documentaires multiples en ligne (ministère de l'Éducation nationale, 2010; Poellhuber et al., 2012) et b) que ceux-ci ont pris l'habitude de se servir des TIC pour repérer et accéder à l'information qui leur est utile dans le cadre de leurs études (CEFRIO, 2011; Poellhuber et al., 2012). Même si les TIC présentent un éventail d'informations, plusieurs étudiants auraient de la difficulté à en évaluer la crédibilité, ce qui exigerait un suivi pédagogique rigoureux pour favoriser un apprentissage efficace (Thivierge, 2011). Cet aspect n'a toutefois pas été soulevé par les participants de l'étude.

Les technologies facilitent également les travaux d'équipe puisqu'elles permettent de rejoindre co-équipiers plus rapidement. Cela concorde avec le collectif CEFRIO (2011), qui illustre que les TIC permettent de collaborer avec des camarades éloignés, travailler à distance de leur établissement d'enseignement ou de leur domicile ou faire publiquement valoir leurs idées ou leurs points de vue.

Il est aussi plus facile de communiquer avec ses professeurs, notamment par le biais du courrier électronique. Cela est particulièrement intéressant pour les étudiants qui suivent des cours à distance ou pour les étudiants de cycles supérieurs. Plus besoin d'attendre le retour d'appel du professeur comme autrefois. Maintenant, le courrier électronique favorise grandement la communication entre professeurs, élèves et parents d'élèves puisque cette façon de faire est plus rapide. À notre connaissance, la facilité de communication avec les

professeurs, aspect particulièrement intéressant avec l'effervescence des TIC, n'avait pas été abordée dans la recension des écrits.

Les répondants de notre étude sont toutefois d'avis qu'il est facile d'être distrait en classe lorsque les TIC sont à portée de main. Même si l'on sait qu'il est interdit dans les milieux scolaires de se servir du cellulaire et qu'ils sont conscients que cela est une source de distraction et occasionne une perte de concentration, 100 % des étudiants interrogés ont avoué se servir des TIC en classe. Ce résultat est plus élevé que ceux d'autres groupes d'auteurs qui stipulaient que plus de la moitié des étudiants gardaient leur téléphone ouvert en classe (Jacobsen & Forste, 2011; NetSafe: The Internet Safety Group, 2005). Non seulement les jeunes adultes gardent leur cellulaire ouvert en classe, mais ils l'utilisent lors des heures de cours. L'excitation de savoir qui les a contactés ou de connaître le contenu des messages textes reçus motiverait les étudiants à garder leur cellulaire en classe (Kasesniemi & Rautiainen, 2002). Notre étude révèle plutôt qu'ils utilisent les TIC en classe lorsque le cours est moins intéressant ou stimulant.

On observe que les étudiants se permettent davantage d'utiliser le cellulaire à l'école qu'au travail même si cet appareil est interdit autant en classe que lors des heures de travail. Pourquoi se permettent-ils d'utiliser cet outil lors des heures de cours? Cela résulte, selon nous, du fait que les conséquences sont perçues par eux comme étant moins importantes à

l'école qu'au travail. Les répondants prennent le risque en classe de se faire confisquer leur cellulaire pendant une période donnée, mais préfèrent ne pas courir la chance de perdre leur emploi étudiant.

À ce sujet, 50 % des participants ont mentionné avoir déjà été réprimandés par un professeur pour avoir utilisé leur téléphone portable. La principale sanction associée à l'utilisation des TIC en classe est de se faire confisquer l'objet pendant quelques heures ou quelques jours. Cela provoquerait parfois des conflits mineurs entre professeurs et élèves, voire même avec les parents des étudiants, qui paient souvent pour le téléphone de leur enfant, donc souhaitent qu'ils puissent continuer de l'utiliser même si leur enfant est fautif.

Quant à la question des conséquences de l'émergence des TIC sur le français écrit, les réponses obtenues dans notre étude sont variées. Certains ont rapporté que les TIC entraînent des conséquences négatives sur la qualité de leurs écrits. Néanmoins, la moitié des individus interrogés ne remarquent aucune conséquence sur la qualité de leur français même s'ils avouent ne pas faire attention aux fautes sur les médias sociaux. On notera qu'une seule personne a observé que l'utilisation de logiciels tels qu'antidote, peut être favorable à l'amélioration de la qualité du français. Nous supposons donc que les conséquences des TIC sur le français écrit sont différentes pour chaque individu,

contrairement à la recension des écrits, qui supposait que l'utilisation des TIC pose un problème quant à la qualité de la langue française écrite (Ling, 2004).

6.2.2.5 Analyse et discussion des conséquences des TIC au niveau du travail

De façon générale, les participants soutiennent qu'Internet facilite la recherche d'emploi et le processus d'embauche. Cela leur permet de regarder les offres disponibles en matière d'emploi ce qui concorde avec les constats de Lenhart et al. (2005). Pour leur part, les employeurs utilisent désormais les réseaux sociaux numériques pour le processus de sélection, ce qui peut mener à la discrimination (Kluemper & Rosen, 2009). Aucun participant n'a identifié avoir été victime de discrimination et n'a rapporté que les réseaux sociaux numériques ont nui à leur embauche. Ils considèrent plutôt Internet comme un outil bénéfique à ce niveau.

La téléphonie cellulaire permet, pour sa part d'être joignable plus facilement par l'employeur et cela constitue un élément positif pour eux. Cela permet de se déplacer à l'endroit désiré sans avoir à attendre l'appel de son employeur à la maison. Cependant, certains soutiennent que le fait d'être joint par son employeur en tout temps peut être parfois dérangeant et intrusif. Les participants n'ont pas élaboré sur les limites entre le travail et la vie privée. Cela peut être lié au fait qu'il s'agissait d'un emploi étudiant et non d'un emploi à long terme.

Plusieurs répondants affirment ne pas utiliser leur téléphone cellulaire à outrance au travail puisque cela est interdit ou même dangereux, par exemple lorsque l'on doit opérer de la machinerie. La crainte de perdre son emploi et le souci du professionnalisme fait en sorte que les jeunes adultes utilisent moins la téléphonie cellulaire au travail qu'à l'école puisque les conséquences en milieu scolaire sont moins importantes pour eux.

Bien qu'ils l'utilisent moins qu'à l'école, ils le font tout de même, mais en tentant d'être discrets.. Des participants ont d'ailleurs affirmé que les TIC nuisent à la concentration et à la productivité au lieu de se concentrer sur leurs tâches de travail. À ce sujet, l'étude d'Anandarajan et al. (2011) illustre que certains employés utilisent Internet pour traiter des affaires personnelles et pour le plaisir. L'article de Juneau (2009) stipulait pour sa part que l'usage personnel des TIC lors des heures de travail était devenu une source de tension entre employeurs et employés et préoccupait grandement les gestionnaires d'entreprises. Des participants ont mentionné avoir été avertis par leur employeur par rapport à leur utilisation des TIC au travail, mais sans que cela ait de répercussions plus importantes.

Pourquoi continuent-ils d'utiliser le téléphone cellulaire lors des heures de travail, malgré l'interdiction des employeurs et malgré le fait qu'ils sont conscients des conséquences négatives que cela entraîne dans la sphère socioprofessionnelle? Pour rester

en contact avec leurs proches, plus particulièrement leurs amis et leur partenaire amoureux par le biais de la messagerie texte.

6.2.2.6 Conclusion sommaire des résultats qualitatifs

Avant d'entreprendre cette étude, notre intuition de départ était à l'effet que les TIC bouleversent la vie des jeunes adultes. Nous avons la conviction que technologies numériques engendraient des conséquences dans la vie des jeunes adultes, et ce, autant positives que négatives et qu'ultimement leur fonctionnement social en serait affecté. En effet, les résultats ont démontré que l'émergence des TIC a entraîné des changements dans les relations avec le partenaire amoureux, les membres de la famille, les amis, l'école et le travail. Nous pouvons certes affirmer que le fonctionnement social et la façon d'accomplir les rôles sociaux a changé depuis l'avènement des TIC. De fait, c'est surtout la façon d'interagir avec l'autre qui a changé.

De façon générale, les technologies numériques sont appréciées par les jeunes adultes pour préserver les liens sociaux, que ce soit avec les amis, la famille, le partenaire amoureux, l'employeur, les professeurs et collègues étudiants. Les résultats de l'étude sont révélateurs : l'avantage le plus important des TIC est la facilité de maintenir les liens sociaux.

En effet, les TIC favorisent la préservation des relations interpersonnelles en facilitant la communication avec l'entourage. Les individus ont donc l'impression que la communication est améliorée avec l'émergence des technologies numériques, mais dans les faits, cette facilité de communication n'est pas toujours considérée comme un avantage. Au niveau conjugal, l'utilisation des TIC peut engendrer une diminution du temps passé ensemble. Au niveau familial, elles contribuent à diminuer la communication face-à-face avec les membres de la famille, et ce surtout lors des heures de repas. Les événements entre amis sont souvent perturbés par la présence des TIC. En classe, les TIC ont la réputation de distraire les étudiants et au travail, de diminuer la productivité. En résumé, les contacts avec le partenaire amoureux, la famille, les amis, l'école et le travail sont désormais perturbés par les technologies numériques. Le tableau 13 illustre bien à quel point la facilité de communication peut être considérée à la fois comme un avantage et comme un inconvénient.

Tableau 13

Conséquences positives et négatives de l'utilisation des TIC aux niveaux conjugal, familial, social et socioprofessionnel

Conséquences des TIC au niveau conjugal	Conséquences des TIC au niveau familial	Conséquences des TIC au niveau social	Conséquences des TIC au niveau scolaire	Conséquences des TIC au travail
Facilitent la communication avec le partenaire amoureux (+)	Facilitent la communication avec les membres de la famille (+)	Facilitent la communication avec les amis (+)	Facilitent la communication avec les professeurs et les collègues étudiants (+)	Facilitent la communication avec les employeurs (+)
Favorisent la création d'une relation conjugale (+)	Permettent de bénéficier d'avantages pour la famille (+)	Permettent de mobiliser beaucoup de gens rapidement (+)	Facilitent la recherche documentaire (+)	Facilitent la recherche d'emploi (+)
Diminuent le temps passé ensemble (-)	Diminuent le temps passé en famille (-)	Diminuent le temps passé avec ses amis (-)	Diminuent la concentration en classe (-)	Diminuent la productivité au travail (-)
Favorisent l'établissement de liens extrac conjugaux (-)	Conflits mineurs avec la fratrie (-)	Facilitent la création de rumeurs (-)	Avertissements des professeurs concernant l'utilisation des TIC en classe (-)	Avertissements des employeurs concernant l'utilisation des TIC au travail (-)
Être jouable facilement (-)	Être jouable facilement (-)	Être jouable facilement (-)		Être jouable facilement (-)

*Note : Chaque énoncé est suivi d'un signe (-) ou (+) signifiant la nature de la conséquence des TIC, qu'elle soit négative (-) ou positive (+).

Dans un autre ordre d'idées, certains éléments, à notre grand étonnement, ne sont pas ressortis clairement comme conséquences de l'utilisation des TIC. Nous pensons notamment à la question du commerce électronique. En effet, très peu de participants ont fait mention du commerce en ligne comme avantage de l'utilisation des TIC, ce qui est étonnant puisque la consommation des jeunes sur le Web était déjà importante en 2011, lors de la réalisation des entrevues de recherche (CEFRIO, 2011; Statistique Canada, 2012). Cependant, cela peut être lié au fait que notre guide d'entrevue ne contenait aucune question à ce sujet. Par ailleurs, les participants n'ont pas mentionné de conséquences de l'utilisation des TIC sur la santé physique et mentale. Pourtant, le temps consacré aux activités en ligne pourrait avoir des conséquences sur la santé physique (Shields & Tremblay, 2014) ; alors que l'isolement créé par ces mêmes activités a sans doute un impact sur la santé mentale de certains individus (Zhao, 2006).

Les utilisateurs ont toutefois trouvé des moyens pour s'adapter à cette nouvelle réalité, notamment par l'installation de règles d'utilisation lors des repas en famille, les heures de classe ou de travail. Une chose est certaine, les technologies numériques sont très importantes pour les jeunes adultes et ils s'en séparent rarement.

6.3 LES FORCES, LES LIMITES ET LES BIAIS DE L'ÉTUDE

La présente étude comporte certaines forces, mais aussi des limites et des biais, qui seront décrits dans cette partie. Tout d'abord, une des principales forces de cette étude réside dans le fait que celle-ci s'intéresse aux conséquences des TIC sur le fonctionnement social général des individus alors que la majorité des recherches s'intéresse aux conséquences des TIC dans une sphère spécifique de la vie des individus, notamment l'impact des TIC au niveau familial. Ce mémoire considère donc l'individu dans sa globalité. De plus, quelques thèmes abordés sont d'actualité, notamment la question de l'utilisation des TIC et la conduite automobile ainsi que l'intimidation sur Internet.

Par ailleurs, plusieurs éléments ont été explorés alors que peu d'études, à notre connaissance s'étaient intéressées à cette question. Parmi ceux-ci, notons les règles d'utilisation des TIC dans l'univers familial et les conséquences des TIC dans la vie des individus. Le fait de s'intéresser beaucoup à la téléphonie cellulaire est également un aspect intéressant de notre étude puisque la majorité des auteurs se sont intéressés principalement aux conséquences d'Internet dans la vie des gens.

Le choix des jeunes adultes comme population à l'étude constitue également une force en soi puisqu'ils sont de grands utilisateurs des technologies numériques. Qui plus est, la diversité des répondants (âge, sexe, domaine d'études, etc.) a été un apport positif puisque

cela a permis de recueillir des perceptions variées. Le choix de l'entrevue semi-dirigée comme stratégie de collecte de données est également un aspect positif puisque cela a permis de connaître en profondeur les conséquences de l'utilisation des TIC dans la vie des jeunes adultes.

Bien que cette recherche ait plusieurs forces, elle comprend aussi des limites. Le fait que le nombre de participants soit restreint à dix constitue une limite. Un nombre plus élevé de participants aurait permis de renforcer la validité des informations recueillies.

Par ailleurs, les personnes âgées de moins de 18 ans ou de plus de 30 ans ne faisaient pas partie de notre étude. Cependant, il aurait été pertinent d'observer si le profil d'utilisation et les conséquences des TIC dans la vie de d'autres groupes d'âges est semblable à ce qu'ont répondu les étudiants de 18 à 30 ans.

D'autre part, huit filles ont démontré leur intérêt à participer à notre étude comparativement à deux garçons pour un total de dix participants. Ainsi, à l'image des études recensées dans le chapitre 2, les propos rapportés dans cette étude représentent davantage la voix féminine que masculine. Il aurait été de mise de recueillir le point de vue d'autres garçons afin de pouvoir généraliser davantage nos résultats. Par ailleurs, la moitié

des répondants étudiaient en psychologie ou en travail social au moment de l'entrevue de recherche. Il est toutefois difficile de préciser les raisons d'une participation plus importante du sexe féminin et d'étudiants en travail social et en psychologie (même domaine que l'étudiante-chercheure) pour la présente étude, car cela peut être d'origine multifactorielles (plus de filles que de garçons étudiant dans les établissements ciblés préalablement, intérêt plus marqué des étudiants en travail social ou en psychologie pour le thème d'études, etc.).

Rappelons également que l'échantillon a été recruté dans des établissements d'enseignement différents (éducation des adultes, collégial et universitaire). Les jeunes adultes fréquentant un centre d'éducation des adultes sont plus susceptibles d'avoir vécu ou de vivre des difficultés socio-économiques (Marcotte, Cloutier, & Fortin, 2007). Il aurait été intéressant de vérifier si le profil d'utilisation et les conséquences des technologies numériques sont les mêmes dans un centre d'éducation des adultes que dans un établissement d'enseignement collégial ou universitaire.

Dans un autre ordre d'idées, certaines questions du questionnaire ou du guide d'entrevue ont pu paraître quelque peu répétitives puisque certaines questions étaient répétées dans les différentes sphères. Par exemple, nous demandions aux volontaires d'identifier les avantages et inconvénients des TIC dans leur vie conjugale et cette question

était répétée pour les autres sphères (familiale, sociale et socioprofessionnelle). Certains participants ont mentionné avoir déjà divulgué les mêmes informations à quelques reprises au cours de l'entrevue. Nous nous sommes donc assurées de ne pas répéter les données recueillies pour chaque thème abordé dans le chapitre des résultats.

6.4 LES PERSPECTIVES DE RECHERCHES FUTURES

Il est possible de dégager des perspectives de recherches à partir des résultats de notre étude. Nous avons vu précédemment que la majorité des résultats se situent dans la couche microsystemique du modèle bioécologique. Il serait toutefois pertinent, dans de recherches futures, de formuler un guide d'entrevue qui met davantage l'emphase sur les autres couches systémiques de l'approche de Bronfenbrenner (1979) ou qui à tout le moins s'intéresse à toutes les couches.

Des facteurs semblent avoir des conséquences négatives à l'école mais ont été peu explorés dans ce mémoire. Parmi ces éléments, on retrouve la facilité de plagiat, notamment lors des examens ou la perpétration d'activités illégales, telles que la vente de drogues dans les milieux scolaires (Thivierge, 2011). Ces éléments n'ont toutefois pas été abordés dans notre étude et pourraient faire l'objet de recherches futures.

Enfin, les thèmes suivants pourraient également faire l'objet d'études ultérieures, puisqu'ils n'ont pas été explorés auprès des participants. Il aurait été adéquat d'explorer si les répondants ont déjà été victimes de cyberintimidation ou ont déjà été approchés par des individus douteux (ex. par des cyberpédophiles). La question du décalage de connaissances et de pratiques des TIC pourrait être explorée davantage. Il serait pertinent d'explorer la question du stress technologique, de la mobidépendance⁶ et des conséquences des TIC sur la sédentarité, thèmes qui n'ont pas été approfondis dans cette étude. De plus, il aurait été de mise d'explorer le thème du « sexting », phénomène relativement récent, afin d'en dégager les causes et d'identifier les conséquences sur le plan conjugal. Il serait également approprié d'explorer ce qui est acceptable ou non dans les échanges virtuels. Dans un autre ordre d'idées, il serait à propos d'effectuer une étude longitudinale afin de déterminer si les conséquences des TIC dans la vie des participants de la présente étude sont les mêmes dans quelques années.

⁶« État de manque provoqué chez une personne par l'absence de son téléphone mobile » (OQLF, 2013).

CONCLUSION

Les conséquences des TIC sur le fonctionnement social des étudiants ont été explorées en profondeur dans ce mémoire. Pour ce faire, des entrevues de recherche ont été effectuées auprès de dix jeunes adultes étudiant dans trois établissements scolaires de Chicoutimi, soient le Centre d'éducation des adultes Laure Conan, le Cégep de Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi.

Plusieurs éléments ont pu être dégagés de ces entrevues semi-dirigées. D'abord, les technologies numériques favorisent l'installation et le maintien de relation conjugale des jeunes adultes d'aujourd'hui mais, en contrepartie, facilitent l'infidélité amoureuse, les comportements de surveillance et engendrent une perte de temps passé avec son partenaire amoureux. L'univers familial est pour sa part bouleversé par les TIC de façon positive et négative dans l'optique où celles-ci favorisent le maintien de la communication avec sa famille proche et éloignée ainsi que l'organisation d'activités familiales. Cependant, elles peuvent être à l'origine de conflits intrafamiliaux mineurs et être perçues comme étant intrusives par les jeunes adultes.

Au niveau social, les relations interpersonnelles sont facilement maintenues à l'ère des TIC, et ce, peu importe la distance géographique. Il est également très facile, notamment par le biais du réseau social Facebook, de rassembler des gens à des événements, par exemple pour une manifestation. Cependant, les participants déplorent la perte de contact

réel engendrée par les technologies numériques au détriment du virtuel. Les conflits interpersonnels rapportés par les répondants sont plus nombreux que ceux dans la famille, notamment en raison de la propagande de rumeurs par le biais des technologies numériques et par la mauvaise interprétation des messages virtuels.

Au niveau scolaire, les participants sont d'avis que les TIC sont des outils indispensables pour les recherches documentaires et pour les échanges entre professeurs et élèves. Cependant, elles sont une source de distraction incontestable. Pour ce qui est de la sphère professionnelle, les TIC facilitent la recherche d'emploi, mais l'utilisation des TIC au travail serait distrayante et même parfois dangereuse dans certains milieux.

Finalement, le fait que cette étude se soit intéressée aux conséquences des TIC sur le fonctionnement social constitue certes un avancement et une force en soi. En tant que travailleurs sociaux, nous pouvons observer dans notre pratique professionnelle à quel point les TIC affectent désormais la vie des gens. Les TIC évoluent à une vitesse effrénée et ne cessent de bouleverser la vie quotidienne. Cependant, nous ne disposons pas d'outils concrets pour intervenir auprès des individus qui voient leur vie bouleversée par l'émergence des technologies. C'est pourquoi nous encourageons les chercheurs, notamment ceux dans le domaine du travail social, à approfondir des thèmes entourant ce phénomène relativement récent, qui gagne à être développé davantage.

LISTE DES RÉFÉRENCES

Aarsand, P. A. (2007). Computer and video games in family life: the digital divide as a resource intergenerational interactions. *Childhood, 14* (2), p. 235-256.

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux Québec. (2009). *Les conséquences d'un faible revenu sur la santé*. Consulté le avril 2011, sur http://www.santeestrie.qc.ca/publication_documentation/documents/09-29-Assistance-emploi.pdf

Akoun, A. (2002). Nouvelles techniques de communication et nouveaux liens sociaux. *Cahiers internationaux de sociologie* (112), 7-15.

Alary, J. O. J. (1968). *A meaning analysis of expression 'social functioning' as a social work concept*. Tulane University, Social Work. La Nouvelle-Orléans: University Microfilms, Inc.

Alary, J. (2009). Le travail social comme discipline pratique. *Intervention* (131), 42-53.

Anandarajan, M., Simmers, C. A., & D'Ovidio, R. (2011). Exploring the underlying structure of personal web usage in the workplace. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking, 14* (10), 577-583.

Angers, M. (2009). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (éd. 5e édition). Anjou: Les Éditions CEC.

Association canadienne des automobilistes (CAA). (2012). *Distraction au volant-Statistique*. Récupéré sur Distraction au volant: <http://distracteddriving.caa.ca/francais/education/index.php>

Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS). (2013). *Statistiques*. Récupéré sur TXT.ca-Consumer Press: <http://www.txt.ca/french/consumer/pressfr.html>

Association québécoise des professeures et professeurs de français. (1998). L'impact des technologies de l'information et des communications sur l'apprentissage et l'utilisation du français. *Québec Français* (108), 53-59.

Augusti, A. (2011). *Les nouvelles technologies de l'information et de la communication accentuent-elles notre stress?* Récupéré sur Antoine Augusti: <http://www.antoine-augusti.fr/blog/2011/12/les-nouvelles-technologies-de-linformation-et-de-la-communication-accentuent-elles-notre-stress/>

Bacigalupe, G., & Lambe, S. (2010). Virtualizing intimacy: Information communication technologies and transnational families in therapy. *Family Process, 50* (1), 12-26.

Badillo, P.-Y., & Roux, D. (2009). *Les 100 mots des télécommunications*. Paris: Presses Universitaires de France.

- Bae, S., Lee, S., Park, Y., Hyun, M., & Yoon, H. (2010). Predictive Factors of Social Functioning in Patients with Schizophrenia: Exploration for the Best Combination of Variables Using Data Mining. *Psychiatry Investigation*, 7 (2), 93-101.
- Baker, J. R., & Moore, S. M. (2011). An opportunistic validation of studies on the psychosocial benefits of blogging. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 14 (6), 387-390.
- Ballon, J., Kaur, T., Marks, I., & Cadenhead, K. (2007). Social functioning in young people at risk for schizophrenia. *Psychiatry Research*, 151 (1-2), 29-35.
- Bardin, L. (2002). Du téléphone fixe au portable. *Cahier internationaux de sociologie*, 1 (112), 97-122.
- Bargh, J. A., & McKenna, K. Y. (2004). The Internet and social life. *Annual Review of Psychology*, 55, 573-590.
- Barker, R. L. (2003). *The social work dictionary*. WashingtonDC: NASW Press.
- Barnes, S. B. (1996). Internet relationships: the bright and dark sides of cyber-friendship. *Teletronikk*, 92, 26-39.
- Beattie, M., & Stevenson, J. (1984). Measures of social functioning in psychiatric outcome research. *Evaluation Review*, 8 (5), 631-644.
- Belleau, R. (2013). *Les cyberrelations: Relations initiées sur Internet*. Récupéré sur https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC150/F741262228_cyberrelations_conf_belleau.pdf
- Berge, M., & Gracia, V. (2009). *Les effets des technologies Internet sur les relations entre les parents et les adolescents dans les familles québécoises*. Québec: Université Laval.
- Bergner, R., & Bridges, A. (2002). The significance of heavy pornography involvement for romantic partners: research and clinical implications. *Journal of Sex & Marital Therapy*, 28 (3), 193-206.
- Bilodeau, G. (2005). *Traité de travail social*. Renne: Éditions de l'école nationale de la santé publique (ENSP).
- Blanc, M. (2010). *Les médias sociaux 101*. Montréal: Les Éditions Logiques.
- Bloom, J., & Spiegel, D. (1984). The relationship of two dimensions of social support to the psychological well-being and social functioning of women with advanced breast cancer. *Social science & Medecine*, 19 (8), 831-837.

- Boehm, W. (1959). *Objectives of the social work curriculum of the future*. New York: CSWE.
- Bohnert, D., & Ross, W. H. (2010). The influence of social networking web sites on the evaluation of job candidates. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 13 (3), 341-347.
- Boies, S. C., Cooper, A., & Osborne, C. S. (2004). Variations in Internet-related problems and psychosocial functioning in online sexual activities: Implications for social and sexual development of young adults. *CyberPsychology & Behavior*, 7 (2), 207-230.
- Boily, M., & Bourque, S. (2011). *Cadre de référence sur l'évaluation du fonctionnement social*. Montréal: Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
- Bouchard, C. (1987). Intervenir à partir de l'approche écologique: au centre, l'intervenante. *Service social*, 36 (2-3), 454-477.
- Bouchard, C., Tessier, R., Fraser, A., & Laganière, J. (1996). Dimensions écologiques de la famille. Dans R. Tessier, G. Tarabulsky, & L. Éthier, *Dimensions de la maltraitance* (pp. 34-52). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Brenner, V. (1997). Psychology of computer use: XLVII. Parameters of Internet use, abuse and addiction: the first 90 days of the Internet Usage Survey. *Psychological reports*, 80 (3 pt 1), 879-882.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development : experiments by nature and design*. Cambridge: Harvard University Press .
- Bronfenbrenner, U., & Morris, P. (2006). The bioecological model of human development. Dans R. Lerner, & 6e (Éd.), *Theoretical models of human development, vol. 1, Handbook of child psychology* (pp. 793-828). Hoboken (N.J.): John Wiley & Sons.
- Brown, E. C., Tas, C., Can, H., Esen-Danaci, A., & Brune, M. (2014). A closer look at the relationship between the subdomains of social functioning, social cognition and symptomatology in clinically stable patients with schizophrenia. *Comprehensive Psychiatry*, 55 (1), 25-32.
- Brym, R. J., & Lenton, R. L. (2001). *Love Online: a report on digital dating in Canada*. MSN.ca.
- Campbell, M. (2005). The impact of mobile phone on young people's social life. *Social change in the 21st century Conference* (p. 14). Brisbane : Centre for social change Research Queensland University of Technology.

Caplan, S. E. (2002). Problematic internet use and psychosocial well-being: Development of a theory-based cognitive-behavioral measurement instrument. *Computers in Human Behavior*, 18 (5), 553-575.

Carignan, L. (2011). Principales approches en travail social. Dans D. Turcotte, J.-P. Deslauriers, & M. Boily, *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle* (141-163). Québec: Presses de l'Université Laval.

Cavalli, S., Bickel, J.-F., & Lavive D'Epinay, C. (2002). Les événements marquants du grand âge sont-ils des facteurs d'exclusion? Une analyse longitudinale. *Gérontologie et Société*, 102, 137-151.

Cégep de Chicoutimi. (2011). *Rapport annuel*. Consulté le août 2011, sur <http://appx.cegep-chicoutimi.qc.ca/communications/2011/Rapport%20annuel/index.html#/9/zoomed>

Centre d'Appui à la Recherche et à la Formation (CAREF) . (2010). *Qu'est-ce que la recherche qualitative?* . Récupéré sur ROCARE: extraits de guides pour la recherche qualitative: <http://www.ernwaca.org/panaf/RQ/fr/definition.php>

Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO). (2011a, Mai). Les «C» en tant qu'étudiants. *Génération C*, 1 (4).

Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO). (2013). Les adultes québécois toujours très actifs sur les médias sociaux. *NETendances 2013*, 4 (1).

Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario. (2013). *Médias sociaux*. Récupéré sur CHEO: <http://www.cheo.on.ca/fr/modalites>

Charbonneau, J., & Turcotte, M. (2005). Chapitre 4: Les réseaux sociaux. Dans Institut de la statistique du Québec, *Connaitre, débattre et décider: la contribution d'une Enquête socioéconomique et de santé intégrée et longitudinale* (173-205). Québec: Institut de la statistique du Québec.

Chebbi, P., Koong, K. S., Liu, L. C., & Rottman, R. (2000). Some observations on Internet Addiction disorder research. *Journal of Information Systems Education*, 11 (3-4), 1-7.

Clare, A. W., Corney, R. H., & Cairns, V. E. (1983). Social adjustment: the design and use of an instrument for social work and social work research. *British Journal of Social Work*, 14, 323-336.

Colbert, F. (2005). *L'étude de marché*. Montréal: École des hautes études commerciales.

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. (2014). *Portrait 2013-2014*. Récupéré sur http://www.csrsaguenay.qc.ca/medias/csrsaguenay/images/Portrait_2013-14_CSRS_2.pdf

- Cooper, A. (1998). Sexuality and the Internet: Surfing into the New Millennium. *Cyberpsychology & Behavior*, 1 (2), 187-193.
- Cooper, A. (2002). *Sex and the Internet: A Guide Book for Clinicians*. New York : Routledge.
- Cooper, A., Boies, S., Maheu, M., & Greenfield, D. (2000). Sexuality and the Internet: The next sexual revolution. Dans F. Muscarella, & L. Szuchman, *The Psychological Science of Sexuality: A Research Based Approach* (519-545). New York: Wiley Press.
- Cormier, B. (2005). *Internet, première source de perte de temps au travail* . Récupéré sur Next INpact: http://www.nextinpact.com/archive/Internet_premiere_source_de_perte_de_temps_au_trav.htm
- Corriveau , P., & Fortin, F. (2011). *Cyberpédophiles et autres agresseurs virtuels*. Montréal: VLB Éditeur.
- Cotarmanac'h Echevarria, A., & Wallstein, R. (2013). *Télécommunications: La communication sans fil*. Récupéré sur Encyclopædia Universalis France: http://www.universalis.fr/encyclopedie/telecommunications-la-communication-sans-fil/#i_45800
- Crapeau, S., & Metzger, J.-L. (2009). Distribution d'ordinateurs portables et réduction des inégalités numériques au collège. Dans F. Grandjon, B. Lelong, & J.-L. Metzger, *Inégalités numériques : clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC* (193-222). Paris : Hermès-science Lavoisier.
- CROP (2007). *Visite d'internet au travail: Sondage d'opinion auprès des Québécois pour l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec*. Montréal : CROP inc.
- Dakhli, J., & Poels, G. (2012). Le minitel rose : du flirt électronique... et plus, si affinités-Entretien avec Josiane Jouët. *Le Temps des médias*, 2 (19), 221-228.
- Darling, N., Cumsille, P., Caldwell, L. L., & Dowdy, B. (2006). Predictors of Adolescents' Disclosure to Parents and Perceived Parental Knowledge: Between- and Within-Person Differences. *Journal of Youth and Adolescence*, 35 (6), 659-670.
- Davis, V. (2012). Interconnected but underprotected? Parents' methods and motivation for information seeking on digital safety issues. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 15 (12), 669-674.

- Dawson, E., Shear, P., & Strakowski, S. (2012). Behavior regulation and mood predict social functioning among healthy young adults. *Journal of clinical and experimental neuropsychology*, 34 (3), 297-305.
- Delcroix, É. (2012). Les réseaux sociaux numériques: le social au futur. Dans É. Delcroix , S. Proulx, & J. Denouël , *Les réseaux sociaux sont-ils nos amis?* (29-68). Paris : Le Muscadier .
- Denouël, J. (2012). Les réseaux sociaux numériques: éléments de définition. Dans É. Delcroix , S. Proulx, & J. Denouël, *Les réseaux sociaux sont-ils nos amis?* (7-25). Paris: Le Muscadier.
- Depp, C. A., Mautsach, B., Harvey, P., Bowie, C., P.S., W., Thornquist, M., et al. (2010). Social competence and observer-rated social functioning in bipolar disorder. *Bipolar disorders*, 12 (8), 843-580.
- Devitt, K., & Roker, D. (2009). The role of mobile phones in family communication. *Children & Society*, 23, 189-202.
- Direction du service de police de la Ville de Lévis. (2010). *Vous Net pas seul*. Consulté le octobre 2013, sur <http://www.ville.levis.qc.ca/police/Prevention/ProgrammeVousNETpasseul.htm>
- Dragt, S., Nieman, D., Becker, H., van de Fliert, R., de Haan, L., & Linszen, D. (2010). Environmental factors and social adjustment as predictors of a first psychosis in subjects at ultra high risk. *Schizophrenia Research* , 125 (1), 69-76.
- Drapeau, S. (2008). L'approche bioécologique du développement humain. Dans G. M. Tarabulsky, M. Provost, S. Drapeau, & E. Rochette, *L'évaluation psychosociale auprès de familles vulnérables* (11-32). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Elphinston, R. A., & Noller, P. (2011). Time to face it! Facebook intrusion and the implications for romantic jealousy and relationship satisfaction. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 14 (11), 631-635.
- Fagan, P. F. (2009). *The effects of pornography on individuals, marriage, family and community*. Wisconsin Family Council. Madison: Wisconsin Family Council.
- Fanelli-Isla, M. (2012). *Guide pratique des réseaux sociaux: Twitter, Facebook... des outils pour communiquer*. Paris: Dunod Éditeur .
- Fédération des Associations des Parents de l'Enseignement Officiel . (2008). *Comprendre les nouvelles dépendances: Cas particulier: La cyberdépendance*. Bruxelles: Fédération des Associations des Parents de l'Enseignement Officiel .

- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). (2005). *Les TIC, à quel prix?* Montréal: Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.
- Ferrari, M., Klinzing, D., Paris, C., Morris, S., & Eyman, A. (1985). Home computers: Implications for children and families. *Marriage and Family Review*, 8, 41-57.
- Ferron, A., & Lussier, Y. (2012). Facebook: Fonctionnement conjugal . *Les médias sociaux et la perspective consommateur: un point de vue multidisciplinaire*. Montréal .
- Ferron, A., Lussier, Y., & Sabourin, S. (2013). Les problèmes de couple découlant de l'utilisation d'Internet: la cyberinfidélité et le sexting. *cahier recherche et pratique*, 3 (2), 27-31.
- Flichy, P. (2004). *Éduscol: Portail national des professionnels de l'éducation*. Récupéré sur Ministère de l'éducation nationale - Direction générale de l'enseignement scolaire: <http://eduscol.education.fr/cid46311/technologies-et-lien-social.html>
- Fukkink, R. (2011). Peer counseling in an online chat service: a content analysis of social support. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 14 (4), 247-251.
- Gendarmerie royale du Canada. (2013). *Intimidation et cyberintimidation*. Consulté le Septembre 2013, sur centre de prévention du crime: <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/bull-inti/index-fra.htm>
- Geser, H. (2004). *Towards a sociological theory of the mobile phone*. Récupéré sur Sociology in Switzerland: Sociologie the mobile phone: http://socio.ch/mobile/t_geser1.pdf
- Gnisci, A., Perugini, M., Pedone, R., & Di Conza, A. (2011). Construct validation of the use, abuse and dependance on Internet. *Computers in Human Behavior*, 27 (1), 240-247.
- Gonyea, J. L. (2004). Internet sexuality: clinical implications for couples. *The American Journal id Family Therapy*, 32, 375-390.
- Gouvernement du Québec. (2010). *La cyberintimidation et le cyberharcèlement*. Récupéré sur Sécurité publique du Québec: <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-statistiques-police/bulletins-criminalite/cyberintimidation/1924.html>
- Gouvernement du Québec. (2014). *Personnes handicapées: Déficience physique*. Récupéré sur Santé et services sociaux Québec: http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/groupe/personnes_handicapees/index.php?deficience_p_hysique

- Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78 (6), 1360-1380.
- Griffiths, M. D. (2012). Internet sex addiction: a review of empirical research. *Addiction Research and Theory*, 20 (2), 111-124.
- Groothof, H. A., Dijkstra, P., & Barelds, D. P. (2009). Sex differences in jealousy: the case of Internet infidelity. *Journal of Social and Personal Relationships*, 26 (8), 1119-1129.
- Grossetti, M. (2002). *Relations sociales, espace et mobilité*. Toulouse: Centre interdisciplinaire de recherches urbaines et sociologique.
- Haferkamp, N., Eimler, S. C., Papadakis, A.-M., & Kruck, J. (2012). Men are from Mars, women are from Venus? Examining gender differences in self-presentation on social networking sites. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 15 (2), 91-98.
- Halayem, S., Nourira, O., Bourgou, S., Bouden, A., Othman, S., & Halayem, M. (2010). Le téléphone portable: une nouvelle addiction chez les adolescents. *La Tunisie Médicale*, 88 (8), 593-596.
- Hamburger, Y., & Ben-Artzi, E. (2000). The relationship between extraversion and neuroticism and the different uses of the Internet. *Computers in Human Behavior*, 16, 441-449.
- Hampton, K. N., Sessions, L. F., & Ja Her, E. (2011). Core networks, social isolation, and new media. *Information, Communication & Society*, 14 (1), 130-155.
- Hampton, K. N., Sessions, L. F., Ja Her, E., & Rainie, L. (2009). *Social isolation and new technology: How the Internet and mobile phones impact Americans' social networks*. Pew Internet & American Life Project. Washington, D.C.: PewResearchCenter.
- Hertlein, K. M. (2012). Digital Dwelling: technology in couple and family relationships. *Family Relations: Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, 61, 374-387.
- Hertlein, K. M., & Piercy, F. P. (2006). Internet infidelity: a critical review of the literature. *The Family Journal: Counseling and Therapy for Couples and Families*, 14 (4), 366-371.
- Hoibian, S. (2012). Les jeunes et les technologies de l'information et de la communication. Dans C. d. (CRÉDOC), *Les jeunes d'aujourd'hui : quelle société pour demain?* (117-134). Paris: Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.
- Horst, H. A., & Miller, D. (2006). *The cell phone: an anthropology of communication*. New York : Berg Publishers.

- Hudson, W. W., Mathiesen, S. G., & Lewis, S. J. (2000). Personal and social functioning: A pilot study. *Social Service Review*, 74 (1), 76-102.
- Hugues, R. J., & Hans, J. D. (2001). Computers, the Internet, and families: A review of the role new technology plays in family life. *Journal of family Issues*, 22 (6), 776-790.
- Industrie Canada. (2012). *Le Bureau de la consommation (BC)*. Récupéré sur <http://www.ic.gc.ca/eic/site/oqa-bc.nsf/fra/ca02267.html>
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Science, technologie et innovation : définitions particulières*. Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/sources_def/tic/definitions/
- Instituts de recherche en santé du Canada. (2012). *Les statistiques de l'intimidation au Canada*. Récupéré sur Instituts de recherche en santé du Canada: <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/45838.html>
- Ishii, K. (2010). Conflict management in online relationships. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 13 (4), 365-370.
- Jacobsen, W. C., & Forste, R. (2011). The wired generation: academic and social outcomes of electronic media use among university students. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 14 (5), 275-280.
- Jauréguiberry, F. (2000). Le moi, le soi et Internet. *Sociologie et sociétés*, 32 (2), 136-152.
- Jochems, S., & Rivard, M. (2008). TIC et citoyenneté: de nouvelles pratiques sociales dans la société de l'information. *Nouvelles Pratiques sociales*, 21 (1), 19-37.
- Joiner, R., Gavin, J., Brosnan, M., Cromby, J., Gregory, H., Guiller, J., et al. (2012). Gender, Internet experience, Internet identification, and Internet anxiety: a ten-year followup. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 15 (7), 370-372.
- Joinson, A. N. (2008). 'Looking at.', 'Looking up.' or 'Keeping up with.' People? Motives and Uses of Facebook. *Proceedings of ACM CHI 2008 Conference on Human Factors in Computing Systems*, (1027-1036). Florence.
- Jones, K. E., & Hertlein, K. M. (2012). Four key dimensions for distinguishing Internet infidelity from Internet and sex addiction: concepts and clinical application. *The American Journal of Family Therapy*, 40, 115-125.
- Jones, K. E., & Tuttle, A. E. (2012). Clinical and ethical considerations for treatment of cybersex addiction for marriage and family therapist. *Journal of Couple & Relationship Therapy*, 11 (4), 274-290.

- Juneau, S. (2009). La naissance d'un phénomène préoccupant : la cyberdépendance. *Intervention* (130), 45-51.
- Karsenti, T., & Dumouchel, G. (2011). Former aux compétences informationnelles au Québec: une mission partagée, 87-116.
- Kasesniemi, E., & Rautiainen, P. (2002). Mobile culture of children and teenagers in Finland. Dans J. Katz, & M. Aakhus, *Perpetual contact: Mobile communication, private talk and public performance* (170-192). Cambridge: CambridgeUniversity Press.
- Katz, J. E., Rice, R. E., & Aspden, P. (2001). The Internet, 1995-2000: Access, civic involvement, and social interaction. *American Behavior Scientist*, 45 (3), 405-419.
- Kaufmann, J.-C. (2010). *Sex@mour*. Paris: Armand Colin Éditeur.
- Keisler, S., Zdaniuk, B., Lundmark, V., & Kraut, R. (2000). Troubles with the Internet: the dynamics of help at home. *Human-computer interaction*, 15, 323-351.
- Kennedy, N., & Macko, M. (2009). Social networking privacy and its effects on employment opportunities. *Ethicapublishing*, 1-13.
- Kibby, M., & Costello, B. (2001). Between the image and the act: Interactive sex entertainment on the Internet. *Sexualities*, 4 (3), pp. 353-369.
- Kiesler, S., & Kraut, R. (1999). Internet use and ties bind. *American Psychologist*, 54 (9), 783-784.
- Kluemper, D. H., & Rosen, P. A. (2009). Future employment selection methods: evaluating social networking web sites. *Journal of Managerial Psychology*, 24 (6), 567-580.
- Kohut, A., Parker, K., Keeter, S., Doherty, C., & Dimock, M. (2007). *How young people view their lives, futures and Politics: a protrait of «Generation Next»*. Washington, D.C.: The PEWResearchCenter for the People and the Press.
- Kraut, R., Kiesler, S., Boneva, B., Cummings, J., Helgeson, V., & Crawford, A. (2002). Internet paradox revisited. *Journal of Social Issues*, 58 (1), 49-74.
- Laflamme, S., & Lafortune, S. (2006). Utilisation d'Internet et relations sociales. *Communication*, 24 (2), 97-128.
- Lagrange, V. (2006). *Le rôle de l'interaction individu/environnement dans le fonctionnement social de personnes âgées ayant des atteintes cognitives légères*. Université Laval, Serivce social. Québec: Université Laval.

- Lapeyre, M. (1980). Dossier A comme agences matrimoniales. *Confrontation*, 39 (1), 203-204.
- Larivière, C. (1988). Les discours sur la prise en charge par le milieu. Dans J. Alary, *Solidarités: Pratiques de recherche-action et de prise en charge par le milieu* (13-87). Montréal: Les Éditions du Boréal.
- Laurent, Stephen. (2002, Décembre 1er). *L'accès aux soins de santé dans le Canada rural*. Récupéré sur <http://publications.gc.ca/collections/Collection-R/LoPBdP/BP/prb0245-f.htm>
- Le Collège royal des psychiatres. (2012). *Faire face à la maladie physique*. Récupéré sur Le Collège royal des psychiatres: <http://translate.google.ca/translate?hl=fr&langpair=en%7Cfr&u=http://www.rcpsych.ac.uk/mentalhealthinfoforall/problems/physicalillness/copingwithphysicalillness.aspx>
- Le Douarin, L. (2002). Le micro-ordinateur dans l'espace conjugal. *Cahiers internationaux de sociologie* (112), 169-201.
- Lee, S.-J., & Chae, Y.-G. (2007). Children's Internet use in a family context: Influence on family relationships and parental mediation. *Cyberpsychology & Behavior*, 10 (5), 640-644.
- Lejoyeux, M., Romo, L., & Adès, J. (2006). Addiction à l'Internet. *Psychiatrie*, 37-396-A-27, 1-6.
- Lelong, B., Thomas, F., & Ziemlicki, C. (2004). Des technologies inégalitaires? L'intégration d'Internet dans l'univers domestique et les pratiques relationnelles. *Conférence Internationale «TIC et Inégalités: les fractures numériques»* (p. 33). Paris: Faculté Jean Monnet.
- Lemieux, V. (2000). *À quoi servent les réseaux sociaux?* Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Lenhart, A., Madden, M., & Hitlin, P. (2005). *Teens and Technology: Youth are leading the transition to a fully wired and mobile nation*. Pew Internet & American Life Project. Washington, D.C.: PewResearchCenter.
- Lenhart, A., Rainie, L., & Lewis, O. (2001). *Teenage life online: the rise of the instant-message generation and the Internet's impact on friendships and family relationships*. Pew Internet & American Life Project. Washington, D.C.: PewResearchCenter.
- Levy, P. (1998). L'universel sans totalité: Essence de la cyberculture. *Sociétés* (59), 11-19.
- Ling, R. (2004). *The mobile connection: The cell phone's impact on society*. San Francisco: Morgan Kaufmann Publishers.

- Ling, R. (2007). Children, youth, and mobile communication. *Journal of Children and Media*, 1 (1), 60-67.
- Ling, R., & Helmersen, P. (2000). "It must be necessary, it has to cover a need": The adoption of mobile telephony among pre-adolescents and adolescents . *The social consequences of mobile telephony*. Oslo.
- Love, B., Crook, B., Thompson, C. M., Zaitchik, S., Knapp, J., LeFebvre, L., et al. (2012). Exploring psychosocial support online: a content analysis of messages in an adolescent and young adult cancer community. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 15 (10), 555-559.
- Manning, J. C. (2006). The impact of Internet pornography on marriage and the family: a review of the research. *Sexual Addiction & Compulsivity*, 13, 131-165.
- Marcotte, J., Cloutier, R. & Fortin, L. (2007). *Portrait personnel, familial et scolaire des jeunes adultes émergents (16-24 ans) accédant aux secteurs adultes du secondaire : identification des facteurs associés à la persévérance et à l'abandon au sein de ces milieux scolaires*. Récupéré sur : http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/capsules_recherche/fichiers/capsule_35.pdf
- Marshall, T. C. (2012). Facebook surveillance of former romantic partners: associations with post breakup recovery and personal growth. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 15 (10), 521- 526.
- Marshall, T. C., Bejanyan, K., Di Castro, G. & Lee, R. A. (2013). Attachment styles as predictor of facebook-related jealousy and surveillance in romantic relationship. *Personal Relationships*, 20, 1-22.
- Mathews, R. (2004). The psychosocial aspects of mobile phone use amongst adolescents. *InPsych*, 26 (6), 16-19.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., & Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville: Gaëtan Morin Éditeur ltée.
- Mazman, S., & Usluel, Y. K. (2011). Gender differences in using social networks. *The Turkish Online Journal of Educational Technology*, 10 (2), 133-139.
- Mckenna, K., Green, A., & Gleason, M. (2002). Relationship formation on the Internet: what's the big attraction? *Journal of Social Issues*, 58 (1), 9-31.
- Mcmillan, S. J., & Morrison, M. (2006). Coming of age with the internet: a qualitative exploration of how the internet has become an integral part of young people's lives. *New Media & Society*, 8 (1), 73-95.
- Mercklé, P. (2011). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte.

- Mesch, G. S. (2006). Family relations and the Internet: exploring a family boundaries approach. *The Journal of Family Communication*, 6 (2), 119-138.
- Mickelson, K. D. (1997). Chapitre 8: Seeking social support: Parents in electronic support groups. Dans S. Keisler, *Culture of the Internet* (pp. 157-178). Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (éd. 2e édition). Bruxelles: Editions De Boeck Université.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (1998). *Priorités nationales de Santé publique 1997-2002*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation nationale. (2010). *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) en classe au collège et au lycée: éléments d'usages et enjeux*. Ministère de l'Éducation nationale. Paris: Centre de documentation de la DEPP.
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2013). *Tablette tactile et enseignement*. Récupéré sur Portail national Éduscol: <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/apprendre/tablette-tactile>
- Moncelon, J. (1998). Mondialisation: Glissement vers le virtuel? . *Conférence de l'Institut de Science et de Théologie des Religions*. Toulouse: Institut de Science et de Théologie des Religions.
- Morris, S. N., Dollahite, D. C., & Hawkins, A. (1999). Virtual family life education: a qualitative study of father education on the word wide web. *Family Relations*, 48 (1), 23-30.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Muise, A., Christofides, E., & Desmarais, S. (2009). More information than you ever wanted: Does Facebook bring out the green-eyed monster of jealousy? *Cyberpsychology & Behavior*, 12 (4), 441-444.
- Murray, C., & Lopez, A. (1996). *The global burden of disease: A comprehensive assessment of mortality and disability from diseases, injuries, and risk factors in 1990 and projected to 2020*. Cambridge: Harvard University Press.
- NetSafe: The Internet Safety Group. (2005). *The next generation: mobile phones and new Zealand youth: a report of result from the Internet safety group's survey of teenage mobile phone use*. Récupéré sur http://www.netsafe.org.nz/Doc_Library/publications/text_generation_v2.pdf

- Nie, N., Hillygus, D., & Erbing, L. (2002). Internet use, interpersonal relationships, and sociability: A time diary study. Dans B. Wellman, & C. Haythornthwaite, *The Internet in everyday life*. Oxford: Blackwell .
- Niel, X., & Roux, D. (2008). *Les 100 mots de l'Internet*. Paris: Presses universitaires .
- Ninacs, W. A. (1995). Empowerment et service social: approches et enjeux. *Service social* , 44 (1), 69-93.
- Ninacs, W. A., & Leroux, R. (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Québec: Institut national de santé publique du Québec.
- Ninacs, W.A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Office québécois de la langue française (OQLF). (2008). *Fiche terminologique-Cyberintimidation*. Récupéré sur Le grand dictionnaire terminologique (GDT): http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8350255
- Office québécois de la langue française (OQLF). (2012a). *Ficher terminologique: Application mobile*. Récupéré sur Le grand dictionnaire terminologique (GDT): http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26519655
- Office québécois de la langue française (OQLF). (2012b). *Ficher terminologique: Tablette électronique*. Récupéré sur Le grand dictionnaire terminologique (GDT): http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26511772
- Office québécois de la langue française (OQLF). (2013). *Ficher terminologique: Mobicépendance*. Récupéré sur Le grand dictionnaire terminologique (GDT): http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26520686
- O'keeffe, G. S., & Clarke-Pearson, K. (2011). The impact of social media on children, adolescents, and families. *Pediatrics* , 127 (4), 800-804.
- Ordonana, J., Bartels, M., Boomsma, D.I., Cella, D., Mosing, M., Oliveira, J. R., et al. (2013). Biological pathways and genetic mechanisms involved in social functioning. *Quality of Life Research*, 22, 1189-1200.
- Organisation mondiale de la Santé. (2014). *Questions-Réponses*. Récupéré sur Organisation mondiale de la Santé: <http://www.who.int/suggestions/faq/fr/>
- Papp, L. M., Danielewicz, J., & Cayemberg, C. (2012). «Are we facebook official?» Implications of dating partners' Facebook use and profiles for intimate relationship satisfaction. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 15 (2), 85-90.

- Parker, T. S., & Wampler, K. S. (2003). How bad is it? Perceptions of the relationship impact of different types of Internet sexual activities. *Contemporary Family Therapy*, 25 (4), 415-429.
- Paugam, S. (2008). *Le lien social*. Paris: Presses Universitaires de France .
- Paugam, S. (2007). Les fondements de la solidarité. Dans S. Paugam, *Repenser la solidarité: L'apport des sciences sociales* (5-28). Paris: Presses Universitaires de France.
- Pauzé, R. (2014). *Cours on-line: Présentation du modèle écologique*. Récupéré sur cerfasy: http://www.cerfasy.ch/cours_modeco.php
- Perreault, S. (2013). *Les incidents autodéclarés de victimisation sur Internet au Canada 2009*. Récupéré sur Statistique Canada: <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11530-fra.htm#a2>
- Phillips, M. (2009). MySpace or yours?: Social networking sites surveillance in romantic relationships. *The annual meeting of the Western States Communication Association*. Mesa.
- Plant, S. (2001). *On the mobile: the effects of mobile telephones on social and individual life*. Californie: Motorola.
- Poellhuber, B., Karsenti, T., Raynaud, J., Dumouchel, G., Roy, N., Fournier Saint-Laurent, S., et al. (2012). *Les habitudes technologiques au cégep : résultats d'une enquête effectuée auprès de 30 724 étudiants*. Montréal: Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE).
- Proulx, S. (2002). Chapitre 1: Pratiques d'internet et numérisation des sociétés. Dans J. Lajoie, & É. Guinard, *Odyssée Internet: Enjeux sociaux* (21-40). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, S. (2005). Penser les usages des TIC aujourd'hui: enjeux, modèles, tendances. Dans L. Vieira, & N. Pinède, *Enjeux et usages des TIC: aspects sociaux et culturels, tome 1* (pp. 7-20). Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux .
- Ranjith, G., Farmer, A., McGuffin, P., & Cleare, A. (2005). Personality as a determinant of social functioning in depression. *Journal of Affective Disorders*, 84, 73-76.
- Robertson, G. (2008). *Internet, cell phone: 'the new essentials'*. Récupéré sur The Globe and Mail: <http://www.theglobeandmail.com/technology/internet-cellphone-the-new-essentials/article1064660/>
- Rosen, L.D., Lim, A.F., Felt, L.M., Carrier, N.A., Cheever, J.M., Lara-Ruiz, J-F., Mendoza, J.R. (2014). Media and technology use predicts ill-being among children, preteens and

- teenagers independent of the negative health impacts of exercise and eating habits, *Computers and human behavior*, (35), 364-375.
- Rubery, J., & Grimshaw, E. D. (2001). Les TIC, l'emploi et la qualité de l'emploi. *Revue internationale du Travail*, 140 (2), 207-237.
- Salaway, G., Caruso, J. B., Nelson, M. R., & Ellison, N. B. (2008). *The ECAR study of undergraduate students and information technology, 2008*. Boulder: EDUCAUSE Center for Applied Research.
- Schneider, J. P. (2003). The impact of compulsive cybersex behaviors on the family. *Sexual and Relationship Therapy*, 18 (3), 329-354.
- Sergerie, M.-A., & Lajoie , J. (2007). Internet: usage problématique et usage approprié. *Revue québécoise de psychologie*, 28 (2), 149-159.
- Shields, M., Tremblay, M. (2008). Profil du temps passé devant un écran par les adultes canadiens, Statistique Canada. Récupéré sur : <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2008002/article/10600-fra.pdf>
- Société de l'assurance automobile du Québec . (2013). *Campagne 2013 «Au volant, on ne texte pas»*. Récupéré sur Sécurité routière: http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/comportements/cellulaire_texto/campagne_2013/index.php
- Société de l'assurance automobile du Québec & Léger Marketing. (2013). *Sondage postcampagne et évaluation des comportements relatifs à la distraction au volant auprès de la population québécoise*. Montréal: Léger marketing.
- Srivastava, L. (2005). Mobile phones and the evolution of social behavior. *Behavior and Information Technology*, 24 (2), 111-129.
- Stack, S., Wasserman, I., & Kern, R. (2004). Adult social bonds and use of Internet pornography. *Social Science Quarterly*, 85 (1), 75-88.
- Statistique Canada. (2010). *Technologie de l'information et des communications*. Récupéré sur <http://www5.statcan.gc.ca/subject-sujet/resultat/resultat?pid=2256&id=2256&lang=fra&type=SDDS&pageNum=1&more=1>
- Statistique Canada (2012). *Utilisation d'Internet et du commerce électronique par les particuliers*, Récupéré sur <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/131028/dq131028a-fra.htm>

Stephure, R., Boon, S., Mackinnon, S., & Deveau, V. (2009). Internet initiated relationships: Associations between age and involvement in online dating. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 4, 658–681.

Subrahmanyam, K., & Greenfield, P. (2008). Online communication and adolescent relationships. *The Future of Children*, 18 (1), 119-146.

Sullivan, P. (1997). Physicians debate Internet-related marital problems on CMA's online service. *Canadian Medical Association Journal*, 156 (11), 1617-1618.

Sullivan, S., Lewis, G., Wiles, N., Thompson, A., & Evans, J. (2013). Psychotic experiences and social functioning: a longitudinal study. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 48 (7), 1053-1065.

Tarabulsy, G. M., Provost, M., Drapeau, S., & Rochette, E. (2008). Mieux évaluer; mieux intervenir. Dans G. M. Tarabulsy, M. Provost, S. Drapeau, & E. Rochette, *L'évaluation psychosociale auprès de familles vulnérables* (97-130). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Thaureaux de Levaré, T. (2007). MP3 : trouvez, écoutez et partagez votre musique. ENI, 175 p.

Thiverge, J. (2011). *Jeunes, TIC et nouveaux médias: une étude exploratoire au Cégep de Jonquière*. Cégep de Jonquière. Jonquière: Cégep de Jonquière.

Tokunaga, R. S. (2011). Social networking site or social surveillance site? Understanding the use of interpersonal electronic surveillance in romantic relationships. *Computers in Human Behavior*, 27, 705-713.

Tom Tong, S. (2013). Facebook use during relationship termination: uncertainly reduction and surveillance. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 16 (11), 788-793.

Turow, J., & Nir, L. (2000). *The Internet and the family 2000: the view from parents, the view from kids*. Philadelphia: The Annenberg public policy center of the University of Pennsylvania.

Union internationale des télécommunications. (2010). The world in 2010 facts and figures. Genève. Récupéré sur <http://www.itu.int/ITU-D/ict/material/FactsFigures2010.pdf>

Union internationale des télécommunications. (2011, Avril). *Tendances dans les télécommunications- Montée en puissance des appareils mobiles: Leur impact sur nos vies et sur les réseaux*. Récupéré sur Nouvelles de l'UIT: <https://www.itu.int/net/itunews/issues/2011/03/12-fr.aspx>

Union internationale des télécommunications. (2012). *Mesurer la société de l'information*. Genève: Union internationale des télécommunications.

Union internationale des télécommunications. (2013). *Tendances des réformes des les télécommunications 2013: Aspects transnationaux de la réglementation dans une société en réseau*. Genève: Union internationale des télécommunications.

United nations educational, scientific and cultural organization (2005). *Vers les sociétés du savoir*. Paris: Éditions UNESCO.

Université du Québec à Chicoutimi . (2010). *Audition de la commission parlementaire de la culture et de l'éducation: Dossier de présentation*. Récupéré sur http://www.uqac.ca/uqac_en_bref/pdf/dossier_presentation.pdf

Valkenburg, P. M., & Peter, J. (2009). Social consequences of the Internet for adolescents: a decade research. *Association for Psychological Science, 18* (1), 1-5.

Van der Linder, M. (2001). *Études sur les liens entre l'impulsivité et l'usage problématique du GSM*. Genève.

Van Mourik, V. (2012). La cyberdépendance: « malade de l'ère numérique? ». *Conférence nationale du réseau d'entraide syndical de la Fédération des travailleurs du Québec* (p. 20). Fédération des travailleurs du Québec.

Vandebosch, H., & Van Cleemput, K. (2008). Defining cyberbullying: a qualitative research into the perceptions of youngsters. *CyberPsychology & Behavior, 11* (4), 499-503.

Warner, J. (2005). *Cell phones raise stress*. Récupéré sur <http://www.cbsnews.com/news/cell-phones-raise-stress/>

Weisskirch, R. S. (2009). Parenting by cell phone: parental monitoring of adolescents and family relations. *Journal of Youth and Adolescence, 38* (8), 1123-1139.

Weisskirch, R. S. (2011). No crossed wires: cell phone communication in parent-adolescent perlationships. *Cyberpsychology, behavior, and Social Networking, 14* (7-8), 447-451.

Weisskirch, R. S., & Delevi, R. (2012). Its ovr b/n u n me: technology use, attachment styles, and gender roles in relationship dissolution. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking, 15* (9), 486-490 .

Whitty, M. T. (2003). Pushing the Wrong Buttons: Men's and Women's Attitudes toward Online and Offline Infidelity. *Cyberpsychology & Behavior, 6* (6), 569-579.

Whitty, M. T. (2005). The realness of cybercheating: men and women's representations of unfaithful Internet relationships. *Social Science Computer Review, 23* (1), 57-67.

Whitty, M. T., & Quigley, L. (2008). Emotional and sexual infidelity offline and in cyberspace. *Journal of marital and family therapy*, 34 (4), 461-468.

Williams, S., & Williams, L. (2005). Space invaders: the negotiation of teenage boundaries through the mobile phone. *The Sociological Review*, 53, 314-331.

Willson, M. (2010). Technology, networks and communities. *Information, Communication & Society*, 13 (5), 747-764.

Wordpress. (2009). *Historiques du iPod*. Récupéré sur Historiques du iPod: <http://sue14.wordpress.com/historique-du-ipod/>

Young, K. S., Griffin-shelley, E., Cooper, A., O'mara, J., & Buchanan, J. (2000). Online infidelity: A new dimension in couple relationships with implications for evaluation and treatment. *Sexual Addiction & Compulsivity: The Journal of Treatment & Prevention*, 7 (1-2), 59-74.

Zanello, A., Weber Rouget, B., Gex-Fabry, M., Maercker, A., & Guimon, J. (2006). Validation of the QFS measuring the frequency and satisfaction in social behaviours in psychiatric adult population. *Encephale*, 32, 45-59.

Zhao, S. (2006). Do Internet users have more social ties? A call for differentiated analyses of Internet use. *Journal of computer-Mediated Communication*, 11, 844-862.

ANNEXES

**ANNEXE A: LETTRES D'APPUI DE LAURE CONAN ET DU CÉGEP DE
CHICOUTIMI**



CEA Centre d'éducation des Adultes

**LAURE-
CONAN**

847, Georges-Vanier, Chicoutimi, (Qc) G7H 4M1
Tél.: (418) 698-5170 / Fax: (418) 698-5235 / 698-0621

Saguenay, le 13 juin 2011

Madame Audrey Gagnon,
Étudiante à la maîtrise en travail social
5029, avenue Du Pont Nord
Alma (QC), G8E 1T2

Objet : Appui à la recherche de madame Audrey Gagnon

Madame,

La présente est pour souligner le fait que notre établissement, *le Centre d'éducation des adultes Laure-Conan*, accepte de soutenir votre étude intitulée : « Les conséquences de l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement social des jeunes adultes ».

Nous participerons à cette étude en prenant les dispositions suivantes : a) faire la promotion de l'étude par le biais d'une affiche et du système informatique b) collaborer au recrutement des participants, c) mettre un local à la disposition du chercheur pour effectuer les entrevues si besoin, et d) assurer un suivi psychosocial aux participants qui en ressentiront le besoin suite aux entrevues.

Vous pourrez nous contacter afin de prévoir les procédures relatives au fonctionnement et à notre participation.

Veillez agréer, Madame Gagnon, mes salutations cordiales.

Anne Savard
Directrice du Centre d'éducation des adultes Laure-Conan



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay



Chicoutimi, le 11 août 2011

Audrey Gagnon, étudiante à la maîtrise en travail social
5029 avenue Du Pont Nord
Alma (QC), G8E 1T2

Objet : Appui à la recherche d'Audrey Gagnon

Madame Gagnon,

La présente est pour souligner le fait que notre établissement, le *Cégep de Chicoutimi*, accepte de soutenir votre étude intitulée « Les conséquences de l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement social des jeunes adultes ».

Nous participerons à cette étude en vous permettant de faire la promotion de l'étude par le biais d'une affiche qui sera apposée dans divers lieux fréquentés par les étudiants.

Vous pourrez nous contacter afin de prévoir les procédures relatives au fonctionnement et à notre participation.

Veuillez agréer, Madame Gagnon, nos salutations cordiales.



Eric Emond
Coordonnateur des communications
Cégep de Chicoutimi

ANNEXE B: AFFICHE

Volontaires recherchés

Pour une étude sur les conséquences des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le fonctionnement social des jeunes adultes

Objectif de la recherche

Connaître la perception des jeunes adultes à l'égard des conséquences des TIC dans leur vie

Profil recherché :

- Être âgé entre 18 et 30 ans
- Être étudiant à temps plein dans l'un des trois établissements suivants: Laure Conan, Cégep de Chicoutimi ou UQAC
- Utiliser les technologies tel que Internet et le téléphone cellulaire

***Toutes les données recueillies seront confidentielles**

Pour participer ou pour obtenir de l'information :

Audrey Gagnon, étudiante à la maîtrise en travail social

418-545-5011 poste 3815

ANNEXE C: FICHE SIGNALÉTIQUE

Fiche signalétique

1. Code du participant : _____

2. Sexe du participant :
 Masculin Féminin

3. Age du participant : _____

4. Quel est votre statut matrimonial actuel?
 Célibataire
 Marié
 Divorcé- Séparé
 Conjoint de fait
 Veuf

5. Lieu de résidence principale :
 Chicoutimi
 Jonquière
 Laterrière
 La Baie
 Anse-St-Jean
 Fernand-et-Boileau
 Lac Kénogami
 Autre (précisez) : _____

6. Dernier niveau de scolarité complété
 Secondaire (DES)
 Secondaire (professionnel : DEP)
 Collégial
 Universitaire (premier cycle)
 Universitaire (deuxième cycle)
 Universitaire (troisième cycle)

7. Domaine d'études

8. Type d'études

Temps complet

Temps partiel

9. Milieu de vie

Je vis avec mes parents

Je vis seul(e)

Je vis avec mon conjoint

Je vis avec mes enfants et mon conjoint

Je vis seul(e) avec mes enfants

Je vis avec des colocataires

Autres : _____

10. Revenu brut au cours de la dernière année

Moins de 10 000\$

10 000\$ à 19 999\$

20 000\$ à 29 999\$

30 000\$ à 39 999\$

40 000\$ à 49 999\$

50 000\$ et plus.

11. Avez-vous des enfants?

Oui (passez à la question 12)

Non

12. Si oui, combien d'enfants avez-vous?

Merci de votre collaboration!

ANNEXE D : QUESTIONNAIRE

Questionnaire sur les conséquences de l'émergence des technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement social des jeunes adultes

Section 1 : Utilisation d'Internet

1. Disposez-vous d'un ordinateur?

	OUI	NON
a. À la maison		
b. Au travail		
c. À l'école		

2. Avez-vous accès à Internet?

	OUI	NON
a. À la maison		
b. Au travail		
c. À l'école		

Note : si vous avez répondu oui à l'une des questions, passez à la question 3, sinon passez à la question 8.

3. Combien d'heures utilisez-vous Internet dans une semaine?

a. Moins de 2 heures par semaine	
b. Entre 3 et 5 heures par semaine	
c. Entre 6 et 10 heures par semaine	
d. 10 heures et plus par semaine	

4. Avez-vous utilisé dans la dernière année?

a. Navigation Internet	
b. Messagerie électronique	
c. Moteurs de recherche (google, yahoo, etc.)	
d. Téléphonie sur Internet	
e. Réseaux sociaux	
f. Jeux en réseaux	
g. Autres : précisez :	

5. Quel est pour vous le motif principal d'utilisation d'Internet? (cochez un seul item parmi les suivants).

a. Navigation Internet	
b. Messagerie électronique	
c. Moteurs de recherche (google, yahoo, etc.)	
d. Téléphonie sur Internet	
e. Réseaux sociaux	
f. Jeux en réseaux	
g. Autres : précisez :	

6. Lesquels des réseaux sociaux suivants utilisez-vous?

a. Facebook	
b. Skype	
c. Twitter	
d. MSN	
e. Autres : (précisez) :	

7. Jusqu'à quel point Internet est-il un outil indispensable dans votre vie ?

a. Très important	
b. Important	
c. Peu important	
d. Très peu important	

Section II : Téléphonie cellulaire

8. Avez-vous un téléphone cellulaire, si oui, répondez aux questions 9 à 20. Oui	
Non	

9. Est-ce que le cellulaire est votre téléphone principal?

Oui	
Non	

10. Pour quel motif initial avez-vous décidé d'acheter un téléphone cellulaire? (cochez un seul choix de réponse parmi les suivants :)

a. Pour le travail	
b. Pour l'école	
c. Pour rejoindre mes proches	
d. Pour me sentir plus en sécurité sur la route	
e. Autres : (précisez) :	

11. Avez-vous utilisé les messages textes au cours de la dernière année ?

Oui	
Non	

12. Aimez-vous communiquer par messagerie texte?

Oui	
Non	

13. Utilisez-vous votre téléphone cellulaire en conduisant?

Oui	
Non	

14. Utilisez-vous Internet avec votre téléphone cellulaire?

Oui	
Non	

15. Utilisez-vous votre téléphone portable lors de vos heures de cours?

a. Souvent	
b. Parfois	
c. Jamais	

16. Utilisez-vous votre téléphone portable pendant vos heures de travail?

a. Souvent	
b. Parfois	
c. Jamais	

17. Votre téléphone cellulaire vous a-t-il déjà servi dans un contexte où votre sécurité était compromise? Par exemple, à la suite d'un accident de voiture.

Oui	
Non	
Si oui, précisez :	

18. Trouvez-vous que votre téléphone cellulaire vous coûte cher?

Oui	
Non	

19. Jusqu'à quel point le téléphone cellulaire est important dans votre vie?

a. Très important	
b. Important	
c. Peu important	
d. Très peu important	

Merci d'avoir complété ce questionnaire

ANNEXE E: GUIDE D'ENTREVUE

Guide d'entrevue
Les conséquences de l'émergence des technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement social des jeunes adultes

Plusieurs éléments peuvent entraîner des conséquences sur le fonctionnement social des individus, notamment l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les TIC regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission de l'information, tels que l'informatique, Internet et les télécommunications. Elles comprennent donc la messagerie instantanée, les SMS, les réseaux sociaux, etc. Notre étude a donc comme objectif général de connaître les conséquences de l'utilisation des technologies sur le fonctionnement social des jeunes adultes. Pour la durée de l'entrevue, il vous est donc demandé de vous référer à votre expérience comme utilisateur des TIC. Nous sommes conscients que certaines questions sont plus complexes, mais il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Vous pouvez donc répondre spontanément aux questions posées. Votre collaboration est indispensable pour la réalisation de notre étude et nous en sommes très reconnaissantes. Merci de votre participation.

Partie 1 : Parlez-moi de votre expérience comme utilisateur des technologies de l'information et de la communication

1. Depuis combien de temps utilisez-vous Internet?
2. Pour quelles raisons avez-vous commencé à utiliser Internet?
3. Depuis combien de temps possédez-vous un téléphone cellulaire?
4. Pour quelles raisons avez-vous commencé à utiliser le téléphone cellulaire?
5. Qu'appréciez-vous le plus dans l'utilisation des TIC?
6. Qu'appréciez-vous le moins dans l'utilisation des TIC?
7. Jusqu'à quel point les TIC ont-elles modifié vos habitudes de vie ?
8. Jusqu'à quel point l'utilisation des TIC vous procure-t-il un stress?
9. Jusqu'à quel point les TIC sont importantes dans votre vie?
10. Jusqu'à quel point la communication virtuelle modifie votre français écrit?
11. Avez-vous déjà été préoccupé par l'utilisation des TIC au sein de la société? Si oui, expliquez.

Partie 2 : Conséquences de l'utilisation des TIC au niveau conjugal :

1. Êtes-vous en couple actuellement? Si oui, depuis combien de temps?
2. Jusqu'à quel point les TIC entraînent-elles des conséquences dans votre vie conjugale ?
3. Quels sont les conséquences positives des TIC dans votre vie conjugale ?
4. Quels sont les conséquences négatives des TIC dans votre vie conjugale ?
5. Les TIC ont-elles déjà constitué un moyen de rencontrer un partenaire amoureux ?
6. Les TIC ont-elles déjà été source de conflits dans vos relations conjugales ?

Partie 3 : Conséquences de l'utilisation des TIC au niveau familial :

1. Avez-vous des enfants?
2. Y a-t-il ou y a-t-il déjà eu des règles d'utilisation des TIC au sein de votre univers familial ? Si oui, lesquelles ?
3. Jusqu'à quel point les TIC entraînent-elles des conséquences dans votre vie familiale?
4. Quels sont ou quels ont été les conséquences positives des TIC dans votre vie familiale?
5. Quels sont ou quels ont été les conséquences des TIC dans votre vie familiale?
6. Les TIC ont-elles déjà constitué une source de tension familiale ?

Partie 4 : Conséquences de l'utilisation des TIC au niveau social :

1. Jusqu'à quel point les TIC entraînent-elles des conséquences dans votre vie sociale ?
2. Quels sont les conséquences positives des TIC dans votre vie sociale ?
3. Quels sont les conséquences négatives des TIC dans votre vie sociale ?
4. Lorsqu'une personne vous parle et que vous recevez un message texte (SMS) en même temps, attendez-vous de finir votre conversation avec l'interlocuteur avant de répondre au SMS?
5. Parlez-moi de votre préférence entre la communication téléphonique ou par messages texte (SMS).
6. Selon vous, quels sont les avantages de la communication virtuelle?
7. Selon vous, quels sont les inconvénients de la communication virtuelle?

Partie 5 : Conséquences de l'utilisation des TIC au niveau socioprofessionnel :

1. Utilisez-vous les TIC pendant les heures de travail ou les heures de cours?
2. Jusqu'à quel point l'utilisation des TIC durant les heures de travail ont-elles entraîné des conséquences sur votre productivité?
3. Votre employeur ou vos professeurs vous ont-ils déjà réprimandé d'avoir utilisé les TIC pendant les heures de cours ou de travail?
4. Jusqu'à quel point les TIC entraînent-elles des conséquences dans votre vie socioprofessionnelle ?
5. Quels sont les conséquences positives des TIC dans votre vie socioprofessionnelle ?
6. Quels sont les conséquences négatives des TIC dans votre vie socioprofessionnelle?

En terminant, y a-t-il d'autres informations que vous aimeriez nous communiquer sur votre utilisation des TIC?

Nous tenons à vous remercier d'avoir partagé ces informations avec nous. Merci de votre collaboration, qui permettra l'avancement des connaissances dans le domaine du travail social.

ANNEXE F: FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

ClicCours.com

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Je soussigné(e)_____ comprends que :

1- Les responsables de l'étude

La personne responsable de l'étude est Audrey Gagnon, étudiante à la maîtrise en travail social. Elle est dirigée par Christiane Bergeron-Leclerc, Ph.D., professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi, au département des Sciences Humaines.

2- Les objectifs de l'étude

Cette étude a comme but d'identifier les conséquences des TIC au niveau du fonctionnement social chez les jeunes adultes de 18 à 30 ans.

Elle vise l'atteinte de trois objectifs spécifiques:

- 1) Décrire le profil d'utilisation des TIC chez les jeunes adultes de 18-30 ans;
- 2) Identifier les conséquences positives et négatives des TIC au plan individuel, conjugal, familial, social et socioprofessionnel;
- 3) Identifier les conséquences positives et négatives des TIC au plan de l'établissement/de la dissolution des liens sociaux.

3- Le déroulement de l'étude

Ma participation à cette étude se traduira de trois façons. 1-Je remplirai d'abord une fiche signalétique permettant de recueillir des données sociodémographiques me concernant (ex. âge, sexe, formation académique). 2- Par la suite, je compléterai un questionnaire qui permettra de décrire mon profil d'utilisation des TIC. 3- Finalement, je participerai à une entrevue de recherche d'une durée de 60 minutes, dans laquelle les conséquences des TIC sur mon fonctionnement social seront explorées. Cette entrevue sera enregistrée à des fins de retranscription. En tout et partout, ma participation à cette étude nécessitera 90 minutes de mon temps.

4- Avantages liés à ma participation à l'étude

En participant à cette étude, je collaborerai à l'avancement des connaissances sur les conséquences de l'émergence des technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement social des jeunes adultes.

5- Inconvénients liés à ma participation à l'étude

Outre le temps requis pour participer à l'étude, il n'y a pas de risques associés à la participation à cette recherche. Cependant, si cette entrevue éveillait en moi certaines prises de conscience associées à des émotions négatives, je pourrai en informer la chercheure. Celle-ci pourra me transmettre les coordonnées d'un intervenant social de l'institution scolaire que je fréquente.

6- Respect des droits

Je suis informé que je peux me retirer du projet de recherche en tout temps, sans avoir à donner de raisons, et ce, sans qu'il y ait de préjudices. De plus, toutes les mesures seront prises pour respecter ma confidentialité: mon nom n'apparaîtra sur aucun document, matériel et publication et sera remplacé par un pseudonyme de mon choix. Pendant la durée de l'étude et les sept années suivantes, le matériel sera conservé dans un classeur sous clé accessible uniquement à la chercheure et sa directrice de recherche. Il sera ensuite détruit. Les informations informatisées seront protégées à l'aide d'un mot de passe connu uniquement par la chercheure, sa directrice ainsi que la personne effectuant la retranscription des entrevues, toutes soumises aux respects de ma confidentialité.

7- Coordonnées des responsables de l'étude

La chercheure responsable de cette étude est l'étudiante à la maîtrise en travail social Audrey Gagnon. Je peux la contacter au (418) 545-5011 poste 3815. Vous pouvez également joindre sa directrice de projet, Mme Christiane Bergeron-Leclerc au (418) 545-5011 poste 4230. Pour toutes questions concernant l'éthique de cette étude, je peux contacter l'équipe de coordination du Comité d'éthique et de la recherche de l'UQAC au 418-545-5011 poste 2493.

8- Signatures

En signant ce formulaire, j'atteste que je comprends et accepte les modalités décrites ci-haut.

Signature du participant

Date

Signature de l'étudiante-chercheure

Date

ANNEXE G : CERTIFICATION ÉTHIQUE DU 11 OCTOBRE 2011

APPROBATION ÉTHIQUE

Dans le cadre de l'énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains et conformément au mandat qui lui a été confié par la résolution CAD-7163 du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, approuvant la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQAC, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'unanimité, délivre la présente approbation éthique puisque le projet de recherche mentionné ci-dessous rencontre les exigences en matière éthique et remplit les conditions d'approbation dudit Comité.

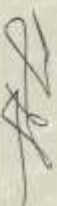
La présente est délivrée pour la période du 11 octobre 2011 au 10 octobre 2012

Pour le projet de recherche intitulé : *Les conséquences de l'émergence des nouvelles technologies informatiques et de la communication sur le fonctionnement social des jeunes adultes.*

Responsable du projet de recherche : *Madame Audrey Gagnon*

No référence – Approbation éthique : *602-325-01*

Fait à Ville de Saguenay, le 11 octobre 2011



François Guérard
Président
Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains